

Exercice 2009 - Compte Administratif

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Conformément à l'article L 1612.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à débattre du Compte Administratif afférent à l'exercice précédent et comme le veut l'article L 2121.14 du même code, l'Assemblée doit pour la circonstance élire son président.

Je vous propose de désigner Mme Joëlle SCHIRRER.

Mme SCHIRRER est désignée Présidente à l'unanimité des suffrages exprimés.

Mme SCHIRRER remercie l'Assemblée et redonne la parole à M. le Maire qui présente le CA 2009.

L'examen du Compte Administratif doit permettre au Conseil Municipal de dresser le bilan de l'année écoulée et d'en tirer des enseignements pour la mise en œuvre des politiques de la Ville.

C'est l'occasion de revenir sur les grandes réalisations de l'exercice, de les resituer dans leur contexte et au sein des différentes interventions municipales, de comparer les prévisions et les réalisations, d'apprécier la situation budgétaire et financière de la Collectivité et de mesurer nos marges de manœuvre, pour faire le lien avec les préoccupations qui sont les nôtres en 2010.

De ce point de vue, **le fil directeur évident est à chercher du côté de la crise économique et financière** qui s'est manifestée à l'été 2008 et dont le plein effet se mesure en 2009. Comme nous le soulignons dans le rapport de présentation du BP 2009, l'année qui démarrait constituait un nouveau départ pour l'équipe issue des élections municipales de 2008 (c'était en effet le premier budget entièrement préparé et exécuté par elle). L'exercice a été d'emblée **fortement contraint** avec l'aggravation de la crise. La situation a d'ailleurs amené **une mobilisation croissante du CCAS et de la Ville**, puis l'établissement d'un **«plan municipal pour relever les défis de la crise»** adopté par le Conseil Municipal à la fin du second trimestre.

Nous avons fait le choix du soutien à l'activité et d'une mobilisation croissante dans le domaine social, en jouant clairement un rôle d'acteur volontaire, en complément du «plan de relance».

Aujourd'hui, **la situation ne s'est pas fondamentalement améliorée**. Des signes de sortie de crise apparaissent, mais les désordres financiers perdurent, les écarts de revenus s'accroissent et la reprise tant attendue de l'économie réelle est insuffisante pour renverser la tendance lourde d'un chômage de plus en plus préoccupant. Dans le même temps, nos économies apparaissent de plus en plus fragiles, alors que les Etats se sont massivement endettés pour éviter un effondrement en chaîne des acteurs économiques. Et cette dégradation considérable des comptes publics est elle-même une source de difficultés et d'inquiétudes que les Collectivités Locales subissent, par la réduction de plus en plus contrainte des moyens dont elles disposent.

Revenir sur les réalisations de l'année 2009 nécessite de revenir sur ce contexte. C'est l'objet de la **première partie** de ce rapport, avec l'objectif de rappeler précisément le constat que nous avons fait et les réponses apportées au niveau local.

En 2009, la Ville s'est mobilisée pour soutenir l'activité et l'emploi, encourager la cohésion sociale et promouvoir des politiques de service public au service des habitants et respectueuses de l'environnement. **L'ensemble de nos interventions est rappelé en deuxième partie du rapport.** La Ville avait mis l'accent dès le vote du BP 2009 sur l'investissement. Les résultats obtenus sont importants, puisque même sans l'effet d'aubaine du FCTVA, la Ville a réalisé un effort exceptionnel mesuré par nos dépenses d'équipement. La mobilisation de tous les leviers de financement nous a permis d'atteindre cet objectif sans réendettement et sans une dégradation inacceptable de notre situation financière.

L'ensemble des résultats financiers est décrit dans la troisième partie du rapport. Comme la plupart des Collectivités Locales, 2009 a vu l'érosion de nos ratios et une diminution du taux d'épargne, pour partie compensée par un accroissement des autres ressources propres. D'une façon générale, la situation reste favorable, dans le cadre fixé par la prospective budgétaire pluriannuelle qui sous-tend l'exercice de programmation des investissements et de maîtrise du fonctionnement.

La Ville connaît toutefois un «effet de ciseau» au Compte Administratif, comme la plupart des Collectivités Locales en 2009. Cela justifie la poursuite de nos efforts de gestion et montre aussi la réalité des contraintes qui s'imposent à nous mais aussi, d'une certaine manière, la sensibilité de nos équilibres économiques et financiers.

Les principaux postes du budget principal sont détaillés dans la quatrième partie du rapport, s'agissant de la fiscalité, des dotations de l'Etat, de la dette et de l'emprunt, ainsi que des réalisations en matière de dépenses de personnel.

Enfin, la cinquième et dernière partie concerne les budgets annexes. Il faut rappeler qu'un nouveau budget annexe a été créé en 2009. Il s'agit du budget de l'Archéologie Préventive.

I - Le contexte difficile de l'année 2009 et ses conséquences

1. Une situation nationale dégradée

a. Les résultats économiques

Dans une publication datée de mars 2010, l'INSEE résume la situation économique de 2009 dans la formule suivante : «une récession profonde, suivie d'un timide rebond de l'activité».

L'INSEE constate en effet qu'en 2009, toutes les économies avancées ont connu une profonde récession, avec un repli d'activité de l'ordre de 3,5 %. L'ampleur de la crise a été plus ou moins marquée selon les pays : la baisse de l'activité était estimée à 2,2 % en France et à 2,4 % aux États-Unis, à 3,6 % en Espagne et à près de 5 % en Allemagne. Dans une publication plus récente (mai 2010), l'INSEE a corrigé ces estimations : en France, l'année 2009 se solde par un recul du PIB de 2,6 %, plus important qu'initialement annoncé.

Dès le deuxième trimestre, le rebond de la demande des pays émergents a permis au commerce mondial de se stabiliser, après deux trimestres de chute. Cet élément favorable est venu de fait soutenir l'activité des pays avancés et a permis en fin d'année à ces pays de sortir de la récession. C'est vrai en particulier des pays les plus ouverts au commerce extérieur comme l'Allemagne et le Japon. On note donc **une stabilisation de l'activité économique au deuxième trimestre, puis une hausse modérée** qui a atteint + 0,8 % au niveau mondial au dernier trimestre.

Toutefois, l'INSEE fait remarquer que ce rebond est pour partie couvert par les mouvements de stocks et qu'il est **«d'une ampleur limitée par rapport au plongeon enregistré au tournant de 2009».** C'est ce que confirment pour la France les premiers constats réalisés sur le premier trimestre 2010.

S'agissant des marchés financiers, on peut noter aussi un retour progressif à la normale. Les marchés interbancaires ont retrouvé un fonctionnement acceptable au troisième trimestre 2009, avec une détente confirmée des taux. Mais la reprise est considérée comme timide : **si les tensions s'apaisent, l'activité reste globalement fin 2009 nettement inférieure aux niveaux d'avant-crise.**

Pour ce qui concerne plus particulièrement la France, les analyses de l'INSEE sont peu encourageantes. L'Institut prévoit une reprise «sans tonus» ou «hésitante». Plusieurs économistes partagent l'hypothèse d'une sortie de récession relativement précoce pour la France (dès l'été 2009), suivie d'une **entrée dans une période de croissance faible, insuffisante pour permettre un rétablissement durable du marché du travail.**

Si l'on en croit ces prévisions, plus de 100 000 destructions d'emplois seraient encore à venir. Pour l'INSEE, les gains de pouvoir d'achat devraient être faibles, pénalisés par une légère reprise de l'inflation, la disparition de mesures de soutien économique, de moindre revalorisation des prestations et une pression accrue sur les revenus. Dans un contexte social de plus en plus tendu, le nombre de chômeurs en fin de droit devrait continuer à augmenter fortement.

En mars 2010, l'INSEE annonçait une progression du PIB de + 0,2 % au premier trimestre 2010 et de + 0,3 % au second, au lieu des + 0,4 % et des + 0,3 % prévus en décembre. En mai, l'INSEE a corrigé la prévision du premier trimestre à + 0,1 %. **A la mi 2010, l'acquis de croissance serait ramené de 1,1 % à 1 %, ce qui est en deçà des prévisions de croissance communiquées par la France à Bruxelles, donc insuffisant pour contribuer durablement au redressement des comptes publics.** Il faut rappeler en effet que la Commission Européenne a officiellement critiqué à la mi mars les prévisions «très optimistes» de la France, en déplorant son incapacité récurrente à tenir ses engagements en matière de redressement des finances publiques. La stratégie française «ne laisse aucune marge de sécurité si la situation économique évolue moins bien que prévu» avait-elle ajouté.

b. Les comptes publics

Les premiers résultats des finances publiques publiés par l'INSEE confirment les mauvais résultats attendus pour 2009. Sous l'effet de la crise et du plan de relance, **le déficit public de la France a atteint le niveau record de 7,5 % du PIB en 2009, tandis que la dette a représenté 78,1 % du PIB.** Il s'agit de chiffres historiques qui traduisent une dégradation préoccupante (même si elle est largement partagée par les grands pays développés).

Le déficit public (Etat, comptes sociaux et Collectivités Locales) aura certes augmenté légèrement moins que prévu par le Gouvernement (qui tablait sur 7,9 % du PIB). Mais il est tout de même passé de 3,3 % des richesses produites en France en 2008 à 7,5 % l'an dernier pour atteindre 144,8 milliards d'euros. Et les prévisions de 2010 dépassent le seuil de 8 %, nettement au-delà des limites fixées par le traité de Maastricht.

La crise économique explique pour une part cette situation (baisse des recettes notamment d'impôt sur les sociétés, hausse des prestations versées, effet du plan de relance). Mais comme cela a été rappelé, lors des débats d'orientations budgétaires et du budget primitif 2010, elle n'en est pas la seule responsable. Dans plusieurs rapports successifs, **la Cour des Comptes pointait le laxisme des politiques budgétaires, la part structurelle du déficit et plus récemment les choix volontaires de réduction sans contrepartie économique et financière des prélèvements obligatoires.**

Le tableau ci-après permet une nouvelle fois de ramener à leur juste part les niveaux respectifs des différents contributeurs aux déficits :

**Capacité ou besoin de financement par sous-secteurs
(sources : INSEE, DGFIP, DG Trésor)**

En milliards d'Euros	2006	2007	2008	2009	09/08
Etat	- 47,3	- 39,7	- 55,5	- 117,6	- 62,1
Organismes divers d'administration centrale	10,5	- 4,2	0,1	2,8	2,7
Administrations publiques locales	- 3,1	- 7,6	- 8,7	- 5,6	3,1
Administrations de Sécurité Sociale	- 1,0	- 0,2	- 0,9	- 25,0	- 24,1

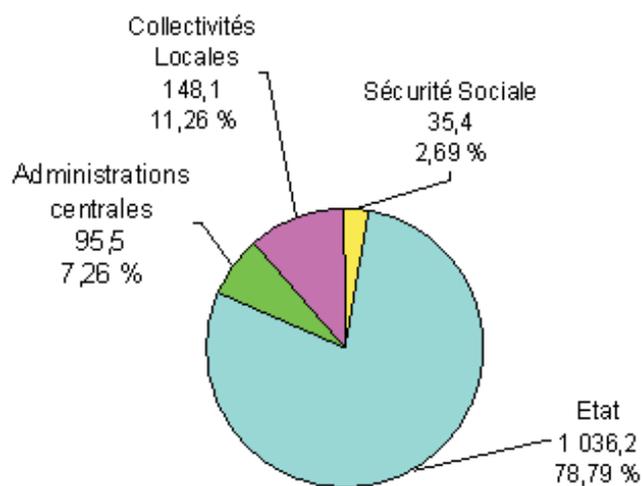
Ce tableau se passe de commentaires si on examine les évolutions depuis 2006 et plus particulièrement celles de 2009 comparées à 2008.

La dette publique quant à elle a progressé fortement pour s'établir à 1 489 milliards d'euros. Elle devrait dépasser les 83 % du PIB en 2010. On peut rappeler que le seuil autorisé fixé par les traités européens était avant la crise de 60 %. En 2009, la contribution de l'Etat à la dette publique a progressé de 126,4 milliards d'euros. La dette des organismes d'administration centrale était en hausse de 19,9 milliards d'euros. S'agissant des administrations publiques locales, leur contribution à la dette atteint 156,8 milliards d'euros fin 2009 contre 148,1 milliards d'euros fin 2008. La part imputable aux régimes sociaux progresse de 18,9 M€.

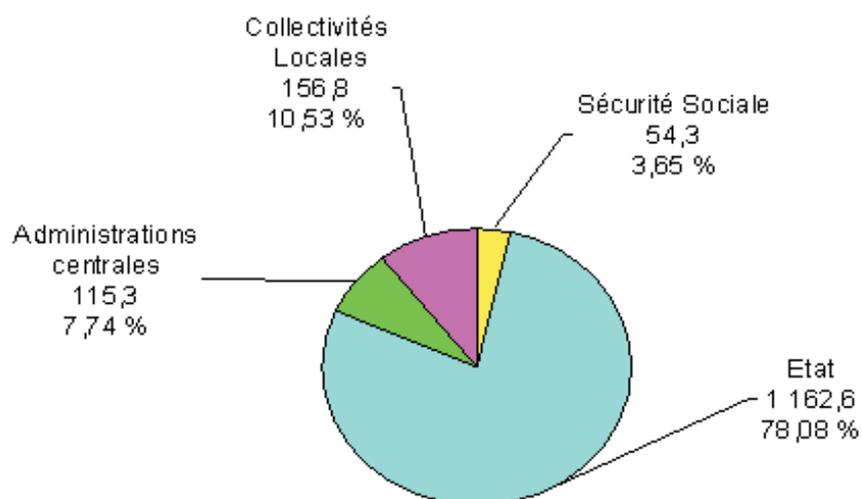
Les données précédentes correspondent à la dette brute ou non retraitée (dette au sens de Maastricht). Elle a progressé de 31,7 milliards d'euros entre le troisième et le quatrième trimestre 2009 (+ 2,3 points en pourcentage du PIB).

Répartition de la dette au sens de Maastricht

2008 : 1 315,2 Mds €



2009 : 1 489,0 Mds €



Comme le tableau précédent, les graphiques ci-avant traduisent un simple constat : celui de **la part prépondérante de la dette de l'Etat**, qui s'endette pour son fonctionnement courant et pour assurer les engagements financiers qui sont les siens.

D'après les spécialistes en Finances Publiques, les perspectives d'endettement vont continuer sur une pente ascendante, sans présager de l'évolution future des taux d'intérêt. La plus grande prudence s'impose donc et une cure d'austérité budgétaire est inéluctable. Elle a d'ailleurs été annoncée explicitement par le Premier Ministre.

En tout état de cause, quelles que soient ces évolutions, la situation globale des finances publiques est **très défavorable pour les Collectivités Locales qui doivent s'attendre à un «tour de vis» supplémentaire.**

c. Des Collectivités Locales fragilisées

La situation des Collectivités Locales est paradoxale. Elles sont globalement dans une situation financière saine mais fragile, en première ligne face à la demande sociale quand l'Etat se retire, sollicitées par ce dernier pour accompagner ses politiques, investir au titre du plan de relance, critiquées par ce même Etat pour justifier la réduction des concours financiers, dont elles sont extrêmement dépendantes du seul fait de la loi (malgré les multiples, répétés et souvent injustifiés coups de canifs au contrat).

Actuellement, la crise économique sert de révélateur. Elle met en évidence l'hétérogénéité des territoires, l'insuffisance de la péréquation et de la solidarité nationale, l'attachement des Français aux dispositifs votés par la représentation nationale et dont les Collectivités sont les acteurs, les limites de la politique de désengagement plus ou moins masquée. Ce n'est pas un hasard si ce sont les Départements qui sont les plus fragilisés du fait de leur compétence sociale. Le Gouvernement semble l'avoir reconnu en ayant commandé le rapport Jamet. **Mais au second trimestre 2010, les associations d'élus continuent à tirer la sonnette d'alarme.** Il faut dire que le programme de stabilité transmis par la France à Bruxelles fait clairement **des dotations de l'Etat aux Collectivités Locales une variable d'ajustement des déficits publics.** La tentation est donc grande pour les territoires au repli sur eux-mêmes, au bénéfice exclusif de ceux qui sont déjà les plus riches. On ne peut que souhaiter que la réforme territoriale et la réforme fiscale annoncées corrigent cette tendance.

Les premiers comptes des Collectivités Locales 2009 publiés par Dexia confirment la tendance à la prudence. Globalement, toutes Collectivités Locales confondues, les dépenses d'équipement ont légèrement baissé en 2009 et la progression des dépenses de fonctionnement s'est ralentie. Les différents ratios montrent aussi une dégradation des situations même si celles-ci restent très contrastées.

En 2009, l'épargne de gestion des Collectivités Locales a baissé pour la deuxième année consécutive (- 4,6 % après - 3,8 % en 2008). Cette diminution des marges de manœuvre financières s'observe alors que les Collectivités ont pourtant **augmenté leur pression fiscale** (+ 3,4 % toutes taxes et toutes Collectivités confondues). Pourtant, la hausse du produit des quatre taxes locales (+ 7,7 %) n'a **pas permis de compenser la hausse des charges.** On peut signaler aussi la très forte baisse des droits de mutation (- 26 %) et une évolution limitée des dotations de l'Etat (+ 0,8 %).

Quant **aux dépenses, elles augmentent notamment sous l'effet d'un accroissement de la demande en matière de services et d'aides sociales**, dans le contexte économique difficile de 2009. L'épargne brute baisse aussi de 4,4 % mais elle bénéficie d'une baisse des intérêts de la dette (- 5,8 %).

On peut relever que l'autofinancement complété des recettes d'investissement hors emprunt a été particulièrement dynamique grâce au bénéfice anticipé du **FCTVA, dans le cadre du plan de relance.** Il a permis de contribuer à l'effort d'investissement des Collectivités. Les résultats sont pourtant inférieurs à ceux de 2008 (année électorale pour les communes) mais le plan de relance a permis d'amortir cette évolution.

Besançon est de ce point de vue atypique. C'est le cas aussi pour **le recours à l'endettement**, alors qu'en moyenne les Collectivités ont plus recouru à l'endettement en 2009 qu'en 2008 (+ 5,1 Mds €, après + 7,7 Mds € en 2008). La dette des Collectivités Locales a progressé de 4 %.

Ces tendances globales cachent des situations très différentes entre niveaux de Collectivités, alors même que l'année 2010 semble annoncer une nouvelle dégradation (ce que traduisent les réductions des périmètres d'intervention, les plans d'économies, les hausses fiscales et la progression de l'endettement prévus par une série de Collectivités).

On peut noter toutefois que les Français ne semblent pas ignorer les difficultés actuelles des Collectivités. C'est ce que traduit un sondage national publié le 7 avril dernier. Une majorité d'entre eux considère que la gestion des Collectivités Locales est rigoureuse. 68 % déclarent même que les transferts de compétences constituent «la principale cause» des hausses d'impôts. Seuls 24 % d'entre eux rapprochent ces hausses d'une mauvaise gestion. Autre enseignement : ils sont majoritairement favorables à des transferts d'impôts d'Etat aux Collectivités et estiment avoir davantage confiance dans l'action des Collectivités Locales pour leur vie quotidienne (sondage TMO réalisé entre le 29/3 et le 1/4/10 auprès d'un échantillon représentatif de la population française pour l'Association Française des Conseils en Affaires Publiques).

2. Le constat et les réponses apportées au niveau local

a. Les données de l'Analyse des Besoins Sociaux

La crise économique est apparue à l'été 2008. Dès cette date, la Ville de Besançon a été touchée.

a1. Le ralentissement de l'activité économique

• La structure des établissements privés de la Ville

En 2008, la Ville de Besançon comptait près de 13 000 établissements salariés privés. Trois sur cinq relevaient du secteur des services, le quart du secteur des commerces, le reste se partageant entre industrie et construction. Ces établissements sont en grande majorité (91 %) de très petites entreprises et emploient donc moins de 10 salariés, 55 % n'en emploient aucun.

En 2008, la création d'établissements s'est stabilisée, et 103 défaillances ont été comptabilisées. L'aggravation du risque économique s'est poursuivie en 2009.

• Un potentiel d'emploi en diminution

Depuis 2004, le nombre d'emplois salariés privés a augmenté régulièrement. Entre 2007 et 2008, il a diminué de 3 % pour atteindre près de 36 000 emplois. C'est le signe d'un moindre dynamisme du secteur économique et d'une inquiétude des décideurs.

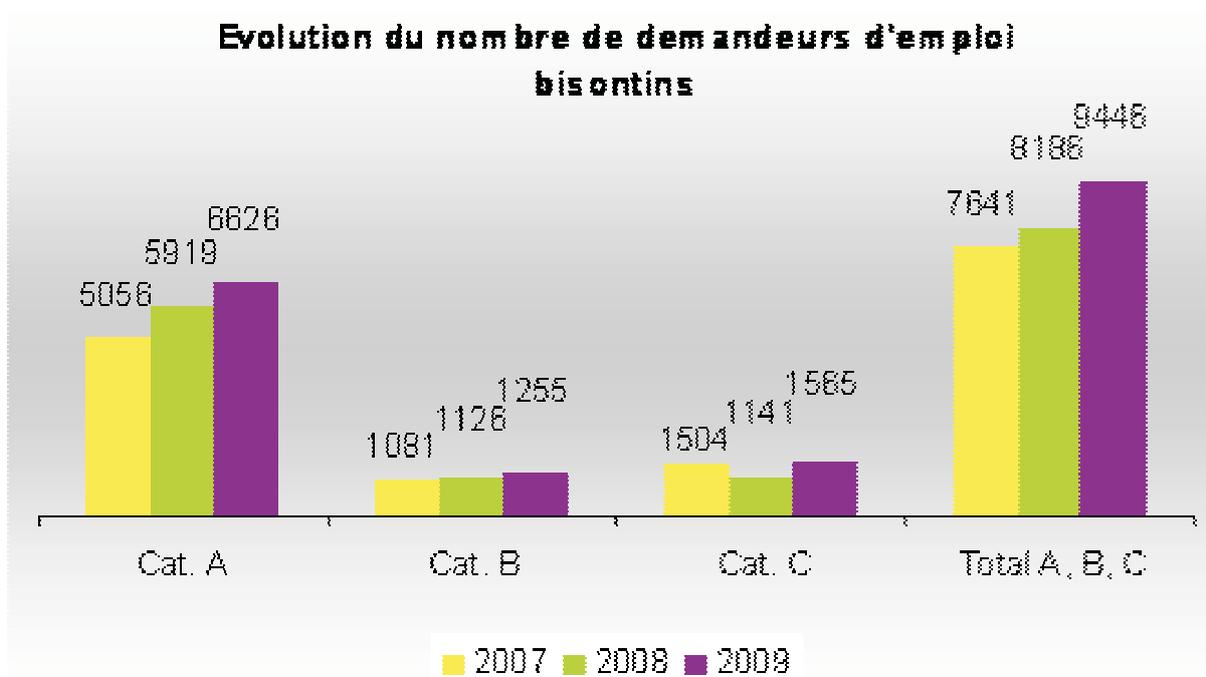
En corollaire, Pôle Emploi a enregistré une forte baisse des offres d'emploi, passant de 825 en 2007 à 463 en 2009.

A noter également l'apparition de mesures de chômage partiel à Besançon. En 2009, 134 ont été acceptées ; elles concernaient près de 4 600 salariés.

Le ralentissement économique, l'apparition du chômage partiel : tous ces indicateurs sont des **traductions de la crise économique pour les Bisontins. Une conséquence forte en est également l'augmentation de la demande d'emploi.**

a2. La forte hausse de la demande d'emploi en 2008 et 2009

La demande d'emploi des Bisontins s'est fortement accrue : entre décembre 2007 et décembre 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 31 % pour atteindre 6 626 personnes.



Cette hausse de la demande d'emploi a touché plus particulièrement certaines catégories de demandeurs d'emploi (analyse portant sur les caractéristiques de demandeurs d'emplois de catégorie A, entre décembre 2007 et décembre 2009) :

- ⇒ Les hommes : + 39 %, contre + 22 % pour les femmes,
- ⇒ Les jeunes de moins de 26 ans : + 36 % pour atteindre 1 460 personnes,
- ⇒ Les personnes ayant un diplôme compris entre le brevet des collèges et le baccalauréat : entre + 35 et + 39 %.

a3. Une forte sollicitation des services sociaux

Avant la crise économique, la Ville enregistrait une tendance à la baisse de quelques indicateurs de pauvreté/précarité -bénéficiaires de minima sociaux, bénéficiaires du revenu minimum d'insertion- et à une augmentation du revenu médian de ses habitants. **Cette tendance a pu se poursuivre encore sur le premier semestre 2008 pour ensuite s'inverser. Les répercussions de la crise se constateront donc sur ce plan dès obtention des indicateurs 2009.**

Dans l'attente, on a assisté à une stabilisation entre 2007 et 2008, reflet de cette année contrastée. Ainsi, la Ville comptait (données CAF, année 2008) :

- ⇒ 9 % de ménages allocataires d'un minimum social (revenu minimum d'insertion, allocation adulte handicapé ou allocation parent isolé), soit 5 253 ménages,
- ⇒ 2 900 ménages allocataires du RMI,
- ⇒ 16 % des ménages vivant sous le seuil de bas revenus (903 € mensuels par unité de consommation), soit près de 9 500 ménages allocataires CAF.

Au cours de l'année 2009, le Revenu de Solidarités Actives a été mis en place. Il remplace les ex-RMI et API et vise également les travailleurs pauvres. Fin décembre 2009, le Conseil Général annonçait que 13 000 personnes en bénéficiaient dans le Département.

Au cours de l'année 2009, les services du CCAS ont également pu constater les effets de cette crise :

- ⇒ Augmentation des aides financières : + 20 % de ménages bénéficiaires,
- ⇒ Augmentation des bénéficiaires de l'aide alimentaire : + 30 % de foyers concernés,
- ⇒ Tension au niveau de l'activité des services destinés aux personnes sans domicile : augmentation du taux d'occupation à l'abri de nuit pour atteindre les 100 % durant la majeure partie de la période hivernale.

b. Les réponses apportées par la Ville et par le CCAS

Une première série de réponses a été apportée par la Ville dès la construction du BP 2009. Loin d'un budget de repli ou de résignation, nous avons choisi de construire un **«budget de résistance»** avec un soutien marqué à l'investissement et une confirmation des moyens consacrés à l'accompagnement social via le CCAS.

Le budget du CCAS a lui aussi été construit pour faire face à l'urgence. Plusieurs dispositifs ont été mis en place : le microcrédit personnel, l'accompagnement du RSA, l'ouverture de la Maison des Seniors. Des postes budgétaires ont été revalorisés pour renforcer les capacités d'intervention au titre des aides d'urgence, soutenir les acteurs sociaux et accompagner l'aide alimentaire. Enfin, le CCAS s'est organisé pour renforcer ses capacités d'accueil (abri de nuit, CHRS notamment).

Le travail effectué par un groupe d'élus autour de l'élaboration de l'Analyse des Besoins Sociaux (présentée en début d'année au Conseil Municipal) a permis d'aller plus loin et **de prendre la mesure de la gravité de la crise**, dans ses conséquences locales. Sous l'autorité du Maire, les différentes lignes du budget ont alors été reprises pour **identifier des priorités de crise sur lesquelles concentrer ou redéployer les moyens inscrits au budget.** Dans le même temps, la Ville a choisi de conventionner avec l'Etat au titre du plan de relance et s'est engagée à accroître encore son effort d'investissement en s'appuyant sur le versement anticipé du FCTVA.

En refusant la communication dans l'urgence et le saupoudrage, la Ville a choisi de dégager des priorités cohérentes avec ses compétences et les grands axes de ses politiques, définies sur le mandat municipal. Ces réponses et ces choix ont été rappelés et inscrits dans le **«plan municipal pour relever les défis de la crise»** qui a été présenté au Conseil Municipal du 11 juin 2009.

Ce document actait le fait qu'en période économique et sociale difficile, des arbitrages étaient nécessaires pour affirmer **nos choix de court, de moyen et de long terme et confirmer une mobilisation en faveur du développement économique, de la cohésion sociale et sans pour autant négliger les enjeux environnementaux.** Au-delà des engagements inscrits dans la durée, ce programme était doté de 5 M€ supplémentaires financés dès 2009 par recettes nouvelles et redéploiements de crédits en décision modificative n° 1.

Son architecture générale était organisée autour de **3 axes principaux :**

• **Axe 1 : favoriser la création de richesses et d'emplois**

- 01 : optimiser l'accueil de la LGV pour favoriser une dynamique économique.
- 02 : favoriser l'attractivité de Besançon comme destination «enseignement supérieur».
- 03 : optimiser l'intégration du TCSP comme levier d'aménagement urbain et d'attractivité.
- 04 : favoriser l'attractivité de Besançon comme destination touristique et commerciale.

• **Axe 2 : favoriser la cohésion sociale en luttant contre l'exclusion et en consolidant le lien social**

01 : répondre à l'urgence sociale dans les parcours d'insertion et de retour à l'emploi.

02 : faire face aux enjeux du vieillissement et de l'accessibilité pour faire une place à chacun dans la Ville.

03 : favoriser l'intégration sociale dans les quartiers et l'épanouissement des jeunes, depuis la petite enfance jusqu'à l'accès à l'autonomie.

04 : garantir l'accès au sport et la culture pour tous.

05 : instaurer la proximité comme mode de gouvernance et approfondir encore la citoyenneté locale.

• **Axe 3 : favoriser un développement respectueux de l'environnement dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial et de l'Agenda 21**

01 : faciliter les modes alternatifs à la voiture en organisant les déplacements.

02 : garantir un cadre de vie de qualité.

03 : se montrer exemplaire en matière d'environnement et de maîtrise énergétique.

04 : garantir la qualité de l'eau au meilleur prix.

Quel bilan tirer de ce plan après un an ?

D'abord, cela s'impose : ces orientations sont toujours d'actualité. La crise économique, la réalité de terrain mais aussi les grands enjeux de développement qui sont ceux de la Ville et du Grand Besançon le confirment. De ce point de vue, les objectifs affichés en 2009 sont en cohérence avec les priorités de ce mandat et réaffirmés dans le budget 2010.

Il convient ensuite de distinguer la réalisation de ces objectifs en fonction de leur nature même. **Un certain nombre d'entre eux sont nécessairement à apprécier sur la durée** et nous continuerons à y travailler. Toutefois, avec ce que nous connaissons aujourd'hui de 2010, ils ont tous vu des avancées déterminantes, s'agissant par exemple de la préparation à l'accueil de la LGV en 2011, de l'établissement d'une nouvelle stratégie en faveur de l'enseignement supérieur sous l'égide de la Région, du dossier TCSP, de l'élaboration du schéma de développement touristique, des politiques du CCAS, de la construction du plan climat, des grands projets urbains.

La suite du rapport permet de dresser un bilan exhaustif et chiffré pour les seules dépenses inscrites sur l'exercice 2009. Mais du point de vue budgétaire, les 0,3 M€ supplémentaires affectés au CCAS ont été justifiés puis pérennisés au budget 2010 et l'effort d'investissement qui représentait la quasi totalité des autres crédits a lui aussi trouvé sa justification, l'année écoulée ayant permis de porter à un niveau jamais atteint le total des dépenses d'équipement réalisées.

II - Le bilan de l'année écoulée

1. Les principales réalisations de 2009

a. La construction de la Ville, le développement et l'emploi

• La suite du rapport met particulièrement l'accent sur les grandes réalisations de l'année, en termes d'investissement et d'équipement.

D'emblée, on peut indiquer que ces résultats s'appuient sur **notre volonté de promouvoir la réalisation de grands équipements indispensables pour le rayonnement de Besançon et de son agglomération, sur la programmation de chantiers de long terme et sur une série constante d'actions de proximité, au service des habitants** (équipements de quartier, travaux programmés au titre des tranches annuelles notamment).



A titre d'exemple (et dans des domaines évidemment très différents), rappelons que trois opérations majeures mobilisaient au BP 2009 près de 7 M€ à elles seules : la couverture de la tribune Est du stade Léo Lagrange, la construction de la nouvelle cuisine centrale et les travaux de la SMAC.

Le premier chantier a été entièrement réalisé et livré dans les temps. Le deuxième connaît des difficultés liées à la mise en défaut d'une des entreprises majeures de l'opération. La Ville a dû se substituer à elle pour reprendre les travaux en cours de réalisation. On peut d'ailleurs se féliciter que l'existence de la régie ait permis ce choix, plutôt qu'un blocage complet du chantier.

L'opération a toutefois pris du retard en raison de problèmes techniques et juridiques. Enfin, les travaux de la SMAC sont en cours, conformément aux prévisions. Après un premier appel d'offres infructueux en 2008, la Ville avait choisi de relancer la consultation en 2009. Le résultat s'est avéré positif et le choix financièrement judicieux. La nouvelle Scène des Musiques Actuelles pourra être inaugurée dans les premiers jours de 2011 et la régie autonome chargée de sa gestion sera mise en place dès cette année.

• Autre priorité affichée en 2009 et qui a mobilisé la Ville : **le renforcement de l'attractivité de Besançon et de son agglomération.**

Nous y avons travaillé en renforçant **les partenariats** au sein du Réseau Métropolitain Rhin-Rhône, en travaillant avec l'Etat et nos partenaires de la Région et du Département autour des grands enjeux qui permettent de préparer le développement futur : l'arrivée de la LGV, le projet TCSP, la valorisation du classement UNESCO notamment. Il s'agit là de **dossiers lourds**, qui nécessitent de longues heures de préparation, de discussion et de concertation. Sans rien de spectaculaire, ces grandes opérations se construisent. C'est vrai particulièrement du dossier majeur de l'aménagement de la nouvelle gare multimodale sur le site de Viotte.

La priorité au développement c'est aussi la poursuite des **grandes opérations d'aménagement avec la CAGB**, et des opérateurs, comme la sedD et la SAIEMB. 2009 a vu se poursuivre la construction des Hauts du Chazal et de Temis. Nous travaillons tout particulièrement sur l'accès au CHU. D'autres



grandes opérations d'urbanisme ont connu des avancées importantes : déblocage du dossier des fouilles sur la ZAC Pasteur, approbation du projet de réaménagement du 6 rue de la Madeleine, poursuite des études d'aménagement sur les sites Vauban, des Vaîtes et des Prés de Vaux, relance du dossier du TCSP en lien étroit avec les services de l'Etat et de la CAGB. Ainsi, c'est un nouveau paysage urbain qui se dessine, à l'image des PRU de Planoise et des Clairs-Soleils qui ont été en 2009 les premiers postes de dépenses pour la Ville (cf. ci-après).

Enfin, nous avons aussi travaillé à fédérer les énergies autour de **l'Enseignement Supérieur**, dans un contexte législatif qui reste inquiétant pour le développement de l'Université

et pour notre statut de capitale régionale. Au-delà du soutien constant aux grandes opérations d'équipement inscrites dans le CPER, la Ville a accompagné la candidature de l'UFC au plan Campus et reste mobilisée sur les problématiques de rapprochement interrégional.

• **L'environnement et le développement durable font partie intégrante de ces problématiques.** C'est vrai évidemment sur les projets exemplaires que nous souhaitons construire sur l'ex caserne Vauban, sur les Vaîtes ou sur les Prés de Vaux, mais c'est plus largement une préoccupation inscrite au sein de toutes nos politiques.



En 2009, nous avons dressé le bilan de notre premier agenda 21 et relancé une nouvelle concertation pour construire un nouvel agenda, en lien avec le Grand Besançon. **La Ville s'est aussi résolument engagée en faveur des économies d'énergie.** Nous avons revalorisé les crédits consacrés à la réhabilitation énergétique du patrimoine municipal (chaufferies par exemple) et mobilisé 1,4 M€ de tranches annuelles. Nous avons choisi de mettre en œuvre largement la certification Cit'Energie et préparé le programme de renouvellement de l'éclairage public qui a été approuvé en 2010. L'ensemble de ces mesures, la concertation avec nos partenaires et la consultation des habitants permettent l'élaboration du Plan climat énergie territorial qui sera finalisé cette année.

Les moyens mobilisés sur le budget principal sont complétés par ceux des budgets annexes, en particulier au titre de l'Eau, de l'Assainissement et du chauffage urbain (dernière partie du rapport). Et les problématiques de développement durable marquent désormais clairement tous nos projets, de leur conception à leurs modalités de réalisation, de suivi et d'évaluation.

Enfin, cette mobilisation prend également en compte **la valorisation de notre patrimoine naturel** (aménagement des collines, des jardins familiaux, des parcs et jardins). En 2009, nous avons poursuivi les programmes pluriannuels auxquels les Bisontins sont particulièrement attachés. A titre d'exemple, près de 0,5 M€ ont été mobilisés au titre du parc urbain pour améliorer le cadre de vie des habitants.

b. La cohésion sociale

• **Nous l'avons vu, 2009 a été particulièrement marqué par la dégradation du contexte économique et social,** obligeant les Collectivités à renforcer encore leurs interventions et à affirmer leurs priorités. Le CCAS s'est particulièrement mobilisé sur cette thématique puisque ces questions touchent directement son cœur de métier. La Ville l'accompagne dans tous les domaines qui restent de sa compétence.

La première réponse apportée par le CCAS a été celle du renforcement de son dispositif d'aides financières et alimentaires. C'est une priorité d'urgence sociale qui est reconduite en 2010. Dans un contexte de crise, il est nécessaire de savoir répondre aux nouvelles vulnérabilités, qu'il s'agisse par exemple des travailleurs pauvres ou des jeunes en situation difficile.

Quelques chiffres montrent l'ampleur de la mobilisation du CCAS. De 2007 à 2009, le poste budgétaire des aides financières facultatives a augmenté de 26 %. Entre 2008 et 2009, plus de 1 300 dossiers supplémentaires ont été examinés et la consommation de l'enveloppe de crédits a progressé de 18 %.



Dans le domaine de l'aide alimentaire, 2009 a vu aboutir un projet important : la relocalisation sur le site de Trépillot des Restaurants du Cœur, la Ville prenant à sa charge le coût des nouveaux locaux. Le CCAS a continué à travailler étroitement à la mobilisation de tous et à la concertation entre les différents intervenants de l'aide alimentaire. On peut aussi signaler le démarrage d'un autre chantier : la rénovation des locaux du Fourneau Economique sur le site de Champrond. Les travaux sont en cours, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville pour un coût estimé à près de 0,6 M€.

En 2009, la BJA a servi 19 884 repas pour 933 personnes différentes (contre 830 en 2008). Elle a rendu 15 642 services (contre 11 500 en 2008).

• **Autre domaine prioritaire en période économique difficile, l'insertion sociale et le retour à l'emploi.**



La Ville et la CAGB ont décidé de regrouper leurs moyens en 2009 pour plus d'efficacité, notamment avec les transferts intervenus en matière de ZFU, d'insertion et d'emploi au titre de la Mission Locale. La Ville et le CCAS sont partie prenante au sein des Groupes Solidarité Emploi (GSE) et le lien est permanent avec le PLIE. En 2009, le CCAS s'est aussi particulièrement impliqué dans la mise en œuvre du Revenu de Solidarité Active (RSA) aux côtés du Département. Une convention cadre a été élaborée avec le Conseil Général et les équipes du CCAS sont particulièrement mobilisées notamment auprès des publics les plus isolés. La priorité est celle de l'accompagnement individuel **pour le retour à l'emploi.**

Un autre chantier a été ouvert, celui des jeunes de moins de 25 ans en situation d'exclusion, avec un plan d'actions prévu pour 2010.

Enfin, une attention particulière a été apportée par le CCAS à la situation du CHAT, touché par la crise en 2009. Nous avons réussi à éviter des difficultés particulièrement graves, au prix d'une réorientation de la stratégie commerciale. L'objectif est de poursuivre ces évolutions qui permettent de garantir la pérennité de l'activité et son autofinancement. La réflexion se poursuit en ce sens en 2010.

Dernier point : l'accompagnement et l'accueil des personnes isolées. C'est un des enjeux de la reconstruction du Forum. Depuis 2009, sont regroupées les trois fonctions d'hébergement social, d'hébergement d'urgence et de CHRS. La Ville met l'accent sur ce projet qui doit permettre d'optimiser encore nos réponses aux situations difficiles.

- **La cohésion sociale c'est aussi un enjeu de citoyenneté.**

Dans ce domaine, la Ville et le CCAS ont continué à se mobiliser pour favoriser le «mieux vivre ensemble». En 2009, la Ville a souhaité redynamiser sa politique de lutte contre les discriminations. Les évolutions seront sensibles en 2010. La politique en direction des personnes handicapées, confiée au CCAS, se développe. La mise en œuvre du schéma d'accessibilité est programmée, au sein des différentes politiques municipales et la Mission Handicap poursuit un travail de longue haleine.

Nous avons aussi souhaité apporter une attention particulière aux questions liées **au vieillissement**. L'ouverture de la Maison des Seniors apparaît comme un succès et une réponse adaptée auxquels ont contribué la Ville, le CCAS et le Conseil Général.



Dans un contexte financier difficile et contraint, il nous faut être vigilant sur les questions de la prise en charge de la dépendance, de l'accueil dans les structures d'hébergement et du soutien à domicile. Nous avons ouvert des discussions en 2009 sur ces questions qui restent en 2010 des sources de préoccupations majeures. La Ville et le CCAS ont commencé à revoir certains dispositifs, par exemple s'agissant des conditions d'accueil dans les logements foyers. Une mesure particulièrement importante a été prise avec la diminution des loyers. Nous continuons à travailler cette question en 2010 avec le double souci d'optimiser la gestion et de veiller à la qualité d'un service de plus en plus indispensable. Pour ce faire, la mobilisation de tous est une nécessité.

c. La citoyenneté, les politiques culturelles, sportives et de proximité

- **En 2009, la Ville a continué à mobiliser des moyens importants dans les secteurs de l'éducation et de la jeunesse.**

Sur le mandat précédent, nous avons mis l'accent sur l'amélioration des conditions d'accueil et des conditions de travail dans les établissements scolaires. Jusqu'en 2014, les programmes d'investissement seront plus limités (hors opérations d'ampleur, comme la cuisine centrale). **En 2009, nous avons plutôt mis l'accent sur la qualité du service rendu**, sur l'articulation avec le Programme de Réussite Educative et sur l'offre de services proposée par la Ville. Parmi les principales réalisations on peut signaler la restructuration des locaux de la Direction de l'Education, le regroupement des écoles de Bregille/Prés de Vaux et la mobilisation de tous les acteurs pour faire face au sinistre intervenu à la Maternelle Champagne.

Dans le domaine de la Petite Enfance, un nouveau règlement d'accueil est intervenu au 1^{er} juillet 2009, avec un élargissement de l'offre proposée.

Nous avons également conduit en 2009 une campagne de sensibilisation au respect et à la prévention des violences et des incivilités. Le bilan du dispositif des correspondants de nuit a été établi avec la volonté d'élargir et de réorienter nos interventions en articulation avec les politiques de tranquillité publique. La décision de reconduction a été prise avec la création d'un dispositif de médiation de jour.

Nous privilégions les **actions de proximité**. Au-delà, notre volonté est d'associer l'ensemble des acteurs de terrain, dont les Conseils Consultatifs d'Habitants, définitivement installés en 2009. La montée en charge de ces nouvelles instances se poursuit sur 2010, avec désormais un budget propre.

Nous avons aussi continué activement **la politique menée dans les quartiers**, avec un soutien renouvelé aux Maisons de Quartiers, aux actions inscrites dans le CUCS et aux associations de terrain. La Ville poursuit résolument son effort, dans un contexte pourtant incertain.

• **Dans le domaine touristique et culturel**, l'année 2009 a été consacrée à la consolidation des actions initiées dès le lendemain de l'inscription UNESCO et à la préparation du schéma de développement proposé au Conseil Municipal début 2010. En 2009, l'accent a été mis sur le renforcement de l'Office du Tourisme et des Congrès, avec en particulier le réaménagement du hall de l'Hôtel de Ville.

Nous avons poursuivi notre réflexion sur la mise en valeur du site de la Citadelle pour engager dès la fin de l'année des décisions lourdes sur son avenir, à échéance de la fin de la DSP.

Dans le domaine de **la Culture**, 2009 a vu aussi une série de décisions importantes. Certaines ont été difficiles, comme la décision de mettre un terme à notre politique de Grand Evènement suite à l'échec de Sonorama. D'autres constituent des étapes déterminantes dans l'avancée de dossiers majeurs pour Besançon et son agglomération : démarrage des travaux de la SMAC, lancement opérationnel de la Cité des Arts, approbation du projet de rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie par exemple. On peut aussi citer : le développement du rayonnement de l'ERBA, la montée en puissance du Théâtre Musical, le développement des conventionnements, la restructuration de l'Orchestre, la création du service d'Archéologie Préventive et la préparation de l'année Proudhon.



En matière sportive, beaucoup se sont focalisés sur les difficultés sportives et financières connues par le sport de haut niveau bisontin. Malgré les critiques, la Ville est toujours restée aux côtés des clubs sportifs, avec un discours de vérité, des engagements clairs et tenus. Mais cela ne doit pas cacher toute l'étendue de nos interventions : depuis le fonctionnement des équipements mis à disposition jusqu'à l'organisation de manifestations exceptionnelles comme le Tour de France, en passant par le soutien, sans faille, au sport amateur. Nous avons renforcé nos moyens dans ce domaine et travaillé à un vaste plan de réhabilitation du patrimoine sportif qui va se déployer à compter de 2010.

- Enfin, l'intervention de la Ville se traduit aussi par **une série d'actions au quotidien.**

Le rapport d'activité des services décrit la multitude de ces interventions. En 2009, un certain nombre d'évolutions significatives sont intervenues, avec le renforcement de **la mutualisation entre la Ville, la CAGB et le CCAS.** La principale a concerné la mise en place du Pôle Ressources Humaines Partagé. Nous avons renforcé les liens entre les trois structures, dans une logique d'amélioration du service rendu et de gains organisationnels. En 2009, nous avons aussi créé la nouvelle Direction de l'Accueil et intégré quelques évolutions majeures, comme la délivrance des passeports biométriques.



L'amélioration des locaux et le rapprochement des services se sont traduits par l'aménagement de nouveaux locaux pour la Voirie sur le site des Prés de Vaux et le déménagement des TIC sur le site de la City. Une série de mouvements sont programmés pour optimiser encore la gestion des occupations et **rendre le service public toujours plus efficient.**

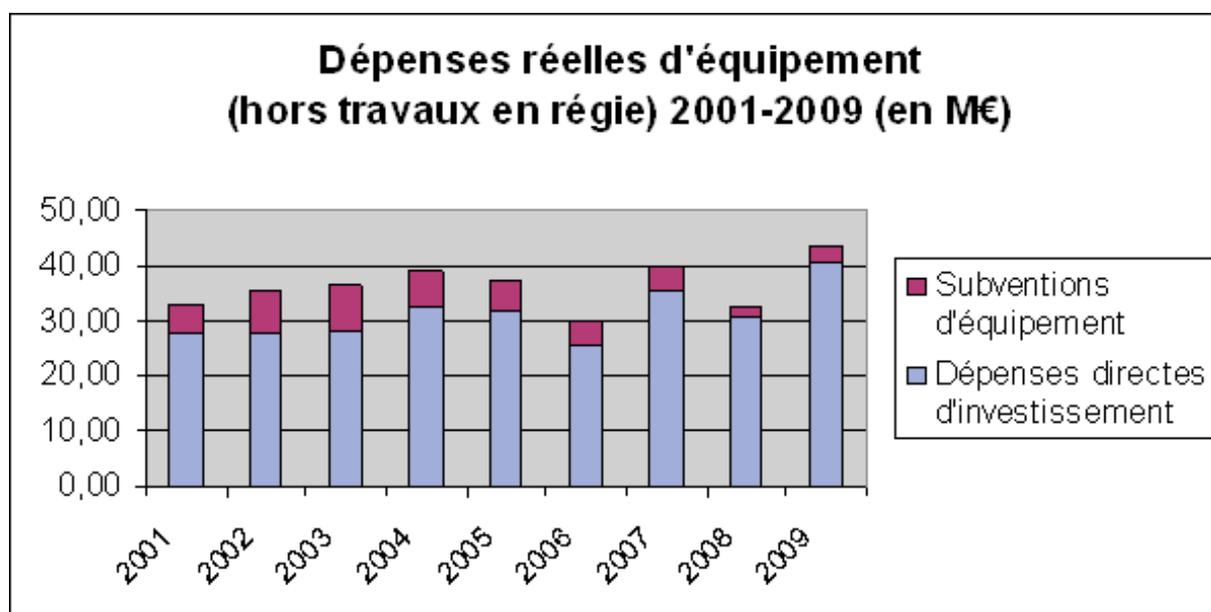
Parmi les chantiers poursuivis en 2009, on peut citer celui de la Relation Citoyens et de la dématérialisation des procédures. L'écoute des usagers et la qualité du service rendu sont une priorité. En 2009 la Ville s'est résolument engagée dans la Charte Marianne. Nous avons aussi nettement réduit nos délais de paiement auprès de nos fournisseurs. Au 31 décembre 2009, le délai de mandatement par la Ville (hors délai du Comptable) avait été en moyenne ramené à 21 jours.

2. Un effort exceptionnel réalisé en investissement

a. Les données brutes : résultats et comparaisons

L'année 2009 a été une année très satisfaisante en investissement, avec des dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette en capital) réalisées sur le budget principal à hauteur de 43,8 M€ (33,1M€ en 2008) et de 45,7 M€ avec les travaux en régie (36,1 M€ en 2008).

Lors du Conseil Municipal du 11 juin 2009, nous avons affirmé avec force le rôle que la Ville devait jouer face à la grave crise que nous connaissons et dont le pays n'est pas encore sorti. Face à cette crise aux facettes multiples (économiques, financière, environnementale, énergétique, climatique...), nous avons affirmé notamment que le rôle des collectivités était de **soutenir l'investissement**. Car l'investissement est **créateur de richesses et d'emplois**, mais aussi parce qu'en favorisant l'attractivité, le développement culturel et touristique, le développement durable, la Ville joue un rôle moteur pour soutenir l'activité et apporter des marchés au monde économique.



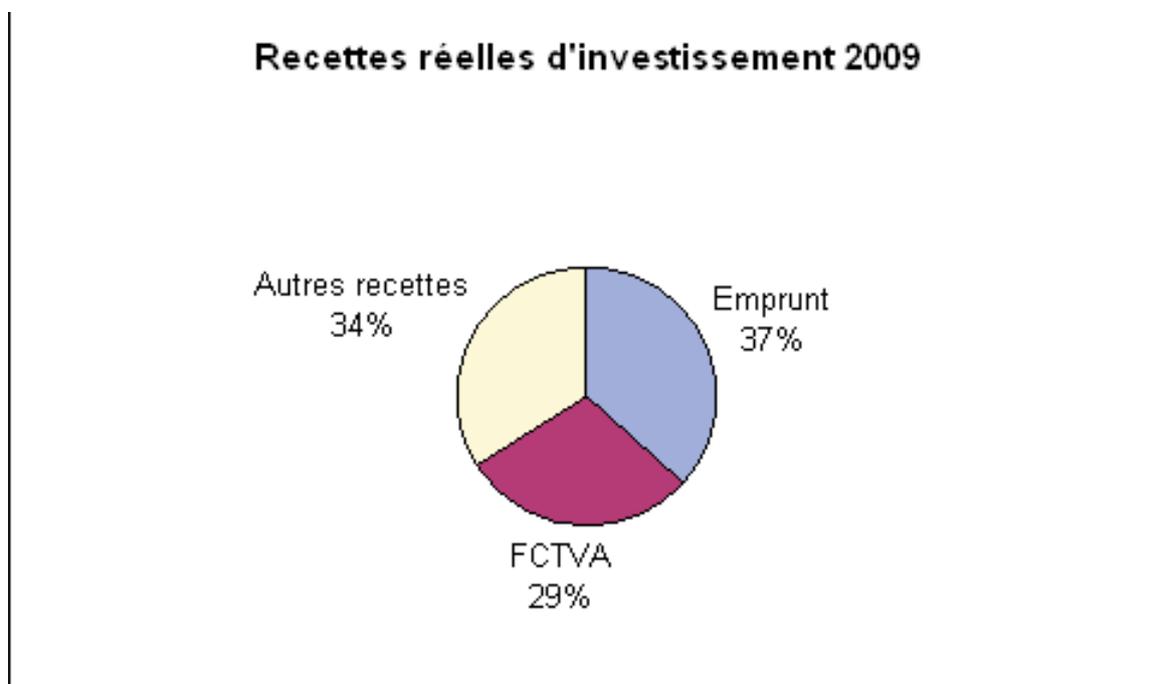
Le graphique précédent permet de constater que **l'année 2009 a été une année exceptionnelle par l'ampleur du programme d'investissement réalisé.**

Il faut par ailleurs souligner que ces dépenses ont généré des subventions de nos partenaires qui nous ont permis de dégager, sans recours supplémentaire à l'emprunt, une capacité d'investissement de 42,3 M€ au BP 2010.

Au total, tous budgets confondus, la Ville a investi 59,4 M€ (avec travaux en régie) pour le dynamisme de son territoire (contre 45 M€ en 2008), soit une augmentation de près de 32 %.

b. Les recettes réelles d'investissement

Hors gestion active de la dette et autofinancement des reports et investissement de N-1, les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 27,2 M€ en 2009. Elles se décomposent comme suit :



Elles sont en augmentation par rapport à 2008 (25,1 M€) et leur analyse recouvre des évolutions diverses. On peut évoquer :

- **le double versement de FCTVA suite à la contractualisation avec l'Etat dans le cadre du Plan de relance (8 M€)** : en 2009, la Ville a perçu, comme prévu, le FCTVA de 2009 (4,3 M€) et le FCTVA 2010 (3,6 M€) avec un an d'avance, ainsi qu'un rattrapage du FCTVA 2008 (0,1 M€). Toutefois, cela ne représente que 0,4 M€ de plus qu'en 2008, qui avait vu également un double versement de FCTVA, suite à un décalage de la part des services préfectoraux.
- une hausse des amendes de police de 1 059 K€ à 1 373 K€, après 2 ans de baisse. Toutefois par rapport à 2006, cette recette est en baisse de 15 %.
- **une forte hausse des subventions d'équipements reçues de nos partenaires, de 4 537 K€ en 2008 à 6 102 K€ en 2009, en lien avec la hausse des dépenses d'investissement**
- Une diminution de la Taxe Locale d'Equipe-ment, de 446 K€ en 2008 à 400 K€, liée à la crise qui ralentit les opérations immobilières
- **un volume d'emprunt de 10 M€ relativement stable (10,6 M€ en 2008)**
- les autres recettes d'investissement (1,3 M€) sont variables d'une année sur l'autre : elles correspondent notamment à des transferts de droit à déduction de TVA.

c. Les grandes opérations de 2009

Sur le budget principal, les dépenses réelles d'équipement (compte 20-21-23) ont fortement progressé par rapport à 2008, qui avait été marqué par une légère pause. **En 2009, le taux de consommation des investissements a été de 61 % pour les dépenses directes (réparties entre les opérations individualisées : 25,3 M€ et les tranches annuelles : 14,9 M€) et de 59 % pour les dépenses indirectes (3,4 M€ de subventions d'équipement versées sur 2009).** Ce pourcentage moyen s'explique par l'importance des prévisions du BP et en décisions modificatives.

L'année 2009 a été marquée par **de grandes opérations d'aménagement urbain**. L'arrivée de la LGV et l'aménagement de la gare Viotte ont été préparés par le lancement d'études pré-opérationnelles (376 K€) et le démarrage de la reconstruction des ponts Chemin Français et Nicolas Bruand (526 K€).

Les Programmes de Rénovation Urbaine ont poursuivi leur essor : ainsi, la Ville continue son action en faveur des quartiers, avec 1 130 K€ dépensés sur Clairs-Soleils en 2009, sur des opérations telles que l'extension de la bibliothèque, les aménagements des sites Mirabeau, de la place et du parc, et 2 963 K€ réalisés sur Planoise, avec notamment la réalisation de la traversée Allende (qui s'achèvera en 2011), la liaison entre le Centre Mandela et Cologne, la restructuration du parc urbain ou encore les études pour la nouvelle crèche. La Ville soutient également les vastes opérations d'amélioration de l'habitat menées par les bailleurs sociaux (465 K€ en 2009). Une étude a également été menée en 2009 sur le secteur de Palente-Orchamps (35 K€). Le quartier de la Mouillère a été presque achevé (1 058 K€), avec notamment la réalisation du passage souterrain pour les modes doux le reliant au parc Micaud.

Cette intervention forte sur les quartiers s'accompagne d'une réflexion dynamique sur les nouveaux quartiers. Car gérer une ville c'est aussi anticiper son évolution et penser l'avenir de son territoire. La Ville de Besançon prépare ainsi, par des études et des premières acquisitions, le nouvel éco-quartier des Vaîtes (283 K€), le nouveau quartier de la Caserne Vauban (127 K€), celui des Planches (75 K€), la restructuration du secteur Madeleine (16 K€) ou encore l'aménagement du secteur des Prés de Vaux (50 K€). La construction des futurs Passages Pasteur a également connu une avancée majeure (1 569 K€), avec l'achèvement de la Place Pasteur. L'intégration de ces nouveaux espaces à la ville et leur lien avec les territoires existants se fera par une stratégie de développement volontariste et d'organisation de la mobilité urbaine. En 2009, la Ville a ainsi mené des études pour accompagner de manière harmonieuse le TCSP et faire de ce nouveau mode de déplacement un vrai levier de dynamisme territorial.

L'attractivité de la capitale régionale et son rayonnement ont constitué un axe fort de notre Plan municipal pour relever les défis de la crise.

Dans le domaine culturel, chacun a pu assister à la levée impressionnante du bâtiment de la SMAC dans ce site symbolique que constituent les Prés de Vaux (2 058 K€ réalisés en 2009). La SMAC constituera un élément moteur du paysage culturel de la Ville dès 2011 en ouvrant à tous le le champ d'exploration des musiques actuelles et en fédérant les énergies, notamment avec la future Cité des Arts. En 2009, la Ville a participé à cette opération d'envergure pour la réalisation des études à hauteur de 57 K€, en lien avec le Grand Besançon et la Région. Ces équipements bénéficient du soutien de nombreux partenaires, et notamment, il faut le souligner, de l'Union Européenne (à hauteur totale de près de 5 M€). L'Union Européenne reconnaît par là leur intérêt majeur en matière de dynamisme et de développement, conférant ainsi une vraie valeur ajoutée au projet.



La rénovation et l'entretien du patrimoine historique sont également un élément fort du rayonnement touristique de notre ville et de son attractivité. En 2009, 2 292 K€ ont été consacrés à la rénovation du patrimoine Vauban et de la Citadelle. La restructuration de la Porte Noire a été engagée à l'automne 2009 (77 K€). 460 K€ ont également été consacrés à l'acquisition d'œuvres d'art et de matériel pour les musées et les bibliothèques et 60 K€ à la numérisation de leurs collections, dans un objectif d'accès au plus grand nombre.

L'Enseignement Supérieur est également un facteur du dynamisme et du rayonnement d'une ville. En 2009, nous y avons consacré 450 K€, sur la deuxième tranche de l'UFR Médecine et le Restaurant Universitaire de la Bouloie. Nous nous réjouissons que l'ambitieux et indispensable programme universitaire prévu au Contrat de projets (pour lequel la ville participera à hauteur totale de plus de 8 M€), qui avait connu un lourd retard, faute de déblocage des crédits par l'Etat, s'engage enfin.

La nécessité, pour Besançon, de tenir son rôle de capitale régionale, de développer sans cesse son attractivité, ne nous a pas fait oublier **la proximité**.

L'amélioration de la vie quotidienne des Bisontins et de leur **cadre de vie** est un souci constant, préoccupation qui prend encore plus de poids dans un contexte de crise sociale. En 2009, la Ville a ainsi consacré 3 922 K€ à la construction de la nouvelle cuisine centrale, 212 K€ à l'extension de la maternelle Paul Bert, 2 292 K€ à l'extension du Cimetière Saint-Claude, 725 K€ pour l'entretien des espaces verts et sportifs, 272 K€ pour les parcs et jardins de quartiers, 118 K€ pour les jardins familiaux. Elle a poursuivi son action en faveur de la démocratisation des nouvelles technologies de communication, avec la distribution de cartables numériques (182 K€) et l'informatisation des écoles (23 K€). 5 359 K€ ont été dépensés pour améliorer le patrimoine municipal (écoles, crèches, bâtiments associatifs et socio-culturels...) et 3 902 K€ pour l'entretien des voiries.

En 2009, les études ont été menées pour préparer la rénovation du Fourneau Economique et le transfert de l'accueil de jour (6 K€), pour les personnes en situation de grande exclusion. Les travaux ont pu ainsi débuter dès le mois de mars 2010. Nous avons également participé à hauteur de 64 K€ à la réhabilitation des logements foyers. La Ville est la collectivité la plus proche des citoyens et en cela, nous avons **un devoir d'accueil, d'écoute et de services de proximité**. 53 K€ ont ainsi été consacrés à préparer le centre d'appel citoyen mis en place récemment et le réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville a permis, dès l'été 2009, d'offrir à tous un accueil centralisé et lisible (554 K€ en 2009).

Enfin, nous avons conforté **notre action en matière de développement durable**, pour répondre à l'urgence environnementale et climatique. Comme le soulignait récemment Pierre Radanne, ancien Président de l'ADEME, «les collectivités ont une valeur d'exemple et renforcent les particuliers dans leur capacité de décision». En 2009, la Ville a à la fois renforcé son action en faveur de l'environnement et conforté son rôle d'exemplarité. Elle a ainsi consacré 364 K€ au développement des énergies renouvelables et 1 388 K€ pour des travaux de maîtrise énergétique sur son patrimoine.

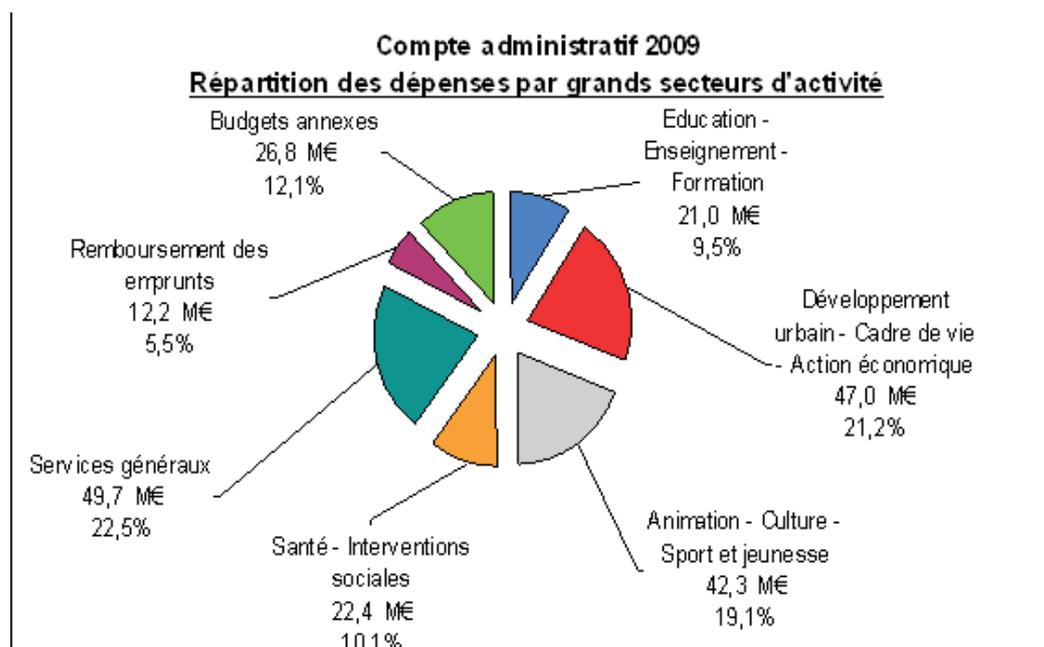
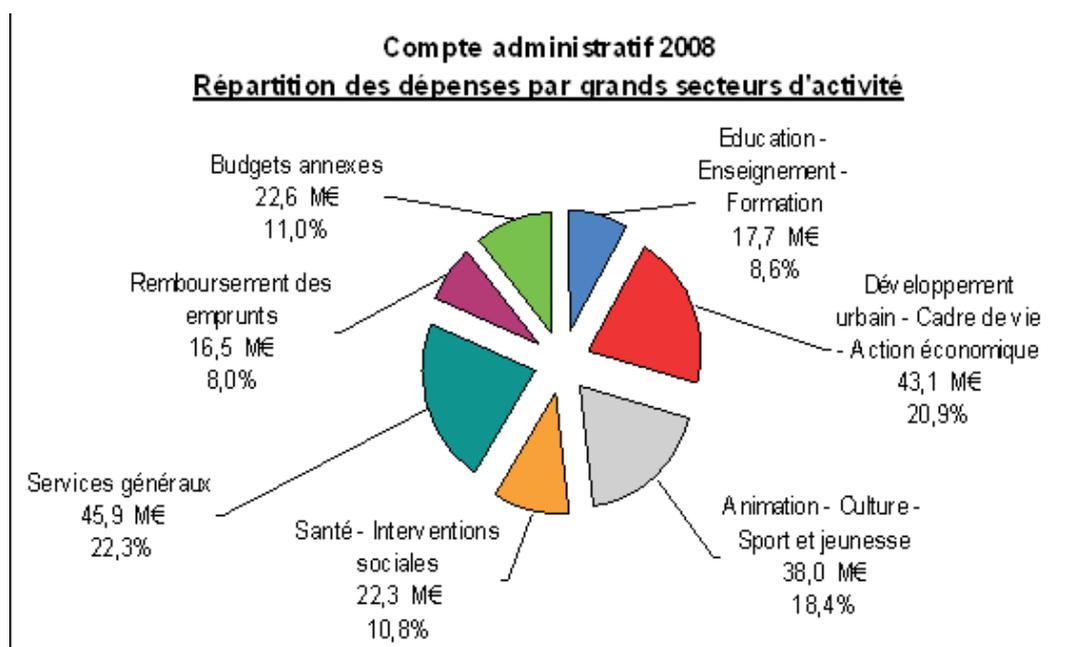
Par ailleurs, les Bisontins ont été incités à s'équiper de capteurs solaires et de récupérateurs d'eau de pluie avec le versement de 76 K€ de subventions d'équipement. 689 K€ ont été dépensés pour la mise en place du Plan de Déplacement Urbain et pour les modes doux. La valorisation socio-écologique des collines s'est poursuivie (114 K€), ainsi que la mise en valeur des parcs et jardins du centre-ville (169 K€). Une étude partenariale sur la requalification du jardin botanique a également été menée (23 K€).

III - Les résultats de 2009

1. La présentation comparée des réalisations 2008 et 2009 sur le budget général

a. Les principales politiques publiques

Les graphiques suivants présentent la répartition des dépenses réalisées en 2008 et 2009, par grands secteurs d'activité. Ils sont établis par regroupement des fonctions budgétaires à partir des données brutes figurant en annexes des comptes administratifs. La présentation par fonction ne distingue pas investissement et fonctionnement, pas plus que les modalités d'intervention ou la nature des crédits mobilisés par la Ville (dépenses d'équipement, crédits d'exploitation, dépenses de personnel, etc.).



Le premier constat qui s'impose est celui de la **relative stabilité dans la ventilation respective des interventions de la Ville d'un exercice sur l'autre**. La structure générale n'est pas fondamentalement modifiée, même si des différences existent, du fait des spécificités de chacune des années.

En 2009, comme en 2008, **le premier poste de dépenses de la Ville** et son domaine d'intervention majeur concerne **le développement urbain, le cadre de vie et l'action économique**. C'est dans l'ensemble plus de 21 % des dépenses totales du budget général. Le pourcentage est un peu plus élevé en 2009 en raison de l'effet cumulé de la hausse de ces dépenses (de 43,1 M€ à 47,0 M€), de la progression exceptionnelle des dépenses d'équipement et de l'augmentation du total général des dépenses d'un exercice sur l'autre (de 206,1 M€ en 2008 à 221,4 M€ en 2009). C'est en effet dans ce domaine que s'impute l'essentiel des grandes opérations d'investissement dont l'accélération a été sensible en 2009, en particulier en matière d'urbanisme (PRU).

Deuxième secteur d'intervention en pourcentage, celui de l'animation, de la culture, du sport et de la jeunesse. La part totale de ces dépenses et les réalisations constatées augmentent entre 2008 et 2009, passant de 18,4 % à 19,1 % et de 38 M€ à 42,3 M€. Là encore, ces évolutions s'expliquent pour l'essentiel par la progression des dépenses d'équipement avec des dossiers comme le stade Léo Lagrange ou la SMAC.

Le secteur de la Santé et des interventions sociales est stable de 2008 sur 2009 et reste proche de 22 M€ et 10 % du total.

Toutefois, l'effort effectif de la Ville dans le domaine des politiques sociales est largement sous-estimé puisque ce mode de calcul ne prend en compte que le montant de la subvention versée par la Ville **au CCAS** (près de 9 M€) et non la totalité du budget de ce dernier (26,5 M€). En 2009, le CCAS a comme la Ville choisi de réorienter ses interventions et de les prioriser dans le contexte de crise, tout en faisant des efforts de gestion significatifs et en prélevant une partie de ses moyens sur ses résultats. Son budget étant très majoritairement un budget de fonctionnement, les évolutions constatées sur les autres grands domaines et imputables à l'investissement ne se retrouvent pas dans ces comparaisons.

Le secteur Education Enseignement Formation a représenté en 2009 un volume de dépenses de 21 M€ contre 17,7 M€ en 2008. Là encore, l'explication majeure tient à la progression très sensible des dépenses d'équipement et d'abord aux travaux de la cuisine centrale.

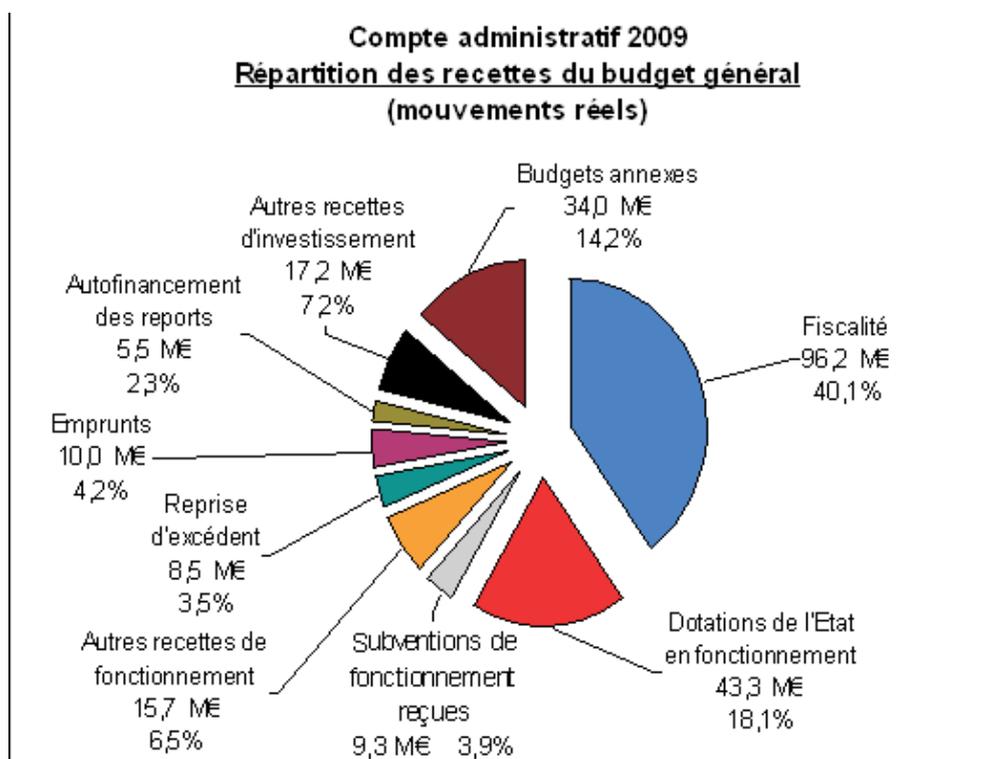
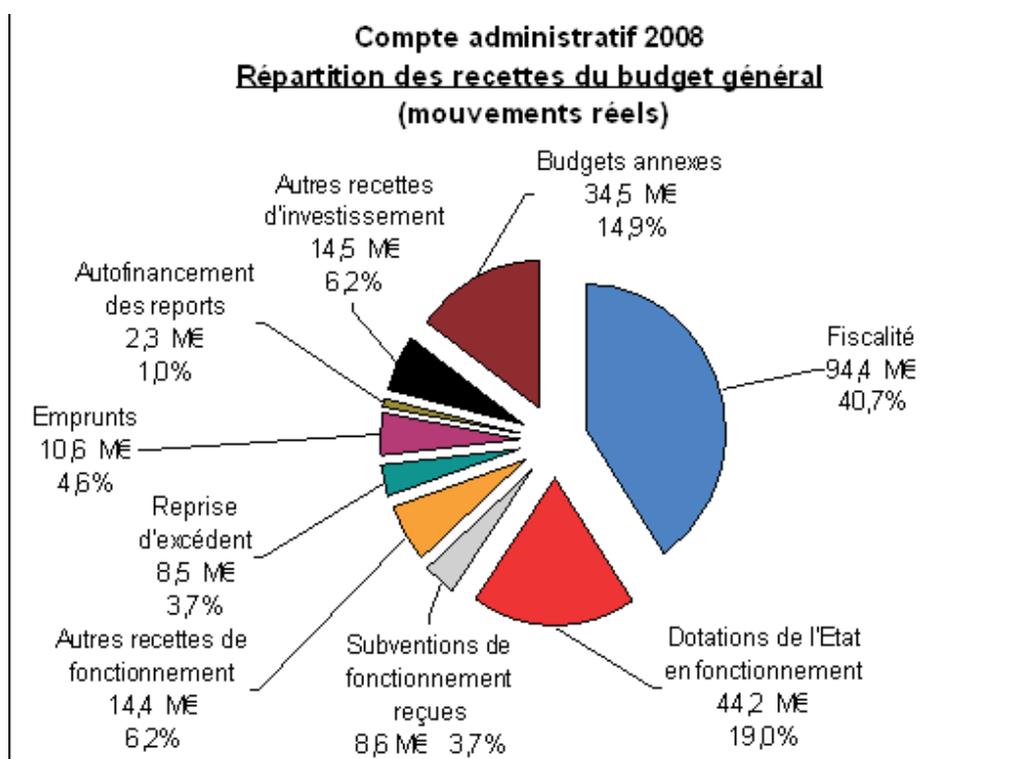
Cette progression des investissements est mesurable aussi dans le secteur des budgets annexes (notamment s'agissant de l'Eau et de l'Assainissement). Les dépenses progressent globalement de 22,6 M€ à 26,8 M€. Le détail des réalisations figure dans la dernière partie du rapport.

La part de dépense imputable aux **services généraux** (qui comprend les Formalités Administratives, les services supports, etc...) reste stable en pourcentage à un peu plus de 22 %.

Quant au **remboursement des emprunts**, il a coûté 12,2 M€ à la Ville en 2009 contre 16,5 M€ en 2008. Cette évolution très nette a bénéficié à la Ville. Elle s'explique par l'effet cumulé de la baisse du capital remboursé en raison de l'amortissement d'un certain nombre de prêts et des taux d'intérêt bas dont la Ville a continué à profiter en 2009. C'est aussi le résultat d'une politique de gestion active de la dette qui permet de valoriser les opportunités de marché sans risque excessif pour les finances de la Collectivité et d'une dette relativement courte.

b. Le financement des politiques publiques

Le financement comparé des interventions de la Ville aux CA 2008 et 2009 est récapitulé ci-après :



En recettes, comme en dépenses, on peut constater une certaine stabilité d'un exercice sur l'autre, dans la part respective des grandes catégories de recettes. Certaines évolutions sont toutefois à signaler.

Le premier constat est déjà connu : les recettes de la fiscalité restent le premier poste de financement pour la Ville. Toutefois, si le pourcentage est globalement stable d'un exercice sur l'autre, l'analyse doit être nuancée. En effet, le terme de fiscalité recouvre les recettes de la fiscalité directe communale, celles de la fiscalité indirecte et celles de taxe professionnelle reversées par la CAGB au titre de l'ACTP. En 2009, par rapport à l'année précédente, les recettes de fiscalité directe ont progressé sous l'effet conjugué de la hausse des bases et des taux, faisant plus que couvrir le recul enregistré sur la fiscalité indirecte (droits de mutation notamment) et l'ACTP (transferts à la CAGB).

Le second poste de recettes de la Ville est constitué par les dotations de l'Etat. Hors FCTVA, force est de constater que ces recettes sont en diminution. Elles étaient de 44,2 M€ en 2008, elles sont de 43,3 M€ en 2009 (de 19,0 % à 18,1 %). La baisse constatée est de près de 1 M€ de CA à CA, ce qui confirme nos prévisions et nos inquiétudes pour l'avenir. Il faut en effet rappeler que la loi de finances 2009 avait mis fin unilatéralement au «contrat» qui unissait l'Etat et les Collectivités Locales et que la loi de finances 2010 a confirmé cette évolution. Le désengagement de l'Etat reste une réalité, mesurée sous l'angle des réalisations effectives.

On peut noter d'un exercice sur l'autre que **les subventions de fonctionnement reçues** sont en sensible progression : elles évoluent de 8,6 M€ à 9,3 M€. Cela s'explique par l'encaissement des subventions exceptionnelles au titre du Tour de France et par un rappel de versements de la CAF, au titre du Contrat Enfance Jeunesse. En pourcentage, ces recettes sont globalement stables.

Le poste «autres recettes de fonctionnement» recouvre toute une série de recettes. Il progresse de 14,4 M€ à 15,7 M€. Le détail de ces recettes est donné ci-après.

Le résultat de l'exercice précédent repris d'un exercice sur l'autre est stable (de l'ordre de 8,5 M€).

En investissement, les évolutions sont plus sensibles. On retrouve ici le pendant des mouvements observés en recettes.

C'est le cas notamment pour les **autres recettes d'investissement**. Elles évoluent de 14,5 M€ à 17,2 M€, sous l'effet du versement anticipé du FCTVA en 2009 (double versement, en application des dispositions du plan de relance, du fait de l'engagement de la Ville à faire progresser ses investissements). **Logiquement, la Ville a donc moins mobilisé d'emprunt** que ce qui aurait été nécessaire pour faire face à l'accroissement des dépenses d'équipement. L'emprunt est donc resté proche de 10 M€ (pour moins de 5 % du total). L'autofinancement des reports a lui augmenté de 2,3 M€ à 5,5 M€, la Ville ayant pu en 2009 moins reporter d'emprunt en raison de la progression sensible des autres recettes d'investissement et notamment des subventions d'équipement (dont la réalisation est à mettre en parallèle avec les résultats enregistrés sur la section d'investissement).

2. Les données budgétaires et la situation financière de la Ville

a. Le budget général

Budget général - Recettes réelles - Répartition par budget

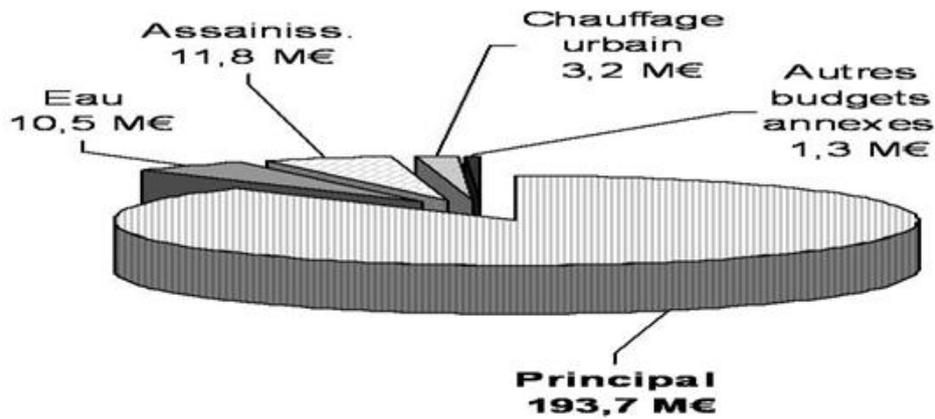
	2008			2009		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	52 767 433,00	27 456 572,78	17 775 437,00	58 326 743,00	32 739 882,40	21 415 952,00
Fonctionnement	169 365 853,00	170 036 733,43	0,00	170 459 238,00	172 083 319,50	0,00
	222 133 286,00	197 493 306,21	17 775 437,00	228 785 981,00	204 823 201,90	21 415 952,00
<i>Mouvements DSP Casino</i>			0,00	925 984,00	925 983,38	0,00
<i>Gestion active dette</i>	45 035 000,00	44 034 087,37	0,00	48 900 000,00	48 899 148,00	0,00
<i>Autofinancement N-1</i>	18 133 028,62	18 133 028,62	0,00	16 553 538,20	16 553 538,20	0,00
BUDGET PRINCIPAL	285 301 314,62	259 660 422,20	17 775 437,00	295 165 503,20	271 201 871,48	21 415 952,00
Investissement	4 868 917,00	3 660 600,41	336 070,00	4 897 179,00	3 081 445,17	1 785 430,00
Fonctionnement	9 237 527,74	8 869 479,69	0,00	9 256 493,63	8 427 345,32	0,00
EAU	14 106 444,74	12 530 080,10	336 070,00	14 153 672,63	11 508 790,49	1 785 430,00
Investissement	5 915 290,00	5 028 933,70	858 975,00	8 153 509,00	6 567 828,37	1 496 961,00
Fonctionnement	13 586 835,81	13 210 248,63	0,00	12 554 192,60	11 816 027,12	0,00
ASSAINISSEMENT	19 502 125,81	18 239 182,33	858 975,00	20 707 701,60	18 383 855,49	1 496 961,00
Investissement	132 903,79	132 831,12	0,00	116 391,30	116 391,71	0,00
Fonctionnement	626 560,96	664 232,47	0,00	663 014,73	655 327,07	0,00
SSADPA	759 464,75	797 063,59	0,00	769 406,03	771 718,78	0,00
Investissement	203 014,15	125 379,15	77 500,00	206 795,41	206 595,41	0,00
Fonctionnement	544 586,00	519 674,04	0,00	559 016,00	530 578,79	0,00
FORÊTS	747 600,15	645 053,19	77 500,00	765 811,41	737 174,20	0,00
Investissement	18 084,35	18 084,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	60 356,49	26 093,95	34 262,54	60 356,49	26 093,95	34 262,54
ZA CHAMPS MONTANTS	78 440,84	44 178,20	34 262,54	60 356,49	26 093,95	34 262,54
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	236 428,80	37 441,80	198 987,00	202 944,80	3 957,80	198 987,00
ZA EDISON	236 428,80	37 441,80	198 987,00	202 944,80	3 957,80	198 987,00
Investissement	3 386 432,00	1 538 486,83	1 267 312,00	4 224 121,40	1 573 059,35	2 509 395,00
Fonctionnement	630 495,83	641 700,46	0,00	812 265,21	812 264,71	0,00
CHAUFFAGE URBAIN	4 016 927,83	2 180 187,29	1 267 312,00	5 036 386,61	2 385 324,06	2 509 395,00
Investissement				0,00	0,00	0,00
Fonctionnement				681 208,00	162 868,84	0,00
ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	0,00	0,00	0,00	681 208,00	162 868,84	0,00
Investissement	14 524 641,29	10 504 315,46	2 539 857,00	17 597 996,11	11 545 320,01	5 791 786,00
Fonctionnement	24 922 791,63	23 968 871,04	233 249,54	24 779 491,46	22 434 463,60	233 249,54
BUDGETS ANNEXES	39 447 432,92	34 473 186,50	2 773 106,54	42 377 487,57	33 979 783,61	6 025 035,54
Investissement	67 292 074,29	37 960 888,24	20 315 294,00	75 924 739,11	44 285 202,41	27 207 738,00
Fonctionnement	194 288 644,63	194 005 604,47	233 249,54	195 238 729,46	194 517 783,10	233 249,54
	261 580 718,92	231 966 492,71	20 548 543,54	271 163 468,57	238 802 985,51	27 440 987,54
<i>Mouvements DSP Casino</i>			0,00	925 984,00	925 983,38	0,00
<i>Gestion active dette</i>	45 035 000,00	44 034 087,37	0,00	48 900 000,00	48 899 148,00	0,00
<i>Autofinancement N - 1</i>	18 133 028,62	18 133 028,62	0,00	16 553 538,20	16 553 538,20	0,00
BUDGET GENERAL	324 748 747,54	294 133 608,70	20 548 543,54	337 542 990,77	305 181 655,09	27 440 987,54

Budget général - Dépenses réelles - Répartition par budget

	2008			2009		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	80 010 411,00	46 588 869,54	23 283 469,00	83 327 083,00	53 759 311,01	24 047 796,00
Fonctionnement	142 122 875,00	136 893 532,70	0,00	145 458 898,00	139 929 182,00	0,00
	222 133 286,00	183 482 402,24	23 283 469,00	228 785 981,00	193 688 493,01	24 047 796,00
<i>Mouvements DSP Casino</i>				925 984,00	925 983,38	0,00
<i>Gestion active dette (GAD)</i>	45 035 000,00	44 034 087,37	0,00	48 900 000,00	48 899 148,00	0,00
<i>Autofinancement N-1</i>	18 133 028,62	18 133 028,62	0,00	16 553 538,20	16 553 538,20	0,00
BUDGET PRINCIPAL	285 301 314,62	245 649 518,23	23 283 469,00	295 165 503,20	260 067 162,59	24 047 796,00
Investissement	6 673 561,00	2 983 948,95	2 509 590,00	6 740 484,00	4 143 412,27	2 397 764,00
Fonctionnement	7 393 881,00	6 821 388,52	0,00	7 381 966,00	6 344 908,46	0,00
EAU	14 067 442,00	9 805 337,47	2 509 590,00	14 122 450,00	10 488 320,73	2 397 764,00
Investissement	10 027 509,00	5 295 848,69	4 545 649,00	12 232 577,00	7 264 807,32	4 636 573,00
Fonctionnement	5 650 164,00	4 302 573,04	0,00	5 496 038,00	4 521 314,76	0,00
ASSAINISSEMENT	15 677 673,00	9 598 421,73	4 545 649,00	17 728 615,00	11 786 122,08	4 636 573,00
Investissement	58 891,00	40 236,44	18 653,00	46 582,00	38 600,87	7 980,00
Fonctionnement	576 451,00	575 563,12	0,00	601 280,00	575 012,67	0,00
SSADPA	635 342,00	615 799,56	18 653,00	647 862,00	613 613,54	7 980,00
Investissement	324 883,15	118 101,16	181 375,00	336 044,41	222 454,35	97 597,00
Fonctionnement	422 717,00	397 856,62	0,00	429 767,00	401 131,12	0,00
FORÊTS	747 600,15	515 957,78	181 375,00	765 811,41	623 585,47	97 597,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	36 689,00	7 377,82	29 311,18	29 311,18	0,00	29 311,18
	36 689,00	7 377,82	29 311,18	29 311,18	0,00	29 311,18
<i>Déficit d'investissement</i>	41 749,80	41 749,80	0,00	31 043,37	31 043,37	0,00
ZA CHAMPS MONTANTS	78 438,80	49 127,62	29 311,18	60 354,55	31 043,37	29 311,18
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00
	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00
<i>Déficit d'investissement</i>	224 754,98	224 754,98	0,00	191 270,98	191 270,98	0,00
ZA EDISON	232 404,98	224 754,98	7 650,00	198 920,98	191 270,98	7 650,00
Investissement	3 644 219,00	1 781 009,77	1 102 133,00	4 357 076,40	2 857 772,89	1 293 266,00
Fonctionnement	336 800,00	305 316,91	0,00	514 131,21	320 728,14	0,00
CHAUFFAGE URBAIN	3 981 019,00	2 086 326,68	1 102 133,00	4 871 207,61	3 178 501,03	1 293 266,00
Investissement				42 542,00	39 452,47	3 059,00
Fonctionnement				638 666,00	120 357,37	0,00
ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	0,00	0,00	0,00	681 208,00	159 809,84	3 059,00
Investissement	20 729 063,15	10 219 145,01	8 357 400,00	23 755 305,81	14 566 500,17	8 436 239,00
Fonctionnement	14 424 352,00	12 410 076,03	36 961,18	15 098 809,39	12 283 452,52	36 961,18
	35 153 415,15	22 629 221,04	8 394 361,18	38 854 115,20	26 849 952,69	8 473 200,18
<i>Déficit d'investissement</i>	266 504,78	266 504,78	0,00	222 314,35	222 314,35	0,00
BUDGETS ANNEXES	35 419 919,93	22 895 725,82	8 394 361,18	39 076 429,55	27 072 267,04	8 473 200,18
Investissement	100 739 474,15	56 808 014,55	31 640 869,00	107 082 388,81	68 325 811,18	32 484 035,00
Fonctionnement	156 547 227,00	149 303 608,73	36 961,18	160 557 707,39	152 212 634,52	36 961,18
	257 286 701,15	206 111 623,28	31 677 830,18	267 640 096,20	220 538 445,70	32 520 996,18
<i>Mouvements DSP Casino</i>				925 984,00	925 983,38	0,00
<i>Gestion active dette</i>	45 035 000,00	44 034 087,37	0,00	48 900 000,00	48 899 148,00	0,00
<i>Autofinancement N - 1</i>	18 133 028,62	18 133 028,62	0,00	16 553 538,20	16 553 538,20	0,00
<i>Autofinancement + déficit</i>	266 504,78	266 504,78	0,00	222 314,35	222 314,35	0,00
BUDGET GENERAL	320 721 234,55	268 545 244,05	31 677 830,18	334 241 932,75	287 139 429,63	32 520 996,18

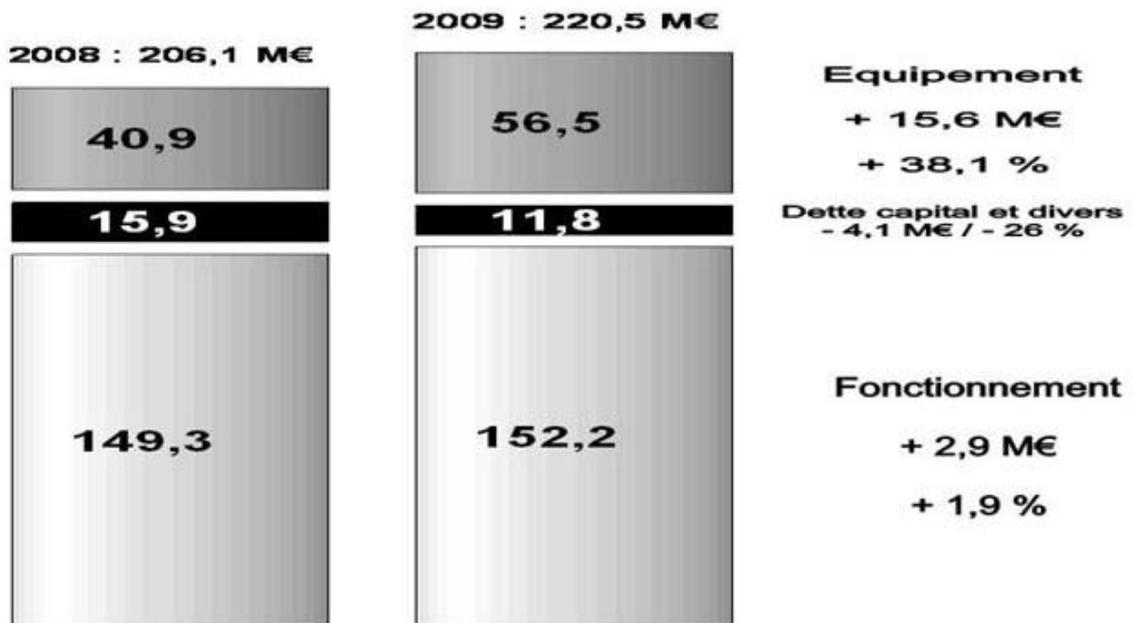
Budget général - Dépenses réelles

Répartition par budgets



CA 2009 : 220,5 M€

Evolution entre CA 2008 et CA 2009



Pour une plus juste comparaison avec l'exercice précédent, il convient de neutraliser les mouvements exceptionnels enregistrés à l'occasion du renouvellement de la délégation de service public du casino, pour une même somme de 925 983 € en dépenses et en recettes de fonctionnement.

Hors ce retraitement, gestion active de la dette, déficit d'investissement et autofinancement des investissements de N-1, **les dépenses réelles du budget général se sont élevées à 220,5 M€ au lieu de 206,1 M€ en 2008, soit une hausse globale de 14,4 M€ et de 7,0 %.**

❖ **Le fonctionnement** n'absorbe que 2,9 M€ supplémentaires et limite sa progression à moins de 2 %

❖ **Le remboursement de dette en capital** est en très net recul, de 3,7 M€ et de 24 %, dont 3,5 M€ sur le seul budget principal

❖ **Les dépenses d'équipement brut** ont enregistré un spectaculaire bond en avant avec 15,6 M€ supplémentaires et + 38 %.

Si 11,0 M€ sont à mettre au crédit du budget principal, 4,6 M€ doivent l'être à celui des **budgets annexes**, pourtant plus modestes en volume mais qui ont accru leurs réalisations de plus de 50 % par rapport à 2008.

Globalement, ce sont 56,5 M€ qui auront été investis en 2009 (hors travaux en régie), soit près de 26 % des dépenses totales.

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a pu être réalisé sans que la ville n'augmente sa dette : 10,0 M€ d'emprunt auront été mobilisés en 2009 au lieu de 10,6 en 2008.

L'ensemble de ces évolutions fait l'objet de développements plus détaillés dans la suite de ce rapport.

Budget général - Recettes réelles - Répartition par nature et budget

	Principal		Eau		Assainissement		Chauffage Urbain		Forêts, SSADPA, Archéologie préventive		Zones d'activités		Total budgets annexes		Total budget général	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Emprunts	31 300 000	10 021 482,13	1 302 261	0,00	936 443	0,00	110 283	0,00	77 500	77 500,00	0	0,00	2 426 487	77 500,00	33 726 487	10 098 982,13
Subventions	10 276 840	6 101 577,37	605 548	69 786,89	1 356 009	706 770,70	3 417 849	1 120 387,90	0	0,00	0	0,00	5 379 406	1 896 945,49	15 656 246	7 998 522,86
FCTVA	7 906 913	8 011 950,06	0	0,00	0	0,00	0	0,00	6 229	6 229,41	0	0,00	6 229	6 229,41	7 913 142	8 018 179,47
Cessions immobilisations	692 587	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	200	0,00	0	0,00	200	0,00	692 787	0,00
Autofinanc. reports + investissement	5 508 032	5 508 032,00	895 420	895 420,28	3 044 291	3 044 291,14	0	0,00	0	0,00	0	0,00	3 939 711	3 939 711,42	9 447 743	9 447 743,42
Solde reporté	0	0,00	1 798 100	1 798 099,72	2 617 383	2 617 382,86	13 494	13 494,40	239 257	239 257,71	0	0,00	4 668 235	4 668 234,69	4 668 235	4 668 234,69
Autres recettes	2 642 371	3 096 840,84	295 850	318 138,28	199 383	199 383,67	682 495	439 177,05	0	0,00	0	0,00	1 177 728	956 699,00	3 820 099	4 053 539,84
Investissement	58 326 743	32 739 882,40	4 897 179	3 081 445,17	8 153 509	6 567 828,37	4 224 121	1 573 059,35	323 186	323 987,12	0	0,00	17 597 996	11 545 320,01	75 924 739	44 285 202,41
Fiscalité directe	67 333 626	67 359 151,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	67 333 626	67 359 151,00
Fiscalité indirecte	11 391 238	11 264 757,62	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	11 391 238	11 264 757,62
Fiscalité reversée	17 590 546	17 590 546,52	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	17 590 546	17 590 546,52
Fiscalité	96 315 410	96 214 455,14	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	96 315 410	96 214 455,14
Dotations Etat	43 300 917	43 292 622,38	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	43 300 917	43 292 622,38
Subventions, participations	8 196 965	9 275 280,56	92 261	22 261,00	1 386 806	1 387 490,45	0	0,00	570 000	523 272,08	0	0,00	2 049 067	1 933 023,53	10 246 032	11 208 304,09
Dotations, subventions	51 497 882	52 567 902,94	92 261	22 261,00	1 386 806	1 387 490,45	0	0,00	570 000	523 272,08	0	0,00	2 049 067	1 933 023,53	53 546 949	54 500 926,47
Produits services et domaine	10 357 295	10 259 663,24	9 060 800	8 358 343,30	8 115 500	7 380 480,27	0	0,00	668 703	169 477,78	233 250	0,00	18 078 253	15 908 301,35	28 435 548	26 167 964,59
Autres recettes	3 785 779	4 538 426,21	72 210	15 518,39	72 800	68 969,80	731 899	731 898,50	583 434	584 923,11	0	0,00	1 460 343	1 401 309,80	5 246 122	5 939 736,01
Résultat N-1	8 502 872	8 502 871,97	31 223	31 222,63	2 979 087	2 979 086,60	80 366	80 366,21	71 102	71 101,73	30 052	30 051,75	3 191 830	3 191 828,92	11 694 702	11 694 700,99
Fonctionnement	170 459 238	172 083 319,50	9 256 494	8 427 345,32	12 554 193	11 816 027,12	812 265	812 264,71	1 893 239	1 348 774,70	263 301	30 051,75	24 779 492	22 434 463,60	195 238 730	194 517 783,10
Sous-total	228 785 981	204 823 201,90	14 153 673	11 508 790,49	20 707 702	18 383 855,49	5 036 386	2 385 324,06	2 216 425	1 671 761,82	263 301	30 051,75	42 377 488	33 979 783,61	271 163 469	238 802 985,51
DSP Casino	925 984	925 983,38	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	925 984	925 983,38
Gestion active dette	48 900 000	48 899 148,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	48 900 000	48 899 148,00
Autofinancement de N - 1	16 553 538	16 553 538,20	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	16 553 538	16 553 538,20
TOTAL	295 165 503	271 201 871,48	14 153 673	11 508 790,49	20 707 702	18 383 855,49	5 036 386	2 385 324,06	2 216 425	1 671 761,82	263 301	30 051,75	42 377 488	33 979 783,61	337 542 991	305 181 655,09

Budget général - Dépenses réelles - Répartition par nature et budget

	Principal		Eau		Assainissement		Chauffage Urbain		SSADPA, Forêts, Archéologie préventive		Zones d'activités		Total budgets annexes		Total budget général	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses d'équipement	65 845 296	40 231 581,20	6 410 184	3 852 365,59	10 982 077	6 062 188,73	4 179 446	2 680 144,24	403 568	284 648,49	0	0,00	21 975 275	12 879 347,05	87 820 571	53 110 928,25
Subventions équipement	5 774 500	3 391 869,19	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	5 774 500	3 391 869,19
Equipement	71 619 796	43 623 450,39	6 410 184	3 852 365,59	10 982 077	6 062 188,73	4 179 446	2 680 144,24	403 568	284 648,49	0	0,00	21 975 275	12 879 347,05	93 595 071	56 502 797,44
Autres dépenses	1 397 181	148 586,03	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	1 397 181	148 586,03
Dette en capital	10 310 106	9 987 274,59	330 300	291 046,68	1 250 500	1 202 618,59	177 630	177 628,65	21 600	15 859,20	0	0,00	1 780 030	1 687 153,12	12 090 136	11 674 427,71
Investissement	83 327 083	53 759 311,01	6 740 484	4 143 412,27	12 232 577	7 264 807,32	4 357 076	2 857 772,89	425 168	300 507,69	0	0,00	23 755 306	14 566 500,17	107 082 389	68 325 811,18
Personnel	82 609 285	81 519 287,67	2 873 000	2 558 168,72	2 269 374	1 978 577,02	0	0,00	1 018 145	796 237,01	0	0,00	6 160 519	5 332 982,75	88 769 784	86 852 270,42
Subventions	21 009 968	20 810 850,32	116 000	111 892,80	10 000	10 000,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	126 000	121 892,80	21 136 968	20 932 743,12
Autres dépenses	41 839 665	37 599 044,01	4 392 966	3 674 846,94	3 216 664	2 532 737,74	514 131	320 728,14	651 568	300 264,15	36 961	0,00	8 812 290	6 828 576,97	50 651 955	44 427 620,98
Fonctionnement	145 458 898	139 929 182,00	7 381 966	6 344 908,46	5 496 038	4 521 314,76	5 14 131	320 728,14	1 669 713	1 096 501,16	36 961	0,00	15 098 809	12 283 452,52	160 557 707	152 212 634,52
Sous-total	228 785 981	193 688 493,01	14 122 450	10 488 320,73	17 728 615	11 786 122,08	4 871 208	3 178 501,03	2 094 881	1 397 008,85	36 961	0,00	38 854 115	26 849 952,69	267 640 096	220 538 445,70
DSP Casino	925 984	925 983,38	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	925 984	925 983,38
Gestion active de la dette	48 900 000	48 899 148,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	48 900 000	48 899 148,00
Solde investissement reporté	16 553 538	16 553 538,20	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	222 314	222 314	222 314	222 314,35	16 775 853	16 775 852,95
TOTAL	295 165 503	260 067 162,59	14 122 450	10 488 320,73	17 728 615	11 786 122,08	4 871 208	3 178 501,03	2 094 881	1 397 008,85	259 276	222 314,35	39 076 430	27 072 267,04	334 241 933	287 139 429,63

b. Le budget principal

Budget Principal - Répartition par nature

hors gestion active de la dette, autofinancement des investissements de N-1
et mouvements exceptionnels DSP casino

DEPENSES 193,7 M€

RECETTES 204,8 M€

FONCTIONNEMENT 139,9 M€ INVESTISSEMENT 53,8 M€

Equipement et divers	43,8 M€
Dette en capital	10,0 M€
Charges financières 2,3 M€	
Subventions	20,8 M€
Dépenses courantes	35,3 M€
Frais de personnel	81,5 M€

Epargne brute
32,2 M€

Emprunt	10,0 M€
Autofinanc. reports	5,5 M€
Autres	17,2 M€
Excédent N-1	8,5 M€
Exploitation et divers	14,8 M€
Subventions	9,3 M€
Dotations Etat	43,3 M€
Fiscalité	96,2 M€

INVESTISSEMENT 32,7 M€
FONCTIONNEMENT 172,1 M€

Compte Administratif 2009 - Recettes réelles

BUDGET PRINCIPAL	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Amendes de police	1 373 437,00	1 373 437,00	100,0 %	
TLE	191 388,00	400 247,00	209,1 %	
FCTVA	7 906 913,00	8 011 950,06	101,3 %	
Emprunts	31 300 000,00	10 021 482,13	32,0 %	17 470 000,00
Subventions d'équipement	10 276 840,00	6 101 577,37	59,4 %	3 945 952,00
Avances, créances	366 096,00	366 095,79	100,0 %	
Produits de cessions d'immobilisations	692 587,00	0,00	0,0 %	
Autofinancement des reports de N-1	5 508 032,00	5 508 032,00	100,0 %	
Autres recettes d'investissement	711 450,00	957 061,05	134,5 %	
SOUS-TOTAL	58 326 743,00	32 739 882,40	56,1 %	21 415 952,00
<i>Gestion active de la dette</i>	<i>48 900 000,00</i>	<i>48 899 148,00</i>	<i>100,0 %</i>	
<i>Autofinancement investissements réalisés en N-1</i>	<i>16 553 538,20</i>	<i>16 553 538,20</i>	<i>100,0 %</i>	
TOTAL INVESTISSEMENT	123 780 281,20	98 192 568,60	79,3 %	21 415 952,00
<i>Fiscalité directe</i>	<i>67 333 626,00</i>	<i>67 359 151,00</i>	<i>100,0 %</i>	
Taxes d'électricité et taxe sur les pylônes	1 700 500,00	1 815 265,63	106,7 %	
Taxe de séjour	240 000,00	218 303,09	91,0 %	
Taxe sur les jeux du Casino	2 200 000,00	2 025 366,88	92,1 %	
Divers droits d'occupation du domaine public	560 338,00	564 373,55	100,7 %	
Droits de stationnement	3 981 400,00	4 058 269,20	101,9 %	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	2 360 000,00	2 324 693,91	98,5 %	
Taxe sur emplacements publicitaires	225 000,00	132 051,52	58,7 %	
Divers impôts et taxes	124 000,00	126 433,84	102,0 %	
<i>Fiscalité indirecte</i>	<i>11 391 238,00</i>	<i>11 264 757,62</i>	<i>98,9 %</i>	
Attribution de compensation	16 015 923,00	16 015 923,52	100,0 %	
Dotation de Solidarité Communautaire	1 574 623,00	1 574 623,00	100,0 %	
<i>Fiscalité reversée par la CAGB</i>	<i>17 590 546,00</i>	<i>17 590 546,52</i>	<i>100,0 %</i>	
Recettes fiscales et taxes diverses	96 315 410,00	96 214 455,14	99,9 %	
Dotation forfaitaire	30 150 199,00	30 150 199,00	100,0 %	
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.	5 716 706,00	5 716 706,00	100,0 %	
Dotation Nationale de Péréquation	1 141 505,00	1 141 505,00	100,0 %	
Dotation Générale de Décentralisation	1 135 853,00	1 128 278,00	99,3 %	
Dotations fiscales (y compris dts mutation + appareils auto.)	5 051 164,00	5 050 648,38	100,0 %	
D.G.F. permanents syndicaux	53 400,00	52 991,00	99,2 %	
Dotation Spéciale Instituteurs	13 690,00	13 895,00	101,5 %	
Dotation de recensement	25 900,00	25 900,00	100,0 %	
Dotation titres sécurisés	12 500,00	12 500,00	100,0 %	
Dotations de l'Etat	43 300 917,00	43 292 622,38	100,0 %	
Etat	1 095 725,00	1 063 578,07	97,1 %	
Régions	425 039,00	422 038,98	99,3 %	
Départements (dont FDTP)	953 480,00	956 653,98	100,3 %	
Communes	58 792,00	46 161,39	78,5 %	
Groupements de collectivités	182 896,00	179 887,93	98,4 %	
CCAS	247 696,00	209 914,00	84,7 %	
Budget communautaire (Europe)	114 784,00	100 404,11	87,5 %	
Contrat enfance et jeunesse (CAF, MSA...)	4 716 046,00	5 898 728,38	125,1 %	
Autres organismes	402 507,00	397 913,72	98,9 %	
Subventions et participations	8 196 965,00	9 275 280,56	113,2 %	
Vente produits, prestations services	10 357 295,00	10 259 663,24	99,1 %	
Revenus des immeubles	1 183 445,00	1 288 548,91	108,9 %	
Redevances fermiers et concessionnaires	911 578,00	767 387,62	84,2 %	
Autres produits de gestion courante	1 689 466,00	1 796 949,75	106,4 %	
<i>Retraitement DSP Casino</i>	<i>- 925 984,00</i>	<i>- 925 983,38</i>	<i>100,0 %</i>	
Remboursements sur rémunérations personnel	168 385,00	131 305,50	78,0 %	
Produits de cessions d'immobilisations	0,00	694 062,00		
Autres recettes de fonctionnement	758 889,03	786 155,81	103,6 %	
Autres recettes	14 143 074,03	14 798 089,45	104,6 %	
Reprise anticipée d'excédent	8 502 871,97	8 502 871,97	100,0 %	
TOTAL FONCTIONNEMENT	170 459 238,00	172 083 319,50	101,0 %	
TOTAL GENERAL	294 239 519,20	270 275 888,10	91,9 %	21 415 952,00

Compte Administratif 2009 - Dépenses réelles

BUDGET PRINCIPAL	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Dépenses d'équipement (20 sauf 204 - 21 - 23)	65 845 296,00	40 231 581,20	61,1 %	21 732 337,00
Subventions d'équipement versées (204)	5 774 500,00	3 391 869,19	58,7 %	2 064 803,00
Dépenses imprévues	1 000 000,00	0,00	0,0 %	
Autres dépenses d'investissement	397 181,00	148 586,03	37,4 %	248 590,00
Remboursement dette en capital	10 310 106,00	9 987 274,59	96,9 %	2 066,00
SOUS-TOTAL	83 327 083,00	53 759 311,01	64,5 %	24 047 796,00
<i>Gestion active de la dette</i>	<i>48 900 000,00</i>	<i>48 899 148,00</i>	<i>100,0 %</i>	
<i>Autofinancement des investissements réalisés en N-1</i>	<i>16 553 538,20</i>	<i>16 553 538,20</i>	<i>100,0 %</i>	
TOTAL INVESTISSEMENT	148 780 621,20	119 211 997,21	80,1 %	24 047 796,00
Rémunération et charges du personnel permanent	79 496 386,00	78 586 504,69	98,9 %	
Rémunération et charges du personnel vacataire	3 112 879,00	2 932 782,98	94,2 %	
Personnel	82 609 265,00	81 519 287,67	98,7 %	0,00
Charges financières	3 163 701,00	2 257 365,90	71,4 %	0,00
Subventions de fonctionnement au CCAS	9 284 400,00	9 284 400,00	100,0 %	
Subventions de fonctionnement (hors CCAS)	11 725 568,00	11 526 450,32	98,3 %	
Subventions	21 009 968,00	20 810 850,32	99,1 %	0,00
Contingents et participations obligatoires	1 062 375,00	1 016 956,09	95,7 %	
Déficit du budget des forêts	400 000,00	372 524,62	93,1 %	
Déficit du budget archéologie préventive	170 000,00	150 747,46	88,7 %	
Indemnités, cotisations et formation des élus	885 750,00	862 310,41	97,4 %	
Pertes sur créances irrécouvrables	137 932,00	39 246,15	28,5 %	
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	200 000,00	161 654,40	80,8 %	
Charges diverses de gestion courante	1 028 984,00	1 028 323,39	99,9 %	
<i>Retraitement DSP Casino</i>	<i>- 925 984,00</i>	<i>- 925 983,38</i>	<i>100,0 %</i>	
Redevances, brevets, licences	25 034,00	22 375,30	89,4 %	
Reversement et restitution sur impôts et taxes	332 589,00	310 804,67	93,5 %	
Titres annulés	98 856,00	39 119,98	39,6 %	
Dépenses imprévues	768 085,00	0,00	0,0 %	
Impôts, taxes et versements assimilés	710 154,00	704 157,37	99,2 %	
Contrats de service public	1 648 148,00	1 589 726,88	96,5 %	
Energie (chauffage, éclairage)	4 875 624,00	4 458 233,24	91,4 %	
Carburants	570 000,00	481 714,72	84,5 %	
Crédit bail immobilier	885 000,00	882 805,25	99,8 %	
Loyers et charges locatives	1 522 211,00	1 520 301,43	99,9 %	
Eau et assainissement des bâtiments	636 760,00	603 743,87	94,8 %	
Cotisations municipales	329 251,00	309 876,03	94,1 %	
Assurances	897 539,00	863 169,60	96,2 %	
Affranchissements	342 859,00	291 232,52	84,9 %	
Télécommunications	488 014,00	472 439,29	96,8 %	
Indemnités au comptable	9 100,00	9 024,21	99,2 %	
Dépenses à évolution contrainte	17 098 281,00	15 264 503,50	89,3 %	0,00
Alimentation	1 271 659,00	1 256 424,30	98,8 %	
Fournitures d'atelier et de voirie	3 512 197,00	3 391 328,80	96,6 %	
Prestations de service	5 528 818,00	4 913 956,24	88,9 %	
Travaux et réparations	3 147 803,00	2 991 005,42	95,0 %	
Autres	7 952 872,00	7 379 627,65	92,8 %	
Crédits courants des services	21 413 349,00	19 932 342,41	93,1 %	
Charges exceptionnelles	164 334,00	144 832,20	88,1 %	
TOTAL FONCTIONNEMENT	145 458 898,00	139 929 182,00	96,2 %	0,00
TOTAL GENERAL	294 239 519,20	259 141 179,21	88,1 %	24 047 796,00

Le tableau et le graphique suivants permettent de comprendre la structure du budget principal, d'où viennent les principales recettes et à quoi elles sont utilisées, par nature, comment se construit l'épargne de fonctionnement nécessaire au financement de l'investissement.

La part proportionnelle des principaux postes de recettes de fonctionnement, hors excédent (163,6 M€) a sensiblement varié entre 2008 et 2009 :

Part des recettes de fonctionnement hors excédent reporté (en %)			
	2008	2009	Ecart
Fiscalité directe	39,5	41,2	+ 1,7
Fiscalité indirecte	7,7	6,9	- 0,8
Dotations Etat	27,4	26,5	- 0,9
Autres recettes	25,4	25,4	0

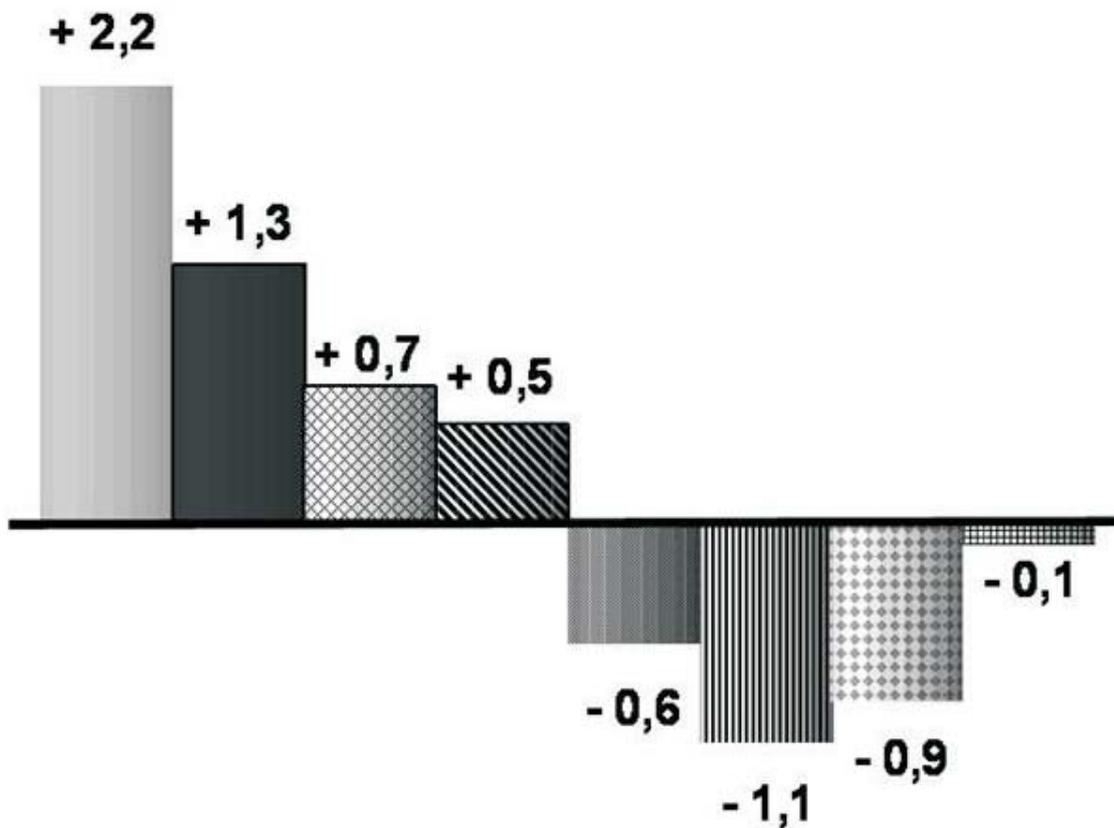
On constate que la part de la fiscalité directe, en hausse de 1,7 point, vient compenser les deux évolutions très négatives de la fiscalité indirecte et des dotations de l'Etat.

L'épargne est en baisse de 1 M€ et de 3 % : c'est la résultante des évolutions respectives des recettes (+ 1,2 % et + 2,0 M€) et des dépenses (+ 2,2 % et + 3,0 M€).

Outre le fait que la plupart des collectivités ont subi, à des degrés variables, la même érosion en 2009, **le niveau de l'épargne hors excédent reporté (23,65 M€) reste satisfaisant et, en tout état de cause, supérieur à celui des autres villes puisqu'il représente 14,5 % des recettes de fonctionnement en 2009 au lieu de 14,1 % en 2008 pour la moyenne des villes de 100 à 300 000 habitants.**

Recettes réelles de fonctionnement

+ 2,0 M€ / CA 2008



□ Fiscalité directe effet bases	■ Fiscalité directe effet taux
⊠ Subventions	▣ Exploitation et domaine
■ Fiscalité reversée CAGB	▨ Fiscalité indirecte
□ Dotation Etat	⊞ Autres

A hauteur de 172,0 M€, les recettes réelles de fonctionnement n'ont progressé que de 1,2 % et de 2,0 M€ par rapport à celles de 2008 (170 M€).

Hors fiscalité directe, les recettes ont enregistré une perte de 1,5 M€.

Le recul des 0,6 M€ de la fiscalité reversée est indolore puisqu'il s'accompagne de la réduction équivalente des dépenses correspondant aux compétences transférées à la CAGB.

Plus inquiétante est la tendance observée sur la fiscalité indirecte et les dotations de l'Etat.

Les dotations de l'Etat, 43 M€ et 25 % des recettes de fonctionnement, subissent un net recul de 0,9 M€.

L'évolution est tout aussi négative pour la fiscalité indirecte, en baisse de 1,1 M€ sur la seule année 2009.

En M€	2006	2007	2008	2009	2009/2008	2009/2006
Prélèvement sur jeux casino	2,7	2,6	2,4	2,0	- 0,4	- 0,7
Droits de mutation	3,4	3,4	3,3	2,3	- 1,0	- 1,1
Droits de stationnement	3,8	4,0	3,9	4,1	+ 0,2	+ 0,3
Taxe sur l'électricité	1,7	1,5	1,8	1,8	0	+ 0,1
Autres taxes	1,1	1,0	1,0	1,1	+ 0,1	0
TOTAL	12,7	12,5	12,4	11,3	- 1,1	- 1,4

Depuis 2006, la fiscalité indirecte aura perdu 1,4 M€, plus de deux points de fiscalité directe, perte concentrée sur les jeux du Casino et les droits de mutation.

La hausse de 0,7 M€ des subventions s'explique essentiellement par celles du Tour de France (+ 0,2 M€) et par une régularisation de versements de la Caisse d'Allocations Familiales, deux recettes non reconductibles.

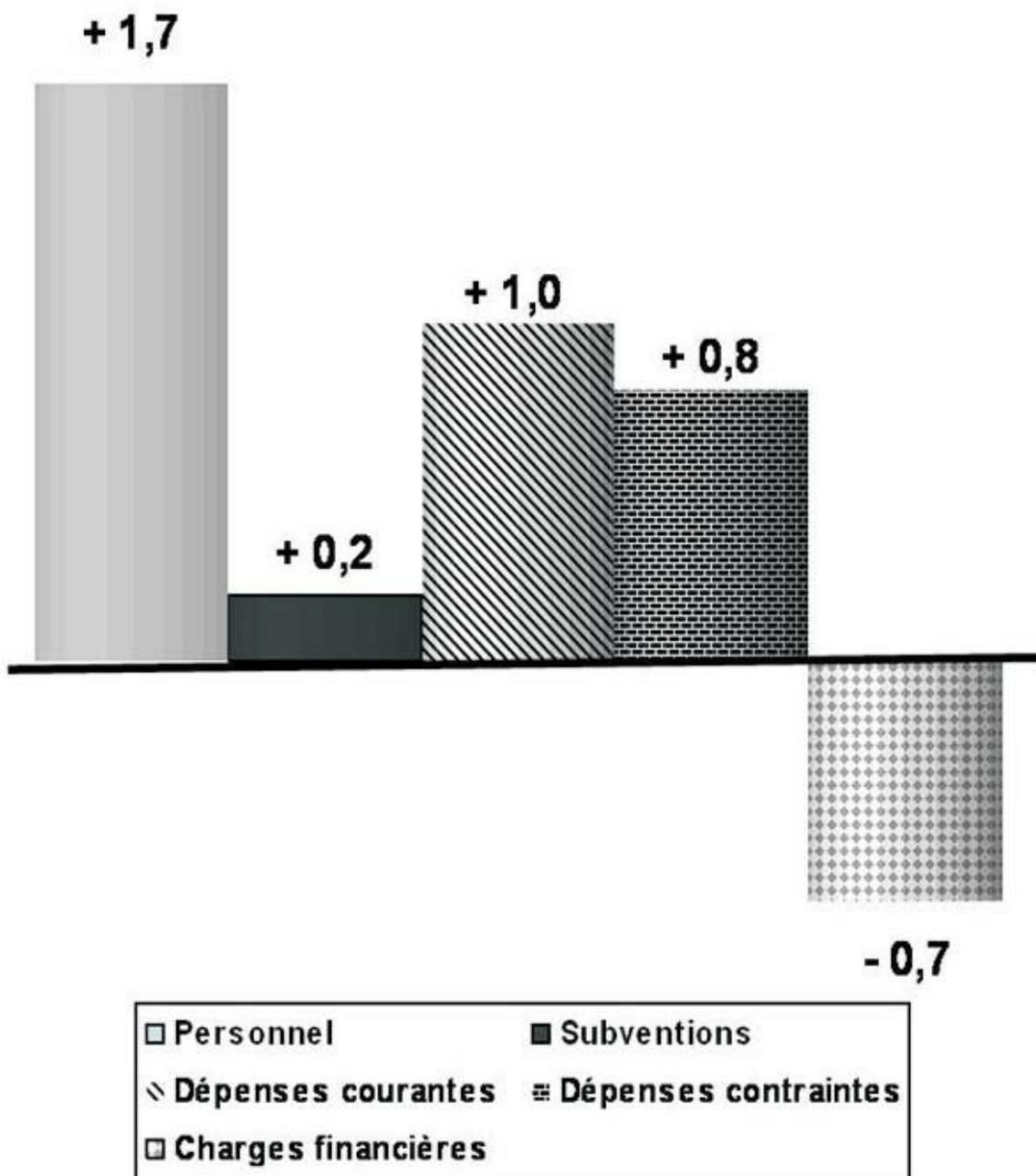
Celle de 0,5 M€ affichée par les produits d'exploitation et du domaine est satisfaisante même si 130 K€ proviennent de la facturation nouvelle des prestations du Pôle ressources humaines mutualisé.

Cette évolution globalement négative des recettes a nécessité la hausse modérée de 2 % en moyenne des taux de fiscalité directe.

Celle-ci connaît une progression de 3,5 M€ dont 2,2 M€ proviennent de l'évolution des bases et 1,3 M€ de la hausse des taux.

Dépenses réelles de fonctionnement

+ 3,0 M€ / CA 2008



Avec un volume de 139,9 M€, les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent une hausse de 2,2 % et de 3,0 M€ ainsi répartis :

- **+ 1,7 M€ au titre du personnel en progression de 2,1 %**

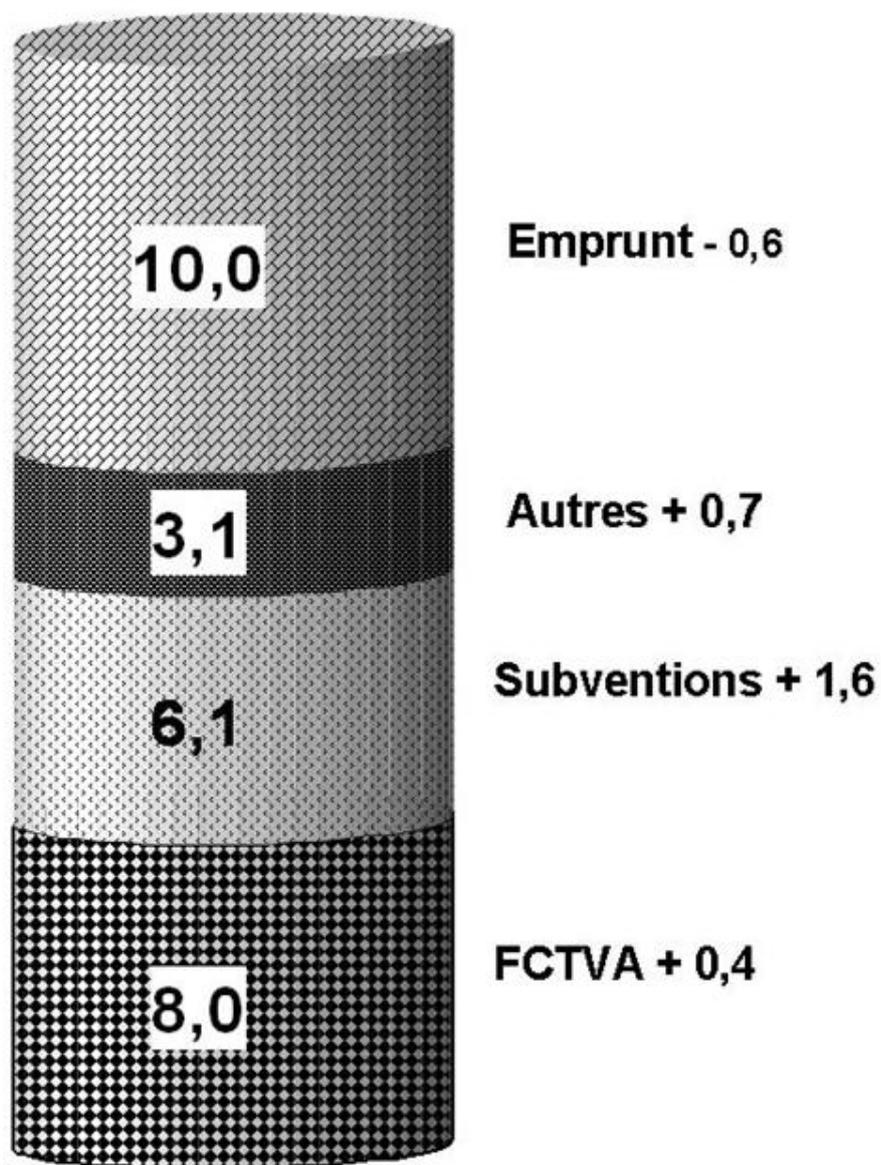
Cette hausse est en réalité plus modérée car plusieurs revalorisations salariales, qui auraient dues être effectives dès 2008, ont été rétroactivement mises en application en 2009. Ce poste fait l'objet de développements plus détaillés dans ce rapport.

- **+ 0,2 M€ en subventions, soit + 0,8 %**

Si on neutralise la baisse liée au transfert de personnel au pôle Ressources Humaines mutualisé, la subvention versée au CCAS est en hausse réelle de 2 %.

De la même manière, la comparaison d'un exercice à l'autre du montant des autres subventions doit être corrigée des transferts à la CAGB (ZFU, ASQAB, Mission Locale) : après retraitement, la progression est de 3,1 %.

- **+ 1,0 M€ pour les dépenses courantes** dont 340 K€ de dépenses ponctuelles pour accueillir le Tour de France.
- **+ 0,8 M€ au titre des dépenses contraintes** dont 150 K€ de déficit du nouveau budget annexe Archéologie Préventive, 252 K€ sur l'énergie, 230 K€ sur les loyers et charges locatives et 111 K€ au titre du déficit du budget annexe Forêts.
- **- 0,7 M€ et - 24 % sur les charges financières**, la Ville bénéficiant de l'effondrement des taux d'intérêt après la crise financière malgré la hausse significative des marges bancaires.

Recettes réelles d'investissement**27,2 M€ : + 2,1 M€ / CA 2008**

La section d'investissement est largement commentée par ailleurs dans ce rapport. Le propos est donc ici limité à l'évolution globale et à celle des principaux postes. Il en sera de même pour les dépenses.

Hors gestion active de la dette, autofinancement des reports et investissements de N-1, **les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 27,2 M€, en progression de 2,1 M€ par rapport à 2008 :**

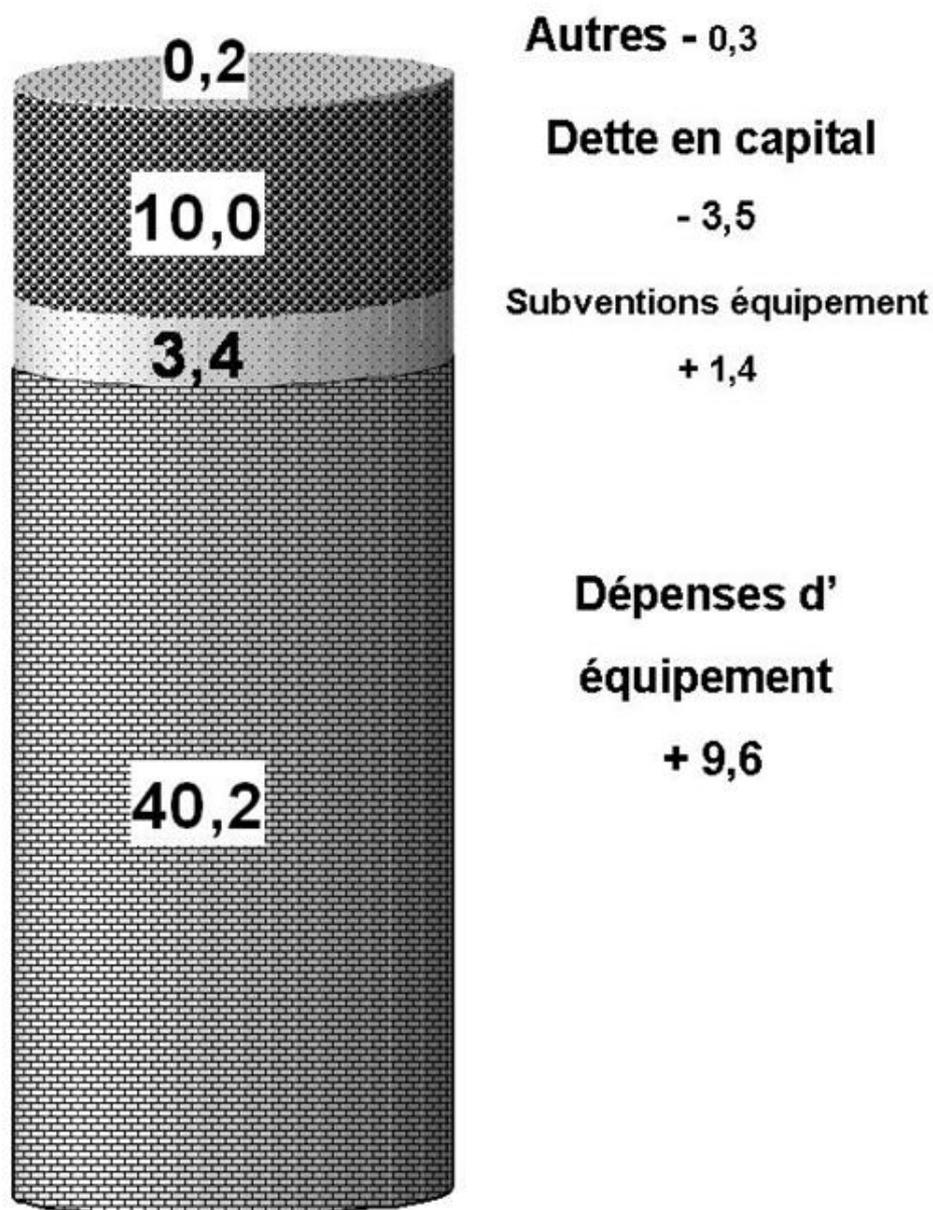
- **+ 0,4 M€ au titre du Fonds de compensation de la TVA**

Si la Ville a bien perçu deux dotations en 2009, celles relatives aux investissements 2007 (4,4 M€) et à ceux de 2008 (3,6 M€), cette dernière par versement anticipé dans le cadre du plan de relance, cela avait déjà été le cas en 2008 avec l'encaissement tardif de la dotation correspondant aux investissements 2005 qui n'avait pas été versée en 2007 ;

- **+ 1,6 M€ de subventions d'équipement, en lien avec la forte hausse du volume de dépenses d'équipement ;**

- **- 0,6 M€ d'emprunt**, le recours à cette source de financement ayant été réduit à 10,0 M€ grâce à la bonne progression des autres postes et à une minoration du fonds de roulement ;

- **+ 0,7 M€ d'autres recettes** et notamment + 315 K€ de produits des amendes de police et + 420 K€ de participations au programme d'aménagement d'ensemble (PAE) de Châteaufarine.

Dépenses réelles d'investissement**53,8 M€ : + 7,2 M€ / CA 2008**

Les dépenses réelles d'investissement (53,8 M€), ont enregistré une très forte progression de plus de 15 % et de 7,2 M€ répartie comme suit :

- **Avec 40,2 M€, les dépenses d'équipement sont en très forte hausse de 31 % et de 9,6 M€** C'est le plus haut niveau jamais atteint depuis 2001.
- **Les subventions d'équipement versées** (3,4 M€) ont connu un bond encore plus spectaculaire en pourcentage (+ 72 %) et de + 1,4 M€ en volume
- **La dette en capital (10,0 M€) est au contraire en net repli** de 26 % et de 3,5 M€, d'importants contrats étant arrivés à terme en 2008
- Les autres dépenses (0,2 M€) ont connu une baisse de 336 K€, l'acquisition de nouvelles actions à la SAIEMB IE en 2008 (373 K€) n'étant pas reconduite en 2009.

IV - Les principaux postes du budget principal

1. La fiscalité directe

Elle est la principale ressource de la ville et représente près de 40 % des recettes de fonctionnement.

Qu'il s'agisse des taux ou des bases, les évolutions constatées en 2009 sont sensiblement différentes de celles observées l'année précédente.

❖ Le produit des contributions directes

Avec 67,36 M€, le produit global a progressé de 5,5 % et de 3,54 M€ par rapport à 2008.

Cette évolution, presque deux fois supérieure à celle de l'année précédente (+ 2,8 %), résulte de la conjugaison de plusieurs paramètres : la hausse des taux, en moyenne de 2 %, une revalorisation forfaitaire des bases plus importante (+ 2,5 % / + 1,6 % en 2008) et l'augmentation physique des bases, en moyenne de 1 %.

Hors rôles supplémentaires sur exercices antérieurs (0,14 M€) et foncier non bâti (0,10 M€), **le produit 2009 s'établit à 67,12 M€** avec des évolutions différenciées sur les deux autres taxes directes :

TAXE D'HABITATION			
	2008	2009	Evolution
			<i>forfaitaire</i> <i>physique</i>
Bases réalisées	147 674 130 €	151 878 366 €	+ 2,9 %
			+ 2,5 % + 0,4 %
Taux	22,06	22,28	+ 1,0 %
Produit	32 576 913 €	33 838 500 €	+ 3,9 %

Le produit de la taxe d'habitation évolue plus faiblement pour deux raisons principales :

- La plus faible augmentation du taux, limitée à 1 % au lieu de 3 % pour le foncier bâti ;
- La faible évolution physique des bases (+ 0,4 %) provoquée par une forte hausse des exonérations à la suite de changements législatifs ; cette perte ne sera compensée qu'à compter de 2010.

FONCIER BATI				
	2008	2009	Evolution	
			forfaitaire	physique
Bases réalisées	129 564 446 €	135 031 781 €	+ 4,2 %	
			+ 2,5 %	+ 1,7 %
Taux	23,93	24,65	+ 3,0 %	
Produit	31 004 772 €	33 285 334 €	+ 7,4 %	

A l'opposé, le produit du foncier bâti évolue sensiblement plus vite pour deux raisons opposées :

- La plus forte hausse du taux de 3 % ;
- Une meilleure évolution physique des bases (+ 1,7 %), liée notamment à un rythme de constructions nouvelles toujours dynamique.

❖ **Les allocations compensatrices :**

Elles correspondent à la prise en charge partielle par l'Etat de la perte de recettes générée par les différents dégrèvements et exonérations qu'il accorde aux contribuables.

D'un montant global de 4 946 K€, elles diminuent une nouvelle fois très fortement, de 12 % et de 671 K€ (5 617 K€ en 2008 de 5 617 K€) et se répartissent ainsi :

- 2 346 K€ au titre de la taxe d'habitation (2 367 K€ en 2008) : la compensation se fait au taux de 1991 (17,49 % au lieu de 22,28 %), et concerne les exonérations accordées sous conditions de revenus aux bénéficiaires du RMI, bénéficiaires d'allocations aux personnes âgées ou handicapées, veufs et veuves, personnes de plus de 60 ans ;

- 1 017 K€ au titre des taxes foncières (1 296 K€ en 2008) : **nouvelle variable d'ajustement de l'«enveloppe normée» des dotations de l'Etat, cette compensation subit une forte baisse de 279 K€ et de 22 %.**

Le dispositif de compensation, également calculé au taux de 1991 (18,91 % au lieu de 24,65 %), concerne les personnes considérées comme économiquement faibles (adultes handicapés, personnes âgées de plus de 75 ans sous conditions de revenus, principalement), mais également, et surtout, les exonérations accordées dans les zones franches urbaines et l'abattement de 30 % accordé aux organismes HLM dans les zones urbaines sensibles. La Ville perçoit également des compensations pour les exonérations de terrains non bâtis.

- **Autre variable d'ajustement de l'«enveloppe normée», la dotation de compensation de la taxe professionnelle (1 582 K€) subit une nouvelle et forte baisse (- 371 K€ et - 19,0 %).**

❖ **La fiscalité reversée par la CAGB :**

Ont été transférées à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon au 1^{er} janvier 2009 la Mission Zone Franche Urbaine et le Service d'Amorçage de Projets, le suivi et le soutien à la Mission Locale Espaces Jeunes et à l'ASQAB (Association pour la Qualité de l'Air à Besançon devenue depuis ATMO Franche-Comté).

Le montant de l'Attribution de Compensation de Taxe Professionnelle, qui était de 16 631 939,52 € en 2008, a été en conséquence réduit de 616 016 € pour s'établir à 16 015 923,52 €.

La dotation de solidarité communautaire s'établit quant à elle à 1 574 623 €. Elle augmente de 14 902 € en raison de la progression de son volet «solidarité économique».

2. Les dotations de l'Etat

En 2009, le «**contrat de stabilité**» disparaît au profit d'un périmètre de dotations élargi, évoluant comme l'inflation. La progression des concours financiers de l'Etat a été fixée en 2009 à + 2 %, au-delà de l'inflation prévisionnelle (+ 1,5 %).

Mais, l'intégration dans ce périmètre de nouvelles dotations dynamiques (FCTVA et amendes de police, notamment) a absorbé une part importante de l'augmentation totale de l'enveloppe fixée, provoquant **une nouvelle forte réduction de la Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle** (DCTP) mais aussi l'introduction d'une nouvelle variable d'ajustement, la compensation de la taxe foncière sur les propriétés bâties, également soumise à une forte baisse.

L'exercice 2009 constitue également la première année de prise en compte des effets des résultats du recensement sur la base de la population légale 2006. Pour financer partiellement le coût de l'augmentation de population de la dotation de base à l'échelon national, **le complément de garantie de la dotation forfaitaire est écrié de 2 % générant ainsi une perte de 296 K€ pour la Ville.**

En K€	CA 2008	CA 2009	Ecart en K€	Ecart en %
Dotation forfaitaire	30 419	30 150	- 269	- 0,9 %
<i>Garantie</i>	14 781	14 485	- 296	- 2,0 %
<i>Volet population</i>	15 015	15 037	+ 22	+ 0,1 %
<i>Autres (superficie, compensation)</i>	623	628	+ 5	+ 0,8 %
Dotation Solidarité Urbaine et Cohésion Sociale	5 605	5 717	+ 112	+ 2,0 %
Dotation Nationale Péréquation	1 302	1 142	- 160	- 12,3 %
Dotation Générale Décentralisation	1 162	1 128	- 34	- 2,9 %
Dotation compensation de la TP	1 953	1 583	- 370	- 18,9 %
Compensation taxes foncières	1 297	1 017	- 280	- 21,5 %
Compensation taxe d'habitation	2 367	2 346	- 21	- 0,9 %
Autres dotations	127	210	+ 83	+ 65,4 %
TOTAL	44 232	43 293	- 939	- 2,1 %

❖ La dotation globale de fonctionnement comprend deux parts :

• La dotation forfaitaire subit un nouvel et net ralentissement :

L'évolution de ses différentes composantes est déterminée annuellement par le Comité des Finances Locales. Pour 2009, au plan national, elle a été de 1,3 % pour les dotations de base et de superficie, 0,8 % pour la dotation de compensation et - 2,0 % pour le complément de garantie.

• La dotation d'aménagement évolue également à la baisse :

Elle comprend la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, la Dotation de Solidarité Rurale (non perçue par la Ville) et la Dotation Nationale de Péréquation.

Pour la **Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale**, la somme effectivement mise en répartition entre les communes de métropole était de 1 103 M€, en hausse de 6,2 % par rapport à 2008. Mais, en application de la nouvelle répartition des crédits en 2009, Besançon s'est vue attribuer un montant simplement majoré de 2 %, soit **5 716 706 €**.

La **Dotation Nationale de Péréquation** a subi une forte baisse de 12,3 % et de 160 K€ en raison d'une évolution plus rapide des potentiels financiers et fiscaux par habitant de la Ville par rapport à ceux de la strate et de la baisse de population DGF bisontine.

❖ Les autres dotations

A l'intérieur des dotations générales de décentralisation, le volet hygiène/santé s'élève à 1 121 882 €, soit le même montant qu'en 2008. La DGD bibliothèques, basée sur un système dégressif jusqu'en 2008, n'est plus perçue. La DGD urbanisme plafonne à 6 396 €.

La DGF permanents syndicaux et la dotation spéciale instituteurs se sont élevées respectivement à 52 991 € et 13 895 €.

Le Fonds de Compensation pour la TVA encaissé en 2009 est calculé par rapport aux dépenses d'investissement 2007 et 2008 et s'élève à 8 011 950 €.

A hauteur de 1 373 437 €, le produit des amendes de police a été en forte hausse (+ 23 %).

Au total, l'ensemble des dotations de fonctionnement est en recul de plus de 2 % et de 939 K€ : c'est une baisse historique et une tendance qui, malheureusement, devrait se poursuivre encore plusieurs années.

3. La gestion de la dette

❖ La gestion active de la dette

Les outils de gestion de la dette ont pour but de réduire le plus possible les frais financiers en évitant l'exposition à des risques trop importants.

L'encours revolving a été porté de 36,6 M€ à 48,9 M€, niveau nécessaire pour assurer en permanence une «trésorerie zéro» et réduire ainsi plus encore les frais financiers. Aucun intérêt n'est en effet payé sur ce type de produit tant que le capital est remboursé, ce qui a permis une économie de 390 K€ pour le budget principal par rapport à un prêt classique à taux variable.

En juin et décembre 2009, deux prêts en fin de module taux fixe ont été à nouveau transformés à **taux fixe** pour des modules de 5 ans compte tenu des bonnes conditions financières obtenues (2,83 % en juin et 2,76 % en décembre).

Gestion active de la dette Bilan des opérations (en K€)	Dépenses		Recettes	
	2008	2009	2008	2009
Remboursement capital suite renégociation	7 400	0	0	0
Remboursement des indemnités capitalisées	0	0	0	0
Prêt de refinancement suite à renégociation	0	0	7 400	0
Opération d'ordre				
- Remboursements anticipés	36 634	48 899		
- Retirages			36 634	48 899
TOTAL	44 034	48 899	44 034	48 899

❖ La variation de l'encours de dette :

L'emprunt mobilisé :

L'emprunt voté au budget primitif 2009 s'élevait à 31 300 K€ comprenant 17 000 K€ d'inscriptions nouvelles et un report de 14 300 K€.

10 021 K€ seulement ont été réellement mobilisés, répartis comme suit :

- 5 000 K€ de revolving, durée de 15 ans, auprès de Dexia Crédit Local
- 800 K€ de prêt à taux fixe annuel 3,40 % pour l'opération «Les Passages Pasteur», durée 10 ans auprès de la Caisse d'Epargne de Franche-Comté
- 3 800 K€, durée 15 ans, multi-index avec départ taux fixe 3 ans à 2,50 % trimestriel auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté
- 421 K€, durée 10 ans auprès de la CAF, sans intérêts.

Malgré un volume de dépenses d'équipement très supérieur et la baisse de l'épargne brute, le niveau d'emprunt 2009 est équivalent à celui de 2008. Cela a été notamment rendu possible par un meilleur niveau des subventions, une diminution du fonds de roulement et un remboursement de dette en capital abaissé de 3,5 M€.

17 470 K€ d'autorisations d'emprunt ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2010 alors que 3 809 K€ ont été annulés pour tenir compte des dépenses d'investissement non reportées.

L'emprunt remboursé :

Hors gestion active de la dette, **il s'est élevé à 9 987 K€**, montant très inférieur à celui de l'exercice précédent (13 506 K€), plusieurs prêts étant arrivés à extinction en 2008.

Les montants très proches de capital remboursé (9 987 K€) et d'emprunt nouveau mobilisé (10 021 K€) permettent de **maintenir le niveau de l'encours de dette : 100 878 K€ au lieu de 100 844 K€ fin 2008.**

Ce stock de dettes se répartit ainsi :

	Besançon Au 31 décembre 2009	Moyenne FCL (*) Au 31 décembre 2008
Taux fixe	26 %	41 %
Taux flottant	15 %	31 %
Revolving	50 %	10 %
Structuré	9 %	18 %

(*) *Etude Financière Collectivités Locales sur la dette des grandes collectivités*

Besançon, comme l'ensemble des grandes collectivités, répartit son positionnement sur différents produits afin de **répartir les risques de taux**. Elle le fait différemment cependant en privilégiant les revolving pour optimiser sa trésorerie et ses frais financiers et en ayant mobilisé moitié moins de produits structurés, lesquels sont en outre moins volatiles.

Le taux moyen pondéré est en baisse sensible de 3,24 % à 2,94 %, niveau nettement inférieur à la moyenne des grandes collectivités qui se situe à 4 % (données FCL 2008).

Le volume des charges financières, intérêts des emprunts et de la ligne de trésorerie (2 257 K€), est en très net recul de 721 K€ et de 24 % (2 978 K€ en 2008).

Au 31 décembre 2009, **la durée résiduelle moyenne des emprunts reste stable** à 10,1 années (10,3 en 2008) alors qu'au contraire, celle des grandes villes continue d'augmenter, de 11,5 années en 2008 à 12,4 en 2009 (données FCL).

4. La gestion des ressources humaines

a. Les effectifs

Les effectifs du personnel à temps complet et à temps non complet de la Ville (budgets annexes compris) sont passés de 2 176 agents au 31 décembre 2008 à **2 168 agents au 31 décembre 2009**.

La politique globale de la Ville en matière de ressources humaines s'inscrit dans une optique de **stabilisation et de maîtrise de l'emploi** :

- d'une part avec une démarche volontariste de rationalisation et d'optimisation à l'occasion des départs en retraite et des mobilités de personnels (12 postes de travail ont été supprimés en 2009),

- d'autre part avec la création de postes pour mieux répondre aux attentes des usagers et accompagner les politiques publiques :

- archéologie préventive,
- hygiène et sécurité au travail,
- maîtrise de l'énergie.

Par ailleurs :

- **au 1^{er} juin ont été mutualisés les services Ressources Humaines de la Ville, CCAS et CAGB avec transfert de 11 agents à la Ville.**

- au 1^{er} janvier, transfert à la CAGB de 2 agents chargés des zones franches urbaines et de 3 agents chargés de la surveillance de la qualité de l'air.

b. La masse salariale

Les dépenses :

Les prévisions budgétaires 2009 s'établissaient à :

- **Dépenses globales** : 81 181 400 € dont 79 496 386 € pour les salaires et charges, en augmentation de 2,90 % par rapport aux crédits votés en 2008.

Les dépenses effectives totales se sont élevées à 80 140 298 € dont 78 586 504 € pour les salaires et charges.

Le budget Ressources Humaines dégage ainsi un solde positif global de 1 041 102 € dont 909 882 € pour les salaires et charges.

Ce solde correspond :

- d'une part, aux dispositifs en attente de la parution des textes : indemnisation des Comptes Epargne Temps et revalorisation des échelles de rémunération de la catégorie B,
- d'autre part, au report de la révision du régime indemnitaire du 1^{er} janvier au 1^{er} juin.

Le budget 2009 a enregistré :

- une augmentation des traitements de 0,50 % en juillet et de 0,30 % en octobre,
- une augmentation du SMIC de 1,27 % en juillet,
- la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA : 114 000 €),
- un relèvement de la cotisation versement transport de 0,50 %,
- une augmentation du nombre d'apprentis.

Les recettes :

Le niveau des recettes escompté était de 1 347 526 €, le niveau réalisé est de 1 127 884 €. Cette différence s'explique par les modalités de remboursement des salaires des postes mutualisés dont la deuxième partie interviendra en 2010.

V - Les budgets annexes

L'analyse des budgets annexes reprend les concepts définis dans le Guide des Finances des Communes de plus de 10 000 habitants publié par le Ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Collectivités Locales) : les travaux en régie ont été déduits des dépenses de fonctionnement pour être ajoutés aux dépenses d'investissement.

La mise en place en 2009 d'un service municipal d'archéologie préventive a engendré la création d'un nouveau budget annexe. Ces derniers sont désormais au nombre de huit.

Les opérations des budgets Eau, Assainissement, Forêts, Champs Montants et Edison sont comptabilisées pour leur montant HT.

1. Budget Eau

Les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de 4,9 %, de 8 830 K€ en 2008 à 8 396 K€ en 2009. Cela provient du poste des redevances encaissées et reversées à l'Agence de l'Eau, en baisse de 85 K€ (2 076 K€ contre 2 161 K€ en 2008) mais surtout du produit des ventes d'eau aux abonnés ordinaires, en baisse de 234 K€ (5 347 K€ contre 5 581 K€ en 2008).

Le volume d'eau consommée continue de baisser (6 282 255 m³ contre 6 604 628 m³ en 2008) alors que le prix de vente du m³ d'eau est identique à celui de l'an dernier.

Le prix de la part eau a été maintenu à 0,86 € (pour la septième année consécutive), celui de la part assainissement est resté fixé à 0,91 € HT (inchangé depuis 1997).

Le prix de vente global du m³ d'eau facturé à l'utilisateur, toutes taxes et redevances incluses, est ainsi resté stable à 2,26 € TTC en 2009.

Les dépenses réelles totales de l'exercice se sont élevées à 10 488 K€ dont 4 498 K€ en investissement et 5 990 K€ en fonctionnement.

Les dépenses d'équipement ont mobilisé 4 207 K€ contre 3 227 K€ en 2008 (+ 30,4 %) et ont porté notamment sur :

➤ les travaux sur les réseaux pour 2 339 K€ : 8 158 mètres de canalisations (dont 2 502 mètres d'extension de réseau et 5 656 mètres de renouvellement de canalisations) ont été posés et 496 branchements ont été rénovés, avec suppression du plomb, et 78 branchements nouveaux ont été installés ;

➤ la construction d'un réservoir dans le secteur de Bregille avec mise en place d'une nouvelle adduction d'eau depuis le secteur des Prés de Vaux a mobilisé 771 K€ ;

➤ l'opération d'adduction d'eau dans le secteur de Novillars a nécessité 262 K€ ;

➤ les travaux d'entretien et de rénovation sur les bâtiments et installations d'exploitation ont nécessité 384 K€, dont 160 K€ pour la rénovation et le ravalement des façades de la station de la Malate ;

➤ le périmètre de protection de la source d'Arcier a mobilisé 113 K€.

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une affectation des résultats antérieurs de 2 694 K€ et par l'encaissement de 70 K€ de subventions.

L'annuité d'emprunt régresse encore, de 413 K€ en 2008 à 327 K€.

Hors redevances reversées à l'Agence de l'Eau, les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie augmentent de 3 881 K€ à 4 142 K€, soit + 261 K€ et + 6,7 %. Sans retraitement des travaux en régie, l'augmentation est limitée à 20 K€ et + 0,4 %.

La contribution aux charges supportées par le budget principal s'élève à 674 K€.

Les résultats de clôture 2009 sont les suivants :

Section d'investissement

. solde des réalisations 2009	369 K€
. résultat des restes à réaliser 2009	- <u>612 K€</u>
	- 243 K€

Le programme d'équipement de 2009 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 243 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de ce même exercice conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

Section d'exploitation

. résultat d'exploitation 2008 déduction faite de la part affectée à l'investissement (927 K€ - 896 K€)	31 K€
- résultat d'exploitation de l'exercice 2009	<u>621 K€</u>
excédent de clôture 2009	652 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2009 (243 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2010 s'élève à 409 K€.

2. Budget Assainissement

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice ont diminué de 4,3 %, de 7 788 K€ en 2008 à 7 450 K€ en 2009, si l'on exclut la prime d'épuration dont le rythme d'encaissement est très fluctuant et le reversement en 2008 par l'Agence de l'Eau d'un trop perçu de redevances de 499 K€.

Cette baisse des recettes porte principalement sur le produit de la redevance d'assainissement liée au volume d'eau vendu aux usagers ordinaires (- 148 K€ encaissés, 5 375 K€ contre 5 523 K€ en 2008) et sur la facturation des travaux de branchements (- 169 K€ encaissés, 293 K€ contre 462 K€ en 2008).

Les dépenses réelles totales de l'exercice s'établissent à 11 786 K€ dont 7 843 K€ en investissement et 3 943 K€ en fonctionnement.

Les dépenses d'équipement ont mobilisé 6 640 K€ contre 4 416 K€ en 2008 (+ 50,4 %) et ont notamment permis les réalisations suivantes :

- La tranche annuelle d'entretien, d'exploitation et d'extension du réseau d'assainissement (1 151 K€) ;
- Le programme de dépollution par temps de pluie à hauteur de 3 333 K€ dont 1 959 K€ pour la poursuite de la construction de l'imposant bassin de stockage Léo Lagrange ;
- Les déplacements de réseaux réalisés dans le cadre des travaux connexes à l'opération de restructuration du pont Nicolas Bruand (275 K€) ;

- L'opération de suppression des rejets directs aux Prés de Vaux (266 K€) ;
- Le doublement du collecteur entre la Roche d'Or et la station d'épuration (597 K€) ;
- L'extension du réseau d'assainissement dans le cadre de l'aménagement des ZAC des Hauts du Chazal, du Val des Grands Bas et TEMIS (332 K€).

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une affectation des résultats antérieurs de 5 662 K€ et par l'encaissement de 707 K€ de subventions.

Le montant de l'annuité d'emprunt s'est élevé à 1 303 K€ (1 470 K€ en 2008).

Les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie s'établissent à 3 943 K€ contre 3 845 K€ en 2008, soit une augmentation de 2,6 % (+ 98 K€).

Sans retraitement du montant des travaux en régie, l'augmentation des dépenses réelles de fonctionnement est plus importante (+ 219 K€) et se retrouve majoritairement sur le poste des dépenses de personnel (1 979 K€ contre 1 814 K€ en 2008, soit + 165 K€). Le montant de la contribution aux charges du budget principal s'établit à 740 K€.

Les résultats de clôture 2009 sont les suivants :

Section d'investissement

. solde des réalisations 2009	2 033 K€
. résultat des restes à réaliser 2009	<u>- 3 140 K€</u>
	- 1 107 K€

Le programme d'équipement de 2009 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 1 107 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2009 conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

Section d'exploitation

. résultat d'exploitation 2008	2 979 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (6 023 K€ - 3 044 K€)	
. résultat d'exploitation de l'exercice 2009	<u>1 585 K€</u>
- excédent de clôture 2009	4 564 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2009 (1 107 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2010 s'élève à 3 457 K€.

3. Budget Chauffage Urbain

Ce budget annexe prend en charge la gestion du réseau de chaleur de l'ensemble du quartier de Planoise, l'Hôpital Minjoz et la ZAC des Hauts du Chazal.

Cette gestion étant confiée à un délégataire de service, l'essentiel des dépenses d'exploitation figure dans les comptes de ce dernier.

La majorité des réalisations est donc consacrée aux dépenses réelles d'équipement qui se sont élevées à 2 680 K€ (+ 1 081 K€ et + 67,6 % par rapport à 2008), avec notamment :

- 402 K€ pour la poursuite de la mise en conformité et de la modernisation des installations de la chaufferie urbaine de Planoise ;

➤ 1 977 K€ pour l'extension du réseau de chaleur de la ZAC des Hauts du Chazal et l'alimentation du CHU.

Les recettes réelles d'investissement ont atteint 1 573 K€ avec 13 K€ d'affectation de résultats antérieurs, 1 121 K€ de subventions et 439 K€ de récupération de TVA par transfert de droit à déduction.

Les dépenses de fonctionnement ont été limitées à 321 K€ dont 200 K€ d'intérêts d'emprunts et autres charges financières. Elles sont financées par une partie de la redevance versée par le fermier (732 K€) qui couvre également la dotation aux amortissements des immobilisations (395 K€).

Les résultats de clôture 2009 s'établissent comme suit :

Section d'investissement

. résultat d'investissement du budget 2008	13 K€
. solde des réalisations 2009	- 994 K€
. résultat des restes à réaliser 2009	<u>1 216 K€</u>
	235 K€

Le programme d'équipement 2009 fait apparaître un excédent d'investissement de 235 K€.

Section d'exploitation

. résultat d'exploitation 2008	80 K€
. résultat d'exploitation de l'exercice 2009	<u>107 K€</u>
- excédent de clôture 2009	187 K€

L'excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2010 s'élève à 187 K€.

4. Budget du Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées (SSADPA)

La mission du SSADPA consiste principalement à éviter l'hospitalisation ou le placement en maisons spécialisées de personnes âgées malades ou présentant certains handicaps physiques et ainsi leur procurer une meilleure qualité de vie ou parfois de fin de vie.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie couvre les frais de fonctionnement par le versement d'un forfait journalier par personne prise en charge. Le Département prend en charge, sur les mêmes bases, les frais correspondant aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Les dépenses d'exploitation hors opérations d'ordre ont stagné (575 K€ contre 576 K€ en 2008). Elles se concentrent principalement sur le poste des rémunérations et charges de personnel (459 K€) et sur le poste sous-traitance à caractère médical (84 K€).

En contrepartie, le forfait de soins attribué par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie encaissé en 2009 s'élève à 578 K€ contre 580 K€ en 2008.

En section d'exploitation, toutes opérations de l'exercice confondues, les dépenses s'élèvent à 596,7 K€ et les recettes à 584,2 K€. Il en résulte un résultat négatif de 12,5 K€ qui est couvert par une reprise sur le compte de réserve de compensation dont le montant s'établit à 71,1 K€.

Les résultats de clôture 2009 s'établissent comme suit :

Section d'investissement

. résultat des réalisations 2009	99,5 K€
. résultat des restes à réaliser 2009	<u>- 8,0 K€</u>
	91,5 K€

Section d'exploitation

. résultat de l'exercice	- 12,5 K€
. réserve de compensation	<u>71,1 K€</u>
	58,6 K€

5. Budget Forêts

Ce budget retrace les dépenses et recettes relatives à l'exploitation du patrimoine forestier de la Ville.

La forte baisse de la vente de bois, principale recette propre de ce budget (154 K€ contre 252 K€ en 2008) constitue la principale cause de l'augmentation de la participation à l'équilibre versée par le budget principal, de 262 K€ en 2008 à 373 K€.

Les dépenses d'équipement, réalisées principalement à Chailluz, ont mobilisé 267 K€.

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 2,5 %, de 333 K€ en 2008 à 341 K€. Cette augmentation se retrouve essentiellement sur les frais de garderie (23 K€, soit + 16 K€ par rapport à 2008) facturés par l'ONF en contrepartie de sa mission de surveillance des exploitations forestières et des ventes de bois correspondantes. Le principal poste de dépenses, les charges de personnel, s'élève à 251 K€ contre 253 K€ en 2008.

Les résultats de clôture 2009 s'établissent comme suit :

Section d'investissement

. résultat des réalisations 2009	114 K€
. résultat des restes à réaliser 2009	<u>- 98 K€</u>
	16 K€

Le programme d'équipement fait apparaître un excédent de 16 K€ qui pourra être affecté à de nouvelles dépenses d'investissement sur l'exercice 2010.

Section de fonctionnement

. résultat d'exploitation 2008	0 K€
. résultat d'exploitation de l'exercice 2009	<u>0 K€</u>
	0 K€

6. Budget Zone d'Activités des Champs Montants

Ce lotissement industriel, géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 1999.

En 2009, aucune dépense ni aucune vente de terrain n'a été réalisée.

Les résultats de clôture 2009 sont les suivants :

Section d'investissement

. résultat d'investissement du budget 2008	- 31 K€
. résultat des réalisations 2009	0 K€
. résultat des restes à réaliser 2008	<u>0 K€</u>
	- 31 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi le programme d'équipement réalisé fait apparaître un besoin d'autofinancement de 31 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

Section de fonctionnement

. résultat de fonctionnement du budget 2008	26 K€
. résultat des réalisations 2009	0 K€
. résultat des restes à réaliser 2009	<u>5 K€</u>
	31 K€

7. Budget Zone d'Activités Thomas Edison

Cet autre lotissement, également géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2002.

En 2009, aucune dépense ni aucune recette n'a été réalisée.

Les résultats de clôture 2009 sont les suivants :

Section d'investissement

. résultat d'investissement du budget 2008	- 191 K€
. résultat des réalisations 2009	0 K€
. résultat des restes à réaliser 2009	<u>0 K€</u>
	- 191 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi, le programme d'équipement fait apparaître un besoin d'autofinancement de 191 K€ qui sera couvert par la vente des terrains viabilisés.

Section de fonctionnement

. résultat des réalisations 2009	4 K€
. résultat des restes à réaliser 2009	<u>191 K€</u>
	195 K€

8. Budget Archéologie Préventive

Créé par délibération du Conseil Municipal du 26 février 2009, ce service public administratif permet à la Ville de mieux respecter et maîtriser les prescriptions archéologiques de plus en plus nombreuses. Il réduit les délais d'attente trop longs, source de blocage des projets d'aménagement urbain.

Les recettes réelles s'élèvent à 163 K€ et concernent exclusivement la section de fonctionnement. Elles proviennent de la participation à l'équilibre versée par le budget principal (151 K€) et de la redevance d'archéologie préventive versée par les aménageurs (12 K€).

Les dépenses réelles s'élèvent à 160 K€ et sont majoritairement inscrites sur la section de fonctionnement (120 K€). Cette dernière se compose pour l'essentiel de frais de personnel (87 K€).

Les résultats de clôture 2009 s'établissent comme suit :

Section d'investissement

. résultat des réalisations 2009	- 40 K€
. résultat des restes à réaliser 2009	- <u>3 K€</u>
	- 43 K€

Le programme d'équipement fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 43 K€ qui sera couvert par l'affectation de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2009 conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 14.

Section de fonctionnement

. résultat d'exploitation 2009	43 K€
--------------------------------	-------

* * * * *

Les balances du compte administratif

Aux balances d'investissement et de fonctionnement sont inscrits pour chaque budget tant en dépenses qu'en recettes, en mouvements réels et d'ordre :

- . les prévisions,
- . les réalisations,
- . les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement,
- . les opérations rattachées en fonctionnement.

La récapitulation pour les budgets principal et annexes est la suivante :

RECAPITULATION BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

	Prévisions	Réalizations		Restes à réaliser
		Totales	Dont rattachements	
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement				
Dépenses	152 279 513,20	122 901 011,08	0,00	24 047 796,00
Recettes	152 279 513,20	105 535 575,36	0,00	21 415 952,00
Fonctionnement				
Dépenses	174 417 353,00	147 731 414,30	2 494 957,32	0,00
Recettes	174 417 353,00	176 231 558,91	782 657,05	0,00
BUDGETS ANNEXES				
Investissement				
Dépenses	25 763 098,16	16 312 557,68	0,00	8 436 239,00
Recettes	25 797 472,11	17 684 924,85	0,00	5 791 786,00
Fonctionnement				
Dépenses	22 615 790,39	17 983 880,31	201 354,97	36 961,18
Recettes	25 882 474,46	23 519 029,71	323 548,00	233 249,54

La balance générale récapitule les opérations de l'exercice. Elles sont regroupées sur les comptes à deux chiffres correspondant aux natures de dépenses et de recettes, en distinguant :

- les mouvements budgétaires ;
- les mouvements réels ;
- les mouvements d'ordre.

Mme SCHIRRER rappelle les résultats définitifs de clôture qui se résument ainsi :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTATS GLOBAUX
BUDGET PRINCIPAL	- 17 365 435,72	+ 28 500 144,61	+ 11 134 708,89
EAU	+ 368 511,72	+ 651 958,04	+ 1 020 469,76
ASSAINISSEMENT	+ 2 033 426,04	+ 4 564 307,37	+ 6 597 733,41
SSADPA	+ 99 465,08	+ 58 640,16	+ 158 105,24
FORETS	+ 113 588,73	0,00	+ 113 588,73
ZA CHAMPS MONTANTS	- 31 043,37	+ 26 093,95	- 4 949,42
ZA THOMAS EDISON	- 191 270,98	+ 3 957,80	- 187 313,18
CHAUFFAGE URBAIN	- 980 857,58	+ 187 680,61	- 793 176,97
ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	- 39 452,47	+ 42 511,47	+ 3 059,00
TOTAUX	- 15 993 068,55	+ 34 035 294,01	+ 18 042 225,46

Dans un dernier tableau sont récapitulés les résultats, tous budgets confondus, des deux derniers exercices et leurs évolutions hors gestion active de la dette (48 899 148,00 €) et hors opérations d'ordre budgétaire (17 789 433,74 €).

Résultats tous budgets confondus

	2008	2009	Ecart en €	Ecart en %
Dépenses d'investissement	75 207 547,95	85 101 663,73	+ 9 894 115,78	+ 13,2
Dépenses de fonctionnement	149 303 608,73	153 138 617,90	+ 3 835 009,17	+ 2,6
Dépenses totales	224 511 156,68	238 240 281,63	+ 13 729 124,95	+ 6,12
Recettes d'investissement	56 093 916,86	60 838 740,61	+ 4 744 823,75	+ 8,5
Recettes de fonctionnement	194 005 604,47	195 443 766,48	+ 1 438 162,01	+ 0,7
Recettes totales	250 099 521,33	256 282 507,09	+ 6 182 985,76	+ 2,5

Propositions

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif de l'exercice 2009 et de prendre acte de la reprise au budget 2010 des reports de crédits détaillés dans les états joints (états des dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à réaliser à la clôture de l'exercice) et des excédents.

Il est également proposé d'approuver en annexe 1 le rapport sur les actions menées en matière de Développement Social Urbain, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales pour les communes éligibles à la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale.

le 31 décembre 2009

Budget Principal - Recettes d'investissement
 ETAT DES RECETTES RESTANT A REALISER
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Ville de Besançon

Imputation budgétaire (Exercice 2009)	Libellés codes Projet	Libellés codes Projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
13 824 1315 9009 30200	SUB. D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - GROUPEMENTS DE COLLECTIVIT	TRAVAUX ECLUSE SAINT PAUL	30 000,00	13 824 13151 9009 30200
13 312 1318 509 10034	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - AUTRES	DOMAINE DE LA CULTURE	15 000,00	13 312 1318 509 10034
13 322 1318 509 54000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES - AUTRES	DOMAINE DE LA CULTURE	11 750,00	13 322 1318 509 54000
13 323 1321 5066 33000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL	RESERVES COMMUNES DES MUSEES	4 000,00	13 323 1321 5066 33000
13 324 1321 5056 33000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL	CITADELLE ENTRETIEN MONUMENTS HISTORIQUES	261 951,00	13 324 1321 5056 33000
13 324 1321 82020 33000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL	TRAVAUX EGLISE SAINTE MADELEINE	40 156,00	13 324 1321 82020 33000
13 824 1321 612 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL	AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	8 500,00	13 824 1321 612 30100
13 322 1322 509 52000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - REGIONS	DOMAINE DE LA CULTURE	24 000,00	13 322 1322 509 52000
13 823 1322 3616 34000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - REGIONS	AMENAGEMENT VERSANT COLLINES	4 013,00	13 823 1322 3616 34000
13 324 1323 5056 33000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS	CITADELLE ENTRETIEN MONUMENTS HISTORIQUES	61 778,00	13 324 1323 5056 33000
13 823 1323 3616 34000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS	AMENAGEMENT VERSANT COLLINES	1 032,00	13 823 1323 3616 34000
13 823 1323 96013 34000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS	REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	33 172,00	13 823 1323 96013 34000
13 824 1323 6006 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS	ACCOMPAGNEMENT AU RENOUVELLEMENT URBAIN - PROGRAMME SAFC	42 737,00	13 824 1323 6006 30300
13 824 1323 7020 33000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS	LOCAL A VELOS	30 582,00	13 824 1323 7020 33000
13 824 1323 97017 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS	ZAC LA MOULIERE	102 060,00	13 824 1323 97017 30300
13 824 1325 3603 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - GROUPEMENTS DE	GARE VOTTE	37 405,00	13 824 1325 3603 30100
13 020 1326 501 10042	SUBVENTIONS EQUIP. NON TRANSFERABLES - AUTRES ETABLISSEMENTS	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	185 180,00	13 020 1326 501 10042
13 321 1328 3606 33000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU CLAIRS SOLEILS	36 046,00	13 321 1328 3606 33000
13 823 1328 5038 34000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PARC URBAIN ORU PLANOISE	85 000,00	13 823 1328 5038 34000
13 824 1328 3605 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU PLANOISE	37 719,00	13 824 1328 3605 30100
13 824 1328 3605 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU PLANOISE	107 446,00	13 824 1328 3605 30300
13 824 1328 3605 33000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU PLANOISE	85 494,00	13 824 1328 3605 33000
13 824 1328 3605-G 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU PLANOISE - TRAVERSEE ALLENDE	1 329 977,00	13 824 1328 3605-G 30300
13 824 1328 3605-N 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU PLANOISE - AMENAGEMENTS SECTEUR FORUM	62 475,00	13 824 1328 3605-N 30100
13 824 1328 3606 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU CLAIRS SOLEILS	494 511,00	13 824 1328 3606 30100
13 824 1328 3606-A 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU CLAIRS SOLEILS - AMENAGEMENTS SITE MIRABEAU	23 451,00	13 824 1328 3606-A 30300
13 824 1328 3606-B 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU CLAIRS SOLEILS - AMENAGEMENT SITE PSR	29 750,00	13 824 1328 3606-B 30300
13 824 1328 94034 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MINJOZ)	605 207,00	13 824 1328 94034 30300
13 91 1328 3605-C 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES	PRU PLANOISE - RESTRUCTURATION MARCHÉ ET CENTRE COMMERCIAL D	155 550,00	13 91 1328 3605-C 30300
16 01 1641 20200	EMPRUNTS EN EUROS		17 470 000,00	16 01 1641 20200
			21 415 952,00	

Total par chapitre

Chapitre 13 : 3 945 952 €

Chapitre 16 : 17 470 000 €

Ville de Besançon

Budget du service de l'Eau - Recettes d'investissement
 ETAT DES RECETTES RESTANT A REALISER
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputation budgétaire (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
13 13111 3600 36100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	RESERVOIR GRIFFON - 2EME CUVE	11 017,00	13 13111 3600 36100
13 13111 3628 36100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	EVOLUTION STATIONS DE THISE ET CHALLUZ	2 404,00	13 13111 3628 36100
13 13111 5001 36100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	SCHEMA DIRECTEUR D'AEP ET MODELISATION DU RESEAU	45 500,00	13 13111 5001 36100
13 13111 5002 36100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	RENOVATION DES BRANCHEMENTS PLOMB	302 510,00	13 13111 5002 36100
13 13111 95017 36100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	PERIMETRE DE PROTECTION ARJOIER ET CHENECEY	21 738,00	13 13111 95017 36100
13 13111 5004 36100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	ADDUCTION D'EAU DE NOVILLARS	100 000,00	13 13111 5004 36100
16 1641 5002 36100	EMPRUNTS EN EUROS	RENOVATION DES BRANCHEMENTS PLOMB	500 000,00	16 1641 5002 36100
16 1641 5054 36100	EMPRUNTS EN EUROS	RESERVOIR DE BREGILLE ET RESEAU	654 137,00	16 1641 5054 36100
16 1641 9003 36100	EMPRUNTS EN EUROS	TRAVAUX ANNUELS RESEAUX	148 124,00	16 1641 9003 36100
Total			1 785 430,00	

Total par chapitre :

Chapitre 13 : 483 169 €

Chapitre 16 : 1 302 261 €

Ville de Besançon

Budget du service de l'Assainissement - Recettes d'investissement
 ETAT DES RECETTES RESTANT A REALISER
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputation budgétaire (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
13 13111 5765 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	OUVRAGE DE DEPOLLUTION LEO LAGRANGE	59 000,00	13 13111 5765 30300
13 13111 6012 36200	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	SCHEMA DIRECTEUR DES BOUES	44 734,00	13 13111 6012 36200
13 13111 6018 36200	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	MILIEU NATUREL REJETS	105 018,00	13 13111 6018 36200
13 13111 6024 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	DIMENSIONNEMENT DE BASSINS	16 990,00	13 13111 6024 30300
13 13111 8009 36200	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	CREATION BASSIN ORAGES	205 665,00	13 13111 8009 36200
13 13111 98005 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU	DEPOLLUTION PAR TEMPS DE PLUIE	66 831,00	13 13111 98005 30300
13 13118 6012 36200	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES	SCHEMA DIRECTEUR DES BOUES	31 140,00	13 13118 6012 36200
13 1312 6012 36200	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - REGIONS	SCHEMA DIRECTEUR DES BOUES	31 140,00	13 1312 6012 36200
16 1641 98005 30300	EMPRUNTS EN EUROS	DEPOLLUTION PAR TEMPS DE PLUIE	885 535,00	16 1641 98005 30300
16 1681 98005 30300	AUTRES EMPRUNTS	DEPOLLUTION PAR TEMPS DE PLUIE	50 908,00	16 1681 98005 30300
Total			1 496 961,00	

Total par chapitre

Chapitre 13 : 560 518 €

Chapitre 16 : 936 443 €

Ville de Besançon

Budget Chauffage urbain - Recettes d'investissement
 ETAT DES RECETTES RESTANT A REALISER
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputation budgétaire (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
13 1311 7030 30900	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	CHAUFFAGE URBAIN - CO-COMBUSTION BOIS CHARBON	8 820,00	13 1311 7030 30900
13 1311 7031 30900	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	CHAUFFAGE URBAIN - DESSERTERIE ENERGETIQUE SECTEUR PLANOISE / ZA	17 560,00	13 1311 7031 30900
13 1313 7030 30900	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS	CHAUFFAGE URBAIN - CO-COMBUSTION BOIS CHARBON	5 292,00	13 1313 7030 30900
13 1313 7031 30900	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS	CHAUFFAGE URBAIN - DESSERTERIE ENERGETIQUE SECTEUR PLANOISE / ZA	2 216,00	13 1313 7031 30900
13 1318 3605 30900	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES	PRU PLANOISE	167 246,00	13 1318 3605 30900
13 1318 7006 30900	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES	ALIMENTATION CHU	2 045 909,00	13 1318 7006 30900
13 1318 94034 30900	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES	ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J. MINJOZ)	50 416,00	13 1318 94034 30900
27 2762 5059 30900	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE T.V.A.	CHAUFFAGE URBAIN	211 936,00	27 2762 5059 30900
Total			2 509 395,00	

Récapitulatif par chapitre =

Chapitre 13 = 2 297 459 €

Chapitre 27 = 211 936 €

Ville de Besançon

Budget zone activité Champs Montants - Recettes de fonctionnement
 ETAT DES RECETTES RESTANT A REALISER
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputation budgétaire (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
70 7015 30100	VENTES DE TERRAINS AMENAGES		34 262,54	70 7015 30100
Total			34 262,54	

Chapitre 70 = 34 262,54 €

Total = 34 262,54 euros

Ville de Besançon

Budget zone activité Thomas Edison - Recettes de fonctionnement
 ETAT DES RECETTES RESTANT A REALISER
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputation budgétaire (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
70 7015 30100	VENTES DE TERRAINS AMENAGES		198 987,00	70 7015 30100
Total			198 987,00	

Chapitre 70 = 198 987 €

Ville de Besançon

**RECAPITULATIF DES RECETTES RESTANT A REALISER
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009**

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	21 415 952,00
BUDGET EAU	1 785 430,00
BUDGET ASSAINISSEMENT	1 496 961,00
BUDGET SERVICE SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES	0,00
BUDGET FORETS	0,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	2 509 395,00
Sous-total INVESTISSEMENT	27 207 738,00
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	34 262,54
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	198 987,00
Sous-total FONCTIONNEMENT	233 249,54
TOTAL GENERAL	27 440 987,54

Besançon, le 8 janvier 2010
M. le Maire,



Jean-Louis Fousseret
Jean-Louis Fousseret
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon

Monsieur le Chef de Service Comptable,

Jean-Marie Perrin
Jean-Marie PERRIN



le 31 décembre 2009

Budget principal dépenses d'investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Ville de Besançon

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
16 01 165 10042	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS		2 066,00	16 01 165 10042
20 020 205 2602 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	EXTRANET	9 000,00	20 020 205 2602 10100
20 020 205 3601 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	CENTRE D'APPEL CITOYEN	181 935,00	20 020 205 3601 10100
20 020 205 5016 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	REFONTE INTRANET	226 063,00	20 020 205 5016 10100
20 020 205 505 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	DOMAINE DE L'INFORMATIQUE	273 906,00	20 020 205 505 10100
20 020 205 6011 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	REFONTE DES APPLICATIONS EDUCATION / CRECHES	80 476,00	20 020 205 6011 10100
20 020 205 6013 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	NUMERISATION COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	82 248,00	20 020 205 6013 10100
20 020 205 89019 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	BUREAUTIQUE	16 989,00	20 020 205 89019 10100
20 212 205 2618 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	CARTABLE NUMERIQUE	27 334,00	20 212 205 2618 10100
20 23 2031 6008 34000	FRAIS D'ETUDES	JARDIN BOTANIQUE	26 986,00	20 23 2031 6008 34000
20 251 205 5046 10100	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES	CREATION CUISINE CENTRALE	32 797,00	20 251 205 5046 10100
20 313 2031 6039 33000	FRAIS D'ETUDES	THEATRE NICOLAS LEDOUX - REHABILITATION PLATEAU TECHNIQUE	31 140,00	20 313 2031 6039 33000
20 314 2031 4815 33000	FRAIS D'ETUDES	SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET CONTEMPORAINES	54 619,00	20 314 2031 4815 33000
20 822 2031 98806 35000	FRAIS D'ETUDES	PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN	47 214,00	20 822 2031 98806 35000
20 823 2031 6044 34000	FRAIS D'ETUDES	MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUBAN	30 720,00	20 823 2031 6044 34000
20 824 202 3604 30100	FRAIS LIES A LA REALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME ...	PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)	37 598,00	20 824 202 3604 30100
20 824 2031 3603 30100	FRAIS D'ETUDES	GARE VIOTTE	230 284,00	20 824 2031 3603 30100
20 824 2031 3605 30100	FRAIS D'ETUDES	PRU PLANOISE	32 172,00	20 824 2031 3605 30100
20 824 2031 4806 30100	FRAIS D'ETUDES	SITE VAUBAN	144 899,00	20 824 2031 4806 30100
20 824 2031 4821 30100	FRAIS D'ETUDES	SECTEUR MADELEINE / BATTANT	45 244,00	20 824 2031 4821 30100
20 824 2031 5009 30100	FRAIS D'ETUDES	AMENAGEMENT URBAIN EN CENTRE ANCIEN	41 431,00	20 824 2031 5009 30100
20 824 2031 5011 30100	FRAIS D'ETUDES	SECTEUR DES PLANCHES	240 220,00	20 824 2031 5011 30100
20 824 2031 6016 30100	FRAIS D'ETUDES	PORT FLUVIAL	369 169,00	20 824 2031 6016 30100
20 824 2031 612 30100	FRAIS D'ETUDES	AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	112 145,00	20 824 2031 612 30100
20 824 2031 7038 30100	FRAIS D'ETUDES	SECTEUR PALENTE/ORCHAMPS ETUDE	17 444,00	20 824 2031 7038 30100
20 824 2031 95010 30100	FRAIS D'ETUDES	AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX ET PORT FLUVIAL	109 810,00	20 824 2031 95010 30100
20 824 2031 95023 30100	FRAIS D'ETUDES	SECTEUR SAUVEGARDE - CENTRE ANCIEN	12 610,00	20 824 2031 95023 30100
204 23 20411 4807 00400	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	CITE UNIVERSITAIRE CANOT	300 000,00	204 23 20411 4807 00400
204 23 20411 8007 00400	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	RESTAURANT UNIVERSITAIRE LA BOULOIE	497 000,00	204 23 20411 8007 00400

1

Budget principal dépenses d'investissement
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
204 23 20411 8012 00400	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	MAISON DES SCIENCES ET DE L'HOMME	500 000,00	204 23 20411 8012 00400
204 40 2042 5035 20300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	ASS LA SAINT CLAUDE - POLE GRS	200 000,00	204 40 2042 5035 20300
204 40 2042 9010 20300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	BRC TENNIS - RENOVATION LOCAUX CLUB	50 000,00	204 40 2042 9010 20300
204 61 20417 5033 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC	REHABILITATION LOGEMENTS FOYERS CCAS	69 062,00	204 61 20417 5033 30100
204 73 2042 5030 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	AIDE FONCIERE AUX OPERATEURS	20 000,00	204 73 2042 5030 30100
204 811 2042 3619 36100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	AGENDA 21	219,00	204 811 2042 3619 36100
204 821 20413 87014 35000	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES - DEPARTEMENTS	PLAN DE JALONNEMENT	13 208,00	204 821 20413 87014 35000
204 821 2042 87014 35000	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	PLAN DE JALONNEMENT	21 522,00	204 821 2042 87014 35000
204 823 2042 91053 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	RHI - ILOT BACCHUS	78 749,00	204 823 2042 91053 30100
204 824 20411 8001 30300	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	RESTRUCTURATION PONT NICOLAS BRUAND	90 624,00	204 824 20411 8001 30300
204 824 20417 3605-P 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC	PRU PLANOISE - PARTICIPATION PROGRAMME REHABILITATION GBH	100 000,00	204 824 20417 3605-P 30100
204 824 20417 3606 30100	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC	PRU CLAIRS SOLEILS	63 114,00	204 824 20417 3606 30100
204 91 2042 3605-C 30200	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	PRU PLANOISE - RESTRUCTURATION MARCHE ET CENTRE COMMERCIAL D	41 205,00	204 91 2042 3605-C 30200
204 93 20417 3613 30900	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC	ENERGIES RENOUVELABLES	19 200,00	204 93 20417 3613 30900
204 93 2042 3613 30900	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	ENERGIES RENOUVELABLES	900,00	204 93 2042 3613 30900
21 020 21318 5041 10100	CONSTRUCTIONS - AUTRES BATIMENTS PUBLICS	MISE EN SECURITE ACCES BATIMENTS	1 353,00	21 020 21318 5041 10100
21 020 2135 2612 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	MAITRISE DE L'ENERGIE	188 497,00	21 020 2135 2612 30900
21 020 2135 501 10042	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	3 416,00	21 020 2135 501 10042
21 020 2135 501 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	35 338,00	21 020 2135 501 33000
21 020 2135 510 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	1 042,00	21 020 2135 510 30900
21 020 2135 76128 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	ATELIERS MUNICIPAUX	42 591,00	21 020 2135 76128 33000
21 020 2135 89134 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	SCES ADMINISTRATIFS - GROSSES REPARATIONS ET RESTAURATIONS	4 430,00	21 020 2135 89134 33000
21 020 2135 9026 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	FONDS PLAN CLIMAT	19 700,00	21 020 2135 9026 30900
21 020 2135 97025 10100	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	24 800,00	21 020 2135 97025 10100
21 020 21538 89019 10100	AUTRES RESEAUX	BUREAUTIQUE	23 600,00	21 020 21538 89019 10100
21 020 21538 95069 10100	AUTRES RESEAUX	RESEAU FIBRE OPTIQUE BESANCON LUMIERE (L.U.M.I.E.R.E)	38 638,00	21 020 21538 95069 10100
21 020 2158 511 32000	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	23 737,00	21 020 2158 511 32000
21 020 2158 511 33000	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	3 439,00	21 020 2158 511 33000
21 020 2168 510 00200	AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	2 080,00	21 020 2168 510 00200

Budget principal dépenses d'investissement
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
21 020 2182 511 32000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MATERIEL DE TRANSPORT	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	534 434,00	21 020 2182 511 32000
21 020 2183 3605 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	PRU PLANOISE	4 200,00	21 020 2183 3605 10100
21 020 2183 5019 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	RADIOTELEPHONES	220 000,00	21 020 2183 5019 10100
21 020 2183 5041 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	MISE EN SECURITE ACCES BATIMENTS	216 497,00	21 020 2183 5041 10100
21 020 2183 6011 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	REFONTE DES APPLICATIFS EDUCATION / CRECHES	3 372,00	21 020 2183 6011 10100
21 020 2183 7035 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	CARTE DE VIE QUOTIDIENNE	10 000,00	21 020 2183 7035 10100
21 020 2183 89019 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	BUREAUTIQUE	173 361,00	21 020 2183 89019 10100
21 020 2183 96001 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	RESEAUX INFORMATIQUES	13 150,00	21 020 2183 96001 10100
21 020 2184 510 33000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	23 128,00	21 020 2184 510 33000
21 020 2188 3623 30000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DEPENSES DE PROXIMITE	500,00	21 020 2188 3623 30000
21 020 2188 511 32000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	89 943,00	21 020 2188 511 32000
21 020 2188 90004 10100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IMPRIMERIE	110 810,00	21 020 2188 90004 10100
21 023 2184 9025 47053	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	CONSEILS CONSULTATIFS D'HABITANTS	60 000,00	21 023 2184 9025 47053
21 025 21538 5039 10100	AUTRES RESEAUX	BAINS DOUCHES MADELEINE ET SALLES QUARTIERS	12 000,00	21 025 21538 5039 10100
21 025 2183 5039 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	BAINS DOUCHES MADELEINE ET SALLES QUARTIERS	11 000,00	21 025 2183 5039 10100
21 025 2188 509 47047	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE LA CULTURE	8 739,00	21 025 2188 509 47047
21 026 2128 507 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	3 655,00	21 026 2128 507 34000
21 026 2188 507 34000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	176,00	21 026 2188 507 34000
21 112 2188 517 10500	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE LA SECURITE	9 104,00	21 112 2188 517 10500
21 211 2128 502 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	50 285,00	21 211 2128 502 34000
21 211 2128 502 35000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	4 000,00	21 211 2128 502 35000
21 211 2128 96013 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	19 255,00	21 211 2128 96013 34000
21 211 2135 502 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	6 319,00	21 211 2135 502 33000
21 211 2183 4830 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	INFORMATISATION DES ECOLES OI	24 000,00	21 211 2183 4830 10100
21 211 2184 502 33000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	600,00	21 211 2184 502 33000
21 211 2188 502 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	1 500,00	21 211 2188 502 21100
21 211 2188 502 34000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	2 257,00	21 211 2188 502 34000
21 212 2128 502 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	11 869,00	21 212 2128 502 34000
21 212 2128 502 35000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	108 334,00	21 212 2128 502 35000

Budget principal dépenses d'investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
21 212 2135 502 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	51.189,00	21 212 2135 502 33000
21 212 2184 502 33000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	20.500,00	21 212 2184 502 33000
21 212 2188 502 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	3.200,00	21 212 2188 502 21100
21 212 2188 502 34000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	2.042,00	21 212 2188 502 34000
21 213 2135 2612 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	MAITRISE DE L'ENERGIE	54.612,00	21 213 2135 2612 30900
21 213 2135 502 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	289.484,00	21 213 2135 502 33000
21 213 2135 95039 30300	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	GS ST CLAUDE - RESTRUCTURATION	49.660,00	21 213 2135 95039 30300
21 213 2188 502 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	3.954,00	21 213 2188 502 21100
21 23 2135 509 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE LA CULTURE	322,00	21 23 2135 509 33000
21 251 21538 5046 10100	AUTRES RESEAUX	CREATION CUISINE CENTRALE	2.000,00	21 251 21538 5046 10100
21 251 2184 502 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	23.341,00	21 251 2184 502 21100
21 251 2188 502 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	7.680,00	21 251 2188 502 21100
21 251 2188 5046 10100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CREATION CUISINE CENTRALE	12.970,00	21 251 2188 5046 10100
21 251 2188 5046 21100	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CREATION CUISINE CENTRALE	32.138,00	21 251 2188 5046 21100
21 251 2188 5046 33000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CREATION CUISINE CENTRALE	6.693,00	21 251 2188 5046 33000
21 312 2138 6032-C 30100	AUTRES CONSTRUCTIONS	REAMEMAG HOTEL VILLE - SALLE ARTS CONTEMPO 8 RUE PASTEUR	2.000,00	21 025 2188 509 47050
21 312 2161 2610 41090	OEUVRES ET OBJETS D'ART	FONDS D'EMBELLISSEMENT URBAIN	53.000,00	21 312 2161 2610 41090
21 313 2135 509 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE LA CULTURE	2.256,00	21 313 2135 509 33000
21 314 2188 509 47048	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE LA CULTURE	33.343,00	21 314 2188 509 47048
21 321 2135 509 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE LA CULTURE	251.418,00	21 321 2135 509 33000
21 321 21538 3606 10100	AUTRES RESEAUX	PRU CLAIRS SOLEILS	37.000,00	21 321 21538 3606 10100
21 321 2162 89032 45000	FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	OUVRAGES	13.426,00	21 321 2162 89032 45000
21 321 2183 3606 10100	AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL I	PRU CLAIRS SOLEILS	1.413,00	21 321 2183 3606 10100
21 321 2184 3605 45000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	PRU PLANOISE	4.844,00	21 321 2184 3605 45000
21 321 2184 509 45000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	DOMAINE DE LA CULTURE	60.215,00	21 321 2184 509 45000
21 322 2135 2612 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	MAITRISE DE L'ENERGIE	5.461,00	21 322 2135 2612 30900
21 322 2135 509 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE LA CULTURE	110.644,00	21 322 2135 509 33000
21 322 2135 99016 54000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	CITADELLE REDEVANCE SEM	16.650,00	21 322 2135 99016 54000
21 322 2161 509 52000	OEUVRES ET OBJETS D'ART	DOMAINE DE LA CULTURE	300,00	21 322 2161 509 52000

Budget principal dépenses d'investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
21 322 2161 509 54000	OEUVRES ET OBJETS D'ART	DOMAINE DE LA CULTURE	8 800,00	21 322 2161 509 54000
21 322 2162 509 52000	FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	DOMAINE DE LA CULTURE	125 485,00	21 322 2162 509 52000
21 322 2162 509 53000	FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES	DOMAINE DE LA CULTURE	50 239,00	21 322 2162 509 53000
21 322 2184 509 53000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	DOMAINE DE LA CULTURE	2 375,00	21 322 2184 509 53000
21 322 2184 509 54000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	DOMAINE DE LA CULTURE	1 920,00	21 322 2184 509 54000
21 322 2184 99016 54000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER	CITADELLE REDEVANCE SEM	14 226,00	21 322 2184 99016 54000
21 324 2135 89133 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	TRAVAUX DANS LES EDIFICES CULTUELS	17 482,00	21 324 2135 89133 33000
21 324 2135 96025 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	BATIMENTS CLASSES HISTORIQUES	59 816,00	21 324 2135 96025 33000
21 324 2168 509 41042	AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	DOMAINE DE LA CULTURE	11 266,00	21 324 2168 509 41042
21 411 2135 506 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DES SPORTS	92 446,00	21 411 2135 506 33000
21 412 2121 506 34000	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	DOMAINE DES SPORTS	1 500,00	21 412 2121 506 34000
21 412 2128 506 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DES SPORTS	42 432,00	21 412 2128 506 34000
21 412 2135 506 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DES SPORTS	1 351,00	21 412 2135 506 30900
21 412 2135 506 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DES SPORTS	65,00	21 412 2135 506 33000
21 412 2158 506 34000	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	DOMAINE DES SPORTS	1 161,00	21 412 2158 506 34000
21 412 2188 506 34000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DES SPORTS	1 280,00	21 412 2188 506 34000
21 413 2135 2612 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	MAITRISE DE L'ENERGIE	46 149,00	21 413 2135 2612 30900
21 413 2135 506 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DES SPORTS	113 279,00	21 413 2135 506 33000
21 414 2135 506 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DES SPORTS	2 179,00	21 414 2135 506 33000
21 422 2135 509 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE LA CULTURE	1 960,00	21 422 2135 509 30900
21 422 2135 90006 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	BATIMENTS VIE ASSOCIATIVE ET QUARTIERS	153 652,00	21 422 2135 90006 33000
21 422 2135 90007 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	BATIMENTS ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	92 124,00	21 422 2135 90007 33000
21 422 2188 509 47030	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE LA CULTURE	6 058,00	21 422 2188 509 47030
21 63 2128 504 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	2 500,00	21 63 2128 504 34000
21 64 2128 504 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	2 492,00	21 64 2128 504 34000
21 64 2128 96013 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	10 374,00	21 64 2128 96013 34000
21 64 2135 504 30900	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	12 357,00	21 64 2135 504 30900
21 64 2135 504 33000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	19 226,00	21 64 2135 504 33000
21 64 2188 504 44000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	8 685,00	21 64 2188 504 44000

Budget principal dépenses d'investissement
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
21 814 2152 89040 35000	INSTALLATIONS DE VOIRIE	EXTENSION ET MODERNISATION DU RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	58 219,00	21 814 2152 89040 35000
21 821 2152 6036 35000	INSTALLATIONS DE VOIRIE	RENOUVELLEMENT DES HORODATEURS	2 347,00	21 821 2152 6036 35000
21 821 2152 98001 35000	INSTALLATIONS DE VOIRIE	CARREFOURS A FEUX MISE AUX NORMES	7 772,00	21 821 2152 98001 35000
21 822 2135 4831 35000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	PARKINGS BEAUX-ARTS / CUSENIER	16 196,00	21 822 2135 4831 35000
21 822 2135 86020 35000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	PARKING DE LA MAIRIE	7 763,00	21 822 2135 86020 35000
21 822 2135 9019 35000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	PARKING CHAMARS	14 909,00	21 822 2135 9019 35000
21 822 2135 9020 35000	INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	PARKING GLACIS	27 960,00	21 822 2135 9020 35000
21 822 2152 1600 35000	INSTALLATIONS DE VOIRIE	JALONNEMENT DYNAMIQUE DES PARKINGS	29 156,00	21 822 2152 1600 35000
21 822 2152 508 35000	INSTALLATIONS DE VOIRIE	DOMAINE DE LA VOIRIE	50 786,00	21 822 2152 508 35000
21 822 2152 9016 35000	INSTALLATIONS DE VOIRIE	OUVRAGES D'ART	77 747,00	21 822 2152 9016 35000
21 822 21578 508 35000	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	DOMAINE DE LA VOIRIE	1 088,00	21 822 21578 508 35000
21 823 2128 507 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	223 488,00	21 823 2128 507 34000
21 823 2128 96013 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	72 868,00	21 823 2128 96013 34000
21 823 2158 507 34000	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	187,00	21 823 2158 507 34000
21 823 2188 507 34000	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	9 989,00	21 823 2188 507 34000
21 824 2111 4814 30100	TERRAINS NUS	POLITIQUE FONCIERE	155 623,00	21 824 2111 4814 30100
21 824 2111 501 30100	TERRAINS NUS	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	36 293,00	21 824 2111 501 30100
21 824 2112 501 30100	TERRAINS BATIS	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	51 899,00	21 824 2112 501 30100
21 824 2115 4814 30100	TERRAINS BATIS	POLITIQUE FONCIERE	704 995,00	21 824 2115 4814 30100
21 824 2115 501 30100	TERRAINS BATIS	DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	7 940,00	21 824 2115 501 30100
21 824 2115 612 30100	TERRAINS BATIS	AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	273 021,00	21 824 2115 612 30100
21 824 2128 89038 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	ACTIONS A CARACTERE SOCIAL SUR AUTRES QUARTIERS	8 380,00	21 824 2128 89038 34000
23 020 2313 5040 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	AMENAGEMENT LOCAUX MUNICIPAUX	88 455,00	23 020 2313 5040 33000
23 020 2313 6032 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	REAMENAGEMENT HOTEL DE VILLE	54 682,00	23 020 2313 6032 33000
23 020 2313 7013 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	TRANSFERT SERVICE VOIRIE - PROPRIETE	244 935,00	23 020 2313 7013 33000
23 020 2313 7016 32000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	REORGANISATION CTM	360 351,00	23 020 2313 7016 32000
23 020 2313 7016-A 32000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	REORGANISATION CTM - SCHEMA DIRECTEUR	70 000,00	23 020 2313 7016-A 32000
23 025 2313 5039 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	BAINS DOUCHES MADELEINE ET SALLES QUARTIERS	2 223,00	23 025 2313 5039 33000
23 025 2313 6045 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	MAISON DU PEUPLE	47 224,00	23 025 2313 6045 33000

Budget principal dépenses d'investissement
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
23 026 2312 96040 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - TERRAINS	CIMETIERE DE SAINT-CLAUDE - EXTENSION	276 881,00	23 026 2312 96040 30300
23 211 2313 8024 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	EXTENSION MATERIELLE PAUL BERT	779 047,00	23 211 2313 8024 33000
23 251 2313 5046 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	CREATION CUISINE CENTRALE	652 551,00	23 251 2313 5046 33000
23 314 2313 4815 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES ET CONTEMPORAINES	1 033 278,00	23 314 2313 4815 33000
23 321 2313 3606 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU CLAIRS SOLEILS	38 995,00	23 321 2313 3606 33000
23 322 2313 4835 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	REAMENAGEMENT MUSEE BEAUX ARTS - FACADES	232 193,00	23 322 2313 4835 33000
23 323 2313 5068 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	RESERVES COMMUNES DES MUSEES	215 173,00	23 323 2313 5068 33000
23 324 2313 6044-A 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	VAUBAN - CITADELLE COUVERTURE ARSENAL	131 421,00	23 324 2313 6044-A 33000
23 324 2313 6044-B 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	VAUBAN - CITADELLE FRONT ST ETIENNE REDAN 159	130 197,00	23 324 2313 6044-B 33000
23 324 2313 6044-C 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	VAUBAN - CITADELLE FRONT ST ETIENNE DEMI LUNE 59	352 594,00	23 324 2313 6044-C 33000
23 324 2313 6044-D 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	VAUBAN - CITADELLE FRONT ST ETIENNE MUR ESCARPE RIVOTTE	577 034,00	23 324 2313 6044-D 33000
23 324 2313 6044-I 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	VAUBAN - CITADELLE FRONT ST ETIENNE COMMUNICATION 110	89 481,00	23 324 2313 6044-I 30300
23 324 2313 6044-J 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	VAUBAN - CITADELLE FRONT ST ETIENNE COMMUNICATION 110	32 648,00	23 324 2313 6044-J 33000
23 324 2313 6044-L 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	VAUBAN - RENOVATION REMPARTS GARE D'EAU	40 000,00	23 324 2313 6044-L 33000
23 324 2313 8010 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PORTE NOIRE	283 918,00	23 324 2313 8010 33000
23 324 2313 82020-A 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	TRAVAUX EGLISE SAINTE MADELEINE - RESTAURATION FACADES LATER	94 140,00	23 324 2313 82020-A 33000
23 412 2313 5064 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	STADE LEO LAGRANGE - RECONSTRUCTION ET AMENAGEMENT DES ABORD	5 284,00	23 412 2313 5064 33000
23 412 2313 5064-A 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	STADE LEO LAGRANGE - TRIBUNE HONNEUR OUEST	29 886,00	23 412 2313 5064-A 33000
23 412 2313 5064-B 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	STADE LEO LAGRANGE - COUVERTURE TRIBUNE EST	12 162,00	23 412 2313 5064-B 30300
23 412 2313 5064-B 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	STADE LEO LAGRANGE - COUVERTURE TRIBUNE EST	32 672,00	23 412 2313 5064-B 33000
23 414 2313 7713 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	REFECTION COMPLEXE SPORTIF ROSEMONT	100 000,00	23 414 2313 7713 33000
23 414 2313 8016 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	REFECTION PISTE ATHLETISME STADE LEO LAGRANGE	108 283,00	23 414 2313 8016 33000
23 422 2313 3605-O 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE - AMENAGT ANCIENS LOCAUX BIBLIOTHEQUE J MOULIN	286 987,00	23 422 2313 3605-O 33000
23 422 2313 3606 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU CLAIRS SOLEILS	14 356,00	23 422 2313 3606 33000
23 422 2313 5006 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	SALLE DE QUARTIER MONTBOUCONS	3 171,00	23 422 2313 5006 33000
23 422 2313 5044 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR	173 375,00	23 422 2313 5044 33000
23 523 2313 9011 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	RENOVATION FOURNEAU ECONOMIQUE / TRANSFERT ACCUEIL JOUR	14 158,00	23 523 2313 9011 33000
23 64 2313 3605-D 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE - CRECHE ILE-DE-FRANCE	47 010,00	23 64 2313 3605-D 33000
23 821 2313 7017 35000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	REPARATION PONT DE GAULLE	77 174,00	23 821 2313 7017 35000

Budget principal dépenses d'investissement
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
23 822 2313 6029 35000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	SECURITE PARKING CASSIN	2 782,00	23 822 2313 6029 35000
23 822 2313 6031 10900	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	10 000,00	23 822 2313 6031 10900
23 822 2313 7709 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	CHEMIN FRANCAIS - CONSTRUCTION DU PONT	525 285,00	23 822 2313 7709 30300
23 822 2315 6031 35000	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	21 696,00	23 822 2315 6031 35000
23 822 2315 95024 30300	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	REAMENAGEMENT DU SECTEUR MARCHÉ (PPU CHORUS)	11 634,00	23 822 2315 95024 30300
23 822 2315 98806 30300	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN	2 007,00	23 822 2315 98806 30300
23 822 2315 98806 35000	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN	26 312,00	23 822 2315 98806 35000
23 823 2312 3614 34000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - TERRAINS	PARCS ET JARDINS CENTRE VILLE	55 876,00	23 823 2312 3614 34000
23 823 2312 3615 34000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - TERRAINS	PARCS ET JARDINS DE QUARTIERS	156 573,00	23 823 2312 3615 34000
23 823 2312 3616 34000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - TERRAINS	AMENAGEMENT VERSANT COLLINES	42 702,00	23 823 2312 3616 34000
23 823 2312 5038 34000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - TERRAINS	PARC URBAIN ORU PLANOISE	264 947,00	23 823 2312 5038 34000
23 823 2312 6044 34000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - TERRAINS	MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUBAN	85 450,00	23 823 2312 6044 34000
23 823 2312 87024 34000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - TERRAINS	AMENAGEMENT DE JARDINS FAMILIAUX	1 300,00	23 823 2312 87024 34000
23 824 2313 3605 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE	30 977,00	23 824 2313 3605 30300
23 824 2313 3605 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE	38 978,00	23 824 2313 3605 33000
23 824 2313 3605-A 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE - AXE ILE-DE-FRANCE / CASSIN	181 304,00	23 824 2313 3605-A 30300
23 824 2313 3605-E 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE - LIAISON CENTRE NELSON MANDELA / COLOGNE	74 594,00	23 824 2313 3605-E 30300
23 824 2313 3605-F 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE - DEMOLITION BATIMENT ASSOCIATION PARI	59 800,00	23 824 2313 3605-F 33000
23 824 2313 3605-G 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE - TRAVERSEE ALLENDE	1 940 493,00	23 824 2313 3605-G 30300
23 824 2313 3605-H 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE - REALISATIONS RESEAUX SITE TRIPODE	718 013,00	23 824 2313 3605-H 30300
23 824 2313 3605-Q 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE - MISE EN SECURITE PLACE CASSIN	55 410,00	23 824 2313 3605-Q 30300
23 824 2313 3606 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU CLAIRS SOLEILS	22 927,00	23 824 2313 3606 30300
23 824 2313 3606-B 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU CLAIRS SOLEILS - AMENAGEMENT SITE PSR	79 443,00	23 824 2313 3606-B 30300
23 824 2313 6006 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	ACCOMPAGNEMENT AU RENOUVELLEMENT URBAIN - PROGRAMME SAFC	113 436,00	23 824 2313 6006 30300
23 824 2313 6014 30100	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	SALLE D'EXPOSITION ET PREFIGURATION DU PATRIMOINE	249 874,00	23 824 2313 6014 30100
23 824 2313 7020 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	LOCAL A VELOS	5 095,00	23 824 2313 7020 33000
23 824 2313 7723 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	TILLEROYES - TERRAIN MULTISPORTS	8 790,00	23 824 2313 7723 30300
23 824 2313 8001 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	RESTRUCTURATION PONT NICOLAS BRUAUD	161 176,00	23 824 2313 8001 30300
23 824 2313 8018 33000	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	RESTAURATION QUAI VAUBAN	100 000,00	23 824 2313 8018 33000

Ville de Besançon

Budget principal dépenses d'investissement
ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
23 824 2313 8025 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP	33 069,00	23 824 2313 8025 30300
23 824 2315 3603-A 30100	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	GARE VIOTTE - DEPLACEMENT MONUMENT AUX MORTS	23 322,00	23 824 2315 3603-A 30100
23 824 2315 4809 30300	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	ZONE D'ACTIVITES CHATEAUFARINE	419 867,00	23 824 2315 4809 30300
23 824 2315 4813 30300	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	175 483,00	23 824 2315 4813 30300
23 824 2315 4816 35000	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	MISE EN SECURITE DES FALAISES RIVOTTE	35 782,00	23 824 2315 4816 35000
23 824 2315 5010 30300	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	ESPACES PUBLICS SAINT CLAUDE	56 220,00	23 824 2315 5010 30300
23 824 2315 5014 30300	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	ACCOMPAGNEMENT GRANDS EQUIPEMENTS	116 924,00	23 824 2315 5014 30300
23 824 2315 6005 30300	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	SMAC - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	44 252,00	23 824 2315 6005 30300
23 824 2315 97017 30300	IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	ZAC LA MOUILLERE	234 141,00	23 824 2315 97017 30300
23 91 2313 3605-C 30300	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	PRU PLANOISE - RESTRUCTURATION MARCHÉ ET CENTRE COMMERCIAL D	50 287,00	23 91 2313 3605-C 30300
23 93 2313 3613 30900	IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS	ENERGIES RENOUVELABLES	231 343,00	23 93 2313 3613 30900
26 01 261 7012 20200	TITRES DE PARTICIPATION	OPERATIONS SAIEMB	248 590,00	26 01 261 7012 20200
			24 047 796,00	

Total par chapitre :

. Chapitre 16 =	2 066 €
. Chapitre 20 =	2 514 453 €
. Chapitre 204 =	2 064 803 €
. Chapitre 21 =	6 018 391 €
. Chapitre 23 =	13 199 493 €
. Chapitre 26 =	248 590 €

Ville de Besançon

Budget du Service de l'Eau dépenses d'investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
20 2031 3628 36100	FRAIS D'ETUDES	EVOLUTION STATIONS DE THISE ET CHAILLIZ	6 284,00	20 2031 3628 36100
20 2031 5001 36100	FRAIS D'ETUDES	SCHEMA DIRECTEUR D'AEF ET MODELISATION DU RESEAU	67 378,00	20 2031 5001 36100
20 2031 85701 36100	FRAIS D'ETUDES	GESTION CENTRALISEE DES INSTALLATIONS	3 673,00	20 2031 85701 36100
20 205 512 36100	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES	DOMAINE DE L'EAU	1 500,00	20 205 512 36100
21 2111 95017 36100	TERRAINS NUS	PERIMETRE DE PROTECTION ARCIER ET CHENECEY	5 178,00	21 2111 95017 36100
21 21311 512 36100	BATIMENTS D'EXPLOITATION	DOMAINE DE L'EAU	66 564,00	21 21311 512 36100
21 21351 512 36100	BAT. D'EXPLOIT. INSTAL. GENERALES - AGENCEMENTS - AMENAG. DE	DOMAINE DE L'EAU	44 077,00	21 21351 512 36100
21 21531 5002 36100	RESEAUX D'ADDITION D'EAU	RENOVATION DES BRANCHEMENTS PLOMB	1 340,00	21 21531 5002 36100
21 21531 512 36100	RESEAUX D'ADDITION D'EAU	DOMAINE DE L'EAU	28 020,00	21 21531 512 36100
21 21531 6004 36100	RESEAUX D'ADDITION D'EAU	EXECUTION DES BRANCHEMENTS NEUFS	39 183,00	21 21531 6004 36100
21 21531 9003 36100	RESEAUX D'ADDITION D'EAU	TRAVAUX ANNUELS RESEAUX	269 953,00	21 21531 9003 36100
21 2154 512 36100	MATERIEL INDUSTRIEL	DOMAINE DE L'EAU	7 968,00	21 2154 512 36100
21 21561 512 36100	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - MAT. SPECIFIQUE D'EXPLOITATI.	DOMAINE DE L'EAU	8 794,00	21 21561 512 36100
21 2183 512 36100	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	DOMAINE DE L'EAU	1 463,00	21 2183 512 36100
23 2315 3600 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	RESERVOIR GRIFFON - 2EME CUVE	190 049,00	23 2315 3600 36100
23 2315 3606 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	PRU CLAIRS SOLEILS	5 016,00	23 2315 3606 36100
23 2315 4804 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	Mise en conformité station, Chenecey	103 544,00	23 2315 4804 36100
23 2315 5004 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	ADDITION D'EAU DE NOVILLARS	157 814,00	23 2315 5004 36100
23 2315 5054 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	RESERVOIR DE BREGILLE ET RESEAU	194 282,00	23 2315 5054 36100
23 2315 7002 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	SUPPRESSION ACQUEDUC DE LA MALATE	98 173,00	23 2315 7002 36100
23 2315 78005 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	ZAC DE PLANOISE	10 000,00	23 2315 78005 36100
23 2315 85701 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	GESTION CENTRALISEE DES INSTALLATIONS	120 875,00	23 2315 85701 36100
23 2315 88016 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	AMENAGEMENT ZONE D'ACTIVITES LA FAYETTE	20 000,00	23 2315 88016 36100
23 2315 94003 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	DEMOLIT. DE L'ANCIEN STATION - AMENAG. DES ABORDS MALATE	12 510,00	23 2315 94003 36100

Ville de Besançon
 Budget du Service de l'Eau dépenses d'investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
23 2315 94034 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MINJOZ)	128 424,00	23 2315 94034 36100
23 2315 95017 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	PERIMETRE DE PROTECTION ARCIER ET CHENECEY	69 413,00	23 2315 95017 36100
23 2315 96047 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	SYNDICAT MIXTE PARC SCIENTIFIQUE ET INDUST. BESANCON-TEMIS	483 955,00	23 2315 96047 36100
23 2315 99006 36100	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	ZAC VAL DES GRANDS BAS	252 724,00	23 2315 99006 36100
Total			2 397 764,00	

Récapitulatif par chapitre =

Chapitre 20 = 78 835 €
 Chapitre 21 = 472 140 €
 Chapitre 23 = 1 846 789 €

Ville de Besançon

Budget du Service de l'Assainissement dépenses d'investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
20 2031 6012 36200	FRAIS D'ETUDES	SCHEMA DIRECTEUR DES BOUES	171 111,00	20 2031 6012 36200
20 2031 6024 30300	FRAIS D'ETUDES	DIMENSIONNEMENT DE BASSINS	38 599,00	20 2031 6024 30300
20 2031 8025 30300	FRAIS D'ETUDES	AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP	192 710,00	20 2031 8025 30300
21 21532 6004 36200	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	EXECUTION DES BRANCHEMENTS NEUFS	70 303,00	21 21532 6004 36200
21 21532 86800 36200	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	TRAVAUX NEUFS - GROSSES REPARATIONS A LA STATION	55 663,00	21 21532 86800 36200
21 21532 9003 30300	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	TRAVAUX ANNUELS RESEAU	24 286,00	21 21532 9003 30300
21 21532 9003 36200	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	TRAVAUX ANNUELS RESEAU	25 103,00	21 21532 9003 36200
21 21532 98193 36200	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	CTM RESTAURATION VESTIAIRES & AGRANDIS.	110 000,00	21 21532 98193 36200
21 2182 513 36200	MATERIEL DE TRANSPORT	DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	134 130,00	21 2182 513 36200
21 2183 513 36200	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	824,00	21 2183 513 36200
21 2184 513 36200	MOBILIER	DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	319,00	21 2184 513 36200
23 2315 5765 30300	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	OUVRAGE DE DEPOLLUTION LEO LAGRANGE	1 346 429,00	23 2315 5765 30300
23 2315 6025 30300	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	SUPPRESSION REJETS DIRECTS PRES-DE-VAUX	122 517,00	23 2315 6025 30300
23 2315 7724 30300	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	DOUBLEMENT COLLECTEUR ROCHE D'OR / STEP	121 903,00	23 2315 7724 30300
23 2315 8009 36200	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	CREATION BASSIN ORAGES	13 230,00	23 2315 8009 36200
23 2315 80800 36200	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	TELECOMMANDE STATION DEPURATION	269 812,00	23 2315 80800 36200
23 2315 86800 36200	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	TRAVAUX NEUFS - GROSSES REPARATIONS A LA STATION	79 035,00	23 2315 86800 36200
23 2315 8707 30300	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	CHASNOT - ASSAINISSEMENT	104 105,00	23 2315 8707 30300
23 2315 89117 36200	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	TRAVAUX NEUFS, REHABILITATION RESEAU	367 728,00	23 2315 89117 36200
23 2315 94034 30300	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MINJOZ)	293 415,00	23 2315 94034 30300
23 2315 96047 30300	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	SYNDICAT MIXTE PARC SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL - BESANCON-TEMIS	945 067,00	23 2315 96047 30300
23 2315 98005 30300	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	DEPOLLUTION PAR TEMPS DE PLUIE	15 760,00	23 2315 98005 30300
23 2315 99006 30300	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	ZAC VAL DES GRANDS BAS	96 504,00	23 2315 99006 30300
23 2315 99014 30300	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES	ZAC CHAMPS MONTANTS (KASTLER/EINSTEIN)	44 020,00	23 2315 99014 30300
Total			4 636 573,00	

Récapitulatif par chapitre =

Chapitre 20 = 402 420 €
 Chapitre 21 = 420 628 €
 Chapitre 23 = 3 813 525 €

Ville de Besançon

Budget Service Soins A Domicile aux Personnes Agées - Dépenses d'investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
21 2182 519 50000	MATERIEL DE TRANSPORT	SSADPA	7 980,00	21 2182 519 50000
Total			7 980,00	

Récapitulatif par chapitre =

. Chapitre 21 = 7 980 €

Ville de Besançon

Budget Forêts - dépenses d'investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
21 2128 514 34000	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	24 532,00	21 2128 514 34000
21 2182 514 34000	IMMOB. CORPO. - MAT. DE TRANSPORT	DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	41 844,00	21 2182 514 34000
21 2152 514 34000	IMMOB. CORPORELLES - INSTALLATIONS DE VOIRIE	DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	3 800,00	21 2152 514 34000
21 21318 514 34000	CONSTRUCTIONS - AUTRES BATIMENTS PUBLICS	DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	27 421,00	21 21318 514 34000
Total			97 597,00	

Récapitulatif par chapitre =
 Chapitre 21 = 97 597 €

Ville de Besançon

Budget Chauffage Urbain dépenses d'investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
20 2031 7030 30900	FRAIS D'ETUDES	CHAUFFAGE URBAIN - CO-COMBUSTION BOIS CHARBON	31 482,00	20 2031 7030 30900
23 2313 2605 30900	CONSTRUCTIONS	CHAUFFERIE BOIS CHAUFFAGE URBAIN	8 041,00	23 2313 2605 30900
23 2313 7004 30900	CONSTRUCTIONS	CHAUFFERIE - CREATION VESTIAIRE SANITAIRE	23 699,00	23 2313 7004 30900
23 2315 3605 30900	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	PRU PLANOISE	300 134,00	23 2315 3605 30900
23 2315 5057 30900	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	ADAPTATION CONFORMITE (30 ans)	53 851,00	23 2315 5057 30900
23 2315 6794 30900	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	ADAPTATION CONFORMITE (15 ANS)	201 007,00	23 2315 6794 30900
23 2315 7006 30900	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	ALIMENTATION CHU	668 052,00	23 2315 7006 30900
23 2315 8025 30900	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP	7 000,00	23 2315 8025 30900
Total			1 293 266,00	

Récapitulatif par chapitre =

. Chapitre 20 = 31 482 €

. Chapitre 23 = 1 261 784 €

Ville de Besançon

Budget Archéologie Préventive dépenses investissement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputations budgétaires (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputations budgétaires en 2010
21.2158.509.41065	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	DOMAINE DE LA CULTURE	3 059,00	21.2158.509.41065
Total			3 059,00	Total

Récapitulatif par chapitre =

. Chapitre 21 = 3 059 €

Ville de Besançon

Budget Zone Activités des Champs Montants dépenses de fonctionnement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

Imputation budgétaire (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
011 605 30300	ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		29 311,18	011 605 30300
Total			29 311,18	

Récapitulatif par chapitre =

. Chapitre 011 = 29 311,18 €

Ville de Besançon

Budget Zone Activités Thomas Edison dépenses de fonctionnement
 ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
 A LA CLOTURE DE l'EXERCICE 2009

Imputation budgétaire (Exercice 2009)	Libellés articles	Libellés codes Projet	Montant	Imputation budgétaire en 2010
011 605 30300	MATERIELS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		5 770,00	011 605 30300
011 608 30300	FRAIS ACCESSOIRES		1 880,00	011 608 30300
Total			7 650,00	

Récapitulatif par chapitre =

. Chapitre 011 = 7 650 €

Ville de Besançon

**RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009**

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT	24 047 796,00
BUDGET EAU INVESTISSEMENT	2 397 764,00
BUDGET ASSAINISSEMENT INVESTISSEMENT	4 636 573,00
BUDGET SERVICES DE SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES INVESTISSEMENT	7 980,00
BUDGET FORETS INVESTISSEMENT	97 597,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN INVESTISSEMENT	1 293 266,00
BUDGET ARCHEOLOGIE PREVENTIVE INVESTISSEMENT	3 059,00
Sous-total INVESTISSEMENT	32 484 035,00

RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009

INTITULE	MONTANT
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS FONCTIONNEMENT	29 311,18
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON FONCTIONNEMENT	7 650,00
Sous-total FONCTIONNEMENT	36 961,18
TOTAL GENERAL	32 520 996,18

Besançon, le 8 janvier 2010
M. le Maire,



Jean-Louis Fousseret

Jean-Louis Fousseret
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon

Monsieur le Chef de Service Comptable,

Jean-Marie PERRIN



Annexe 1

Rendu compte sur les financements engagés par la Ville de Besançon en matière de développement social urbain et de cohésion socio urbaine au regard de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale perçue par la collectivité en 2009.

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L1111-2 précise que : *«chaque année, dans les communes ayant conclu avec l'Etat un contrat d'objectifs et de moyens relevant de la politique de la Ville ou ayant bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, au cours de l'exercice précédent, il est présenté, avant la fin du 2^{ème} trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport aux assemblées délibérantes sur les actions menées en matière de développement social urbain»*.

Cette annexe présente de manière synthétique une vision consolidée des moyens consacrés en 2009 par la Ville de Besançon à la mise en œuvre de ces deux axes importants de la politique municipale.

Pour mémoire, la DSUCS constitue l'une des trois composantes péréquatrices de la Dotation Globale de Fonctionnement. Elle vise à rétablir l'égalité de traitement entre les communes, par la mesure et la prise en compte par l'Etat, de l'éventuelle insuffisance de leurs ressources et de l'importance des charges pesant sur elles, dans l'objectif *«de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées»* (Cf. CGCT article L 2334 - 15).

En 2009, la DSUCS a atteint pour la métropole, le montant 1 103 489 676 €.

Ainsi, en 2009, 714 communes de plus de 10 000 habitants sur 952 ont été éligibles à la DSUCS.

Sur la base de ces 714 communes, la Ville de Besançon était classée 307^{ème} par ordre décroissant.

La Ville de Besançon a ainsi perçu la somme de 5 716 € en 2009, au titre de la DSUCS.

Cette dotation n'est réglementairement pas affectée spécifiquement à un service ou à une action. A Besançon, les choix de l'exécutif municipal pour orienter l'utilisation de cette dotation participent à l'effort global de la collectivité dans l'amélioration des conditions de vie de ses habitants les plus en difficulté.

Concernant la Ville de Besançon, le processus de cohésion sociale se développe sur deux axes complémentaires :

- Premièrement : Une action de développement social urbain territorialisé au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Cette action spécifique est centrée sur les quartiers de la géographie prioritaire du CUCS de Besançon, et menée principalement au bénéfice des habitants qui y résident ;
- Deuxièmement : Une action sociale globale générale menée au bénéfice principal des habitants socio économiquement fragiles qui résident à Besançon.

Ces actions peuvent être conduites directement par la Ville de Besançon, ou son CCAS, à s'appuyer sur des partenaires généralement locaux.

Le tableau suivant récapitule, hors investissements, de manière synthétique et sans rechercher l'exhaustivité, une présentation consolidée d'une partie des moyens consacrés en 2009 par la Ville de Besançon à la mise en œuvre de cette politique municipale de développement social et de cohésion socio urbaine.

Principaux budgets municipaux affectés en 2009 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
Centres d'animation municipaux, centres d'animation associatifs, comités de quartier, dispositifs de démocratie participative, associations sportives (sport amateur), de loisirs et d'éducation populaire (<i>hors valorisation des coûts de mise à disposition des locaux aux associations concernées</i>)	4 634 332 €	7 centres sociaux et un équipement de quartier proposant près de 250 activités pour environ 9 800 adhérents (<i>estimation</i>) 93 clubs de sports amateurs regroupant plus de 16 000 licenciés (dont 9 000 compétiteurs) proposant plus de 50 disciplines différentes (<i>estimation</i>) 65 associations de loisirs et d'éducation populaire, dont 12 comités de quartier et assimilés, regroupant plus de 12 000 adhérents (dont près de 700 bénévoles) proposant près de 40 activités différentes de toutes natures (<i>estimation</i>) 13 Conseils Consultatifs d'Habitants regroupant 432 membres 1 Conseil des Sages regroupant 54 membres 1 Conseil Bisontin de Jeunes regroupant 49 membres
Autres financements affectés aux projets agissant spécifiquement sur le développement social urbain	1 078 619 €	110 porteurs de projets soutenus dont 85 associations 275 projets concernant 7 thèmes d'intervention 81 000 bénéficiaires (<i>estimation</i>), tous thèmes confondus
Actions en direction de la jeunesse (<i>hors dispositifs spécifiques d'insertion sociale</i>)	1 230 505 €	99 500 «journées enfants» en accueils de loisirs (<i>estimation</i>) 616 enfants de 2 à 17 ans bénéficiaires des Bons Vacances Ville pour partir en séjours 287 jeunes de 16 à 25 ans soutenus dans le cadre du dispositif «A Tire d'Aile» pour 520 chantiers réalisés pour 8 652 heures réalisées
Action globale de tranquillité publique (hors police municipale)	1 062 805 €	Correspondants de nuit (CDN) : 26 000 interventions dont 25 000 contacts de prévention (<i>estimation</i>) Dont 95 % pour de la prévention et de la médiation avec les habitants des quartiers prioritaires Educateurs de prévention spécialisée : 7 équipes d'éducateurs de prévention accompagnant régulièrement 500 jeunes de 14 à 25 ans sur Besançon (<i>estimation</i>) Accompagnement et aide aux victimes d'infractions par l'AAVI : 3 369 personnes accueillies en 2009

Principaux budgets municipaux affectés en 2009 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
Sur-entretien des quartiers (hors activité des services municipaux concernés)	242 311 €	35 563 heures réalisées 3 quartiers concernés (Planoise, Clairs-Soleils, Orchamps/Palente) 51 personnes en insertion (20 femmes / 31 hommes)
Actions particulières de développement économique - ZFU de Planoise	404 667 €	ZFU Planoise en 2009 : 887 établissements implantés au total dans la ZFU 13 % de hausse annuelle en moyenne 56 % de créations nouvelles Mission de suivi et d'appui 2009 : 49 demandes d'implantation d'entreprises 319 demandes de création 84 demandes de renseignements accueil et l'orientation des demandeurs : entrepreneurs installés ou potentiels, associations et autre personne. Clause d'embauche ZFU 2009 : 137 embauches exonérables Total sur 6 ans : 999 emplois créés exonérables dont 36 % des bénéficiaires résidents en ZUS
Accès à l'administration - action des points publics ((hors charges de locaux)		Points Publics 2009 : 12 691 prestations diverses délivrées aux Bisontins en 2009 dont 5 972 prestations de formalité administrative et 1 221 prestations d'état civil Dans 3 points publics de proximité
Accès aux technologies de l'information - action des cybers bases (hors charges de locaux)		Cyber Bases en 2009 : 706 inscriptions nouvelles en 2009 3 759 inscrits au total 677 ateliers réalisés en 2009 pour 1 242 heures d'ateliers dispensées

Principaux budgets municipaux affectés en 2009 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
Structures d'accueil de la petite enfance		<p>Accueil petite enfance : 1 117 enfants accueillis en crèche pour 680 places 906 enfants accueillis en halte garderie pour 88 places 2 023 enfants accueillis au total Pour 1 214 819 heures d'accueil réalisées au bénéfice des familles</p>
Restauration scolaire	6 944 713 €	599 795 repas servis dans 60 restaurants scolaires 4 000 enfants bénéficiaires issus de 3 500 familles 25 % des repas sont vendus au tarif minimum de 1,50 € 56 % à un tarif inférieur ou égal à 3,85 € (soit le coût moyen d'un sandwich)
Action globale du CCAS de Besançon	9 264 400 €	<p>Proxim' Social : 3 072 demandes d'intervention</p> <p>Secours financiers : 2 041 ménages bénéficiaires pour 324 063 € d'aides</p> <p>Dispositif RSA : 1 301 ménages allocataires ont été pris en charge. 30 % du public a été orienté vers Pôle Emploi lors du transfert RMI/RMA</p> <p>Epicerie Sociale et Espaces solidaires : 5 920 personnes - 2 162 ménages accueillis 613 participants à des actions collectives</p> <p>Accueil d'urgence : 1 465 personnes accueillies au SAAS pour 9 499 passages 624 personnes à la Maison Abbé Pierre 49 personnes au CHRS Les Gérardiums 99 personnes au Forum</p> <p>Accompagnement ASLL : 62 ménages accompagnés</p> <p>Mobilisation citoyenne : 67 associations à caractère social soutenue en 2009</p> <p>Accès et maintien dans le logement : 400 personnes accompagnées par le CCAS</p> <p>Personnes âgées : 125 460 heures d'aides à domicile 123 327 repas portés à domicile</p>
Total	24 862 352 €	

«**M. LE MAIRE** : Le Compte Administratif 2009, vous le savez, est l'occasion de revenir sur nos résultats de l'année dernière. L'année 2009 n'a pas été facile, c'est une année de crise et de difficultés économiques et sociales multiples pendant laquelle d'ailleurs la Ville avait réagi, avec son CCAS, et le budget 2009 le montre clairement. Vous verrez aussi que nous avons été au rendez-vous et nous avons fait un effort tout à fait exceptionnel en faveur de l'investissement. Nous avons joué le plan de relance souhaité par le Gouvernement, car même si je ne partageais pas globalement, vous le savez, les objectifs du Gouvernement, il était demandé un effort des collectivités territoriales pour pouvoir participer à la relance de l'économie et nous l'avons fait bien volontiers, d'une part avec le remboursement par anticipation du fonds de compensation de la TVA, d'autre part avec des dépenses nouvelles que nous avons utilisées à hauteur je crois de 5 et quelques millions euros. Donc nous avons joué le jeu. Vous verrez aussi que les résultats de la ville sont satisfaisants, même si comme toutes les collectivités locales nous avons en 2009 subi une érosion de marge de manœuvre, moins importante bien sûr qu'entre autres aux départements. Donc je ne vais pas insister très longtemps sur le contexte économique. Vous savez que la dégradation des comptes publics est considérable, le déficit public s'élève à 144, presque 145 milliards d'euros fin 2009 et en 2008-2009, c'est + 62 milliards d'euros pour l'Etat alors que, et c'est important à noter, les collectivités territoriales, elles, ont baissé leur déficit de 3,1 milliards d'euros, à un moment où on entend souvent dire que les collectivités locales quelles qu'elles soient d'ailleurs, de gauche ou de droite, gèreraient mal leur budget. La dette publique, elle, est de 1 500 milliards d'euros. Donc l'évolution 2009-2008 montre une stabilité de la part Etat, 79 %, et une baisse de la part des collectivités locales de 11,3 à 10,5.

Malgré ce plan de relance que j'évoquais il y a un instant, il y a effectivement une baisse des dépenses d'équipement. Nous avons été très largement sollicités par l'aggravation de la situation globale du pays avec une intervention, de plus en plus forte dans les domaines économiques et sociaux et cela à la demande de l'Etat. Cela dit, sous l'effet conjoint de la hausse de leurs dépenses et de la baisse de leurs recettes, le résultat est connu, les comptes des collectivités locales se sont dégradés. Toutes collectivités confondues, les dépenses d'équipement ont baissé. En 2009, la progression des dépenses de fonctionnement a ralenti, notre épargne de gestion a baissé pour la 2^{ème} année consécutive et la hausse de la pression fiscale que nous avons voulu mesurée et qui continuera à être mesurée, voire nulle, n'a pas permis de compenser la hausse des charges. Nous connaissons aussi, je le disais, la situation dans laquelle se trouvent les départements, qui aura des répercussions sur nos comptes car nous savons très bien que les départements vont diminuer leurs interventions financières au niveau des communes et des communautés d'agglomération. Ce n'est pas la volonté des départements, c'est le résultat mathématique de leur baisse de recettes.

Alors comment avons-nous fait face à la crise ? Vous savez que nous avons connu une dégradation de la situation économique et sociale. Je vous renvoie aux chiffres qui sont dans l'Analyse des Besoins Sociaux et qui sont repris d'ailleurs dans ce rapport. Nous avons effectivement des inquiétudes sur la situation du marché du travail et une sollicitation croissante des services sociaux, et, pour l'instant, même si on a le sentiment que l'activité repart dans un certain nombre de domaines, en tout cas c'est ce que me disent un certain nombre de chefs d'entreprises, on sent que la reprise est quand même fragile. Notre ville et notre centre communal d'Action Sociale ont réagi dès la préparation de leurs budgets, la Ville en construisant un budget de résistance et en décidant de développer des investissements pour soutenir l'activité locale et le CCAS, sous la conduite de Marie-Noëlle SCHOELLER, en revoyant et en amplifiant plusieurs de ces dispositifs justement pour faire face à l'urgence. On peut citer le microcrédit, le renforcement des aides d'urgence et notre implication au titre du RSA. Nous avons aussi fait plus, je le disais tout à l'heure, avec notre plan destiné à relever les défis de la crise avec ses 5 M€ financés par le redéploiement et nous avons même mis en place plusieurs petits plans de relance annexes qui ont aussi porté leurs fruits.

Globalement, les objectifs ont été atteints mais les orientations de ce plan restent toujours d'actualité. C'est pour cela d'ailleurs qu'on a repris au BP 2010 quelques grands axes. Par rapport aux réalisations de 2009 vous avez un graphique qui s'affiche. Qu'est-ce qu'on peut dire de ces dépenses réelles d'équipement ? Rapidement, on a tenu nos objectifs et notamment notre objectif économique de soutien à l'investissement dans une période qui peut apparaître comme étant difficile pour les entreprises. Vous avez à l'écran l'évolution depuis 2001 des dépenses d'équipement réalisées par la Ville sur son

budget principal. On peut voir qu'en 2009 il a d'ailleurs été exceptionnel et nettement au-delà de ce que nous avons contractualisé avec l'Etat. Nous avons contractualisé avec l'Etat mais nous sommes allés au-delà tout simplement parce que nous pensions que c'était bon pour l'économie locale. Nous avons réalisé plus de 45 M€ de dépenses d'investissement avec des travaux en régie et près de 60 M€ avec les budgets annexes, ce qui fait quand même en tout plus de 100 M€ de dépenses d'investissement, dont une part importante se retrouve d'ailleurs dans l'activité locale. Il y a eu de nombreux grands dossiers, le PLU, la SMAC, la cuisine centrale, la restauration du patrimoine Vauban. Ce qui est aussi important, c'est de constater que ce résultat qui est je ne vais pas dire excellent parce qu'on va dire que j'exagère mais ce bon résultat a été atteint sans une dégradation insupportable de notre situation financière et, c'est important, sans alourdissement de notre endettement, ce qui quand même devrait constituer pour nous tous et toutes un motif de satisfaction. Mais surtout, ce que je veux dire à cet instant, c'est que derrière ces investissements, derrière ce résultat, bien sûr il y a un soutien à l'économie, mais il y a des équipements, du service public, des entreprises et des emplois. C'est important de le dire et comme le dit aussi Marie-Noëlle SCHOELLER, on a aussi cherché à déprécier les emplois au CCAS.

Vous avez, sur la vue suivante, la répartition des recettes et des dépenses du budget général en 2009. Ces dépenses s'inscrivent bien sûr dans les différentes politiques qui sont conduites au service des Bisontins. Là vous avez la ventilation des différents postes qui ont été constatés au CA 2009.

Les principales évolutions entre 2008 et 2009 en dépenses concernent l'investissement puisqu'il y a + 10 M€ sur le seul budget principal. Une observation cependant que je me dois de faire, c'est que le premier poste des dépenses de la ville apparaît bien comme celui du développement urbain, du cadre de vie et du développement de l'action économique, concernant par exemple le commerce et le tourisme. Il faut rappeler aussi que le secteur des interventions sociales n'est représenté que par les 9 millions de subventions versées par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale. Alors bien sûr, pour apprécier complètement l'effort de la Ville dans ce domaine, il faudrait en fait ajouter à la part du budget du CCAS, ces 26 M€, ce qui fait quand même une somme importante qui positionnerait le domaine de la santé et des interventions sociales comme étant le second poste de dépenses si cette présentation consolidée était présentée là.

Vous avez ensuite le panorama des réalisations de 2009. Je ne vais pas trop rentrer dans le détail, parce que je vais passer la parole après à Nicolas BODIN. Ce que je voulais simplement rappeler, ce sont quelques grandes réalisations de 2009 qui figurent dans ce rapport sous 3 rubriques : tout d'abord la construction, je dirais même la reconstruction de la ville, le développement et l'emploi, la cohésion sociale, la citoyenneté et les politiques culturelles, sportives et de proximité. Chaque réalisation nécessiterait bien sûr un très long développement mais ce serait trop long et très vite fastidieux. Je peux simplement rappeler que 2009 est l'année du déblocage de Pasteur. On a longtemps eu du mal à avancer au niveau des fouilles, la première partie de celles-ci est terminée, on va pouvoir bientôt passer à la suite et je crois qu'Yves-Michel DAHOUI souhaite organiser une visite un jour prochain du secteur. J'irai moi-même visiter cela avec l'Adjoint et le Préfet je crois au début du mois de septembre. On a aussi approuvé le projet pour le 6, rue de la Madeleine, vieux dossier s'il en est et on a continué à avancer sur des dossiers importants comme le projet Vauban, le projet Vaïtes. Il y a également un soutien constant à l'enseignement supérieur avec des réalisations concrètes dans le domaine de l'énergie et du développement durable. Nous avons aussi poursuivi nos interventions de proximité avec le CCAS qui a ouvert et on peut le dire que c'est un succès maintenant, la Maison des Seniors sur la place Pasteur. On a rénové les grilles tarifaires par exemple dans nos logements-foyer, c'était très attendu, et il y a aussi des interventions confirmées au titre du CUCS, le bilan des correspondants de nuit, l'installation des Conseils Consultatifs d'Habitants et l'ouverture d'une nouvelle vitrine de la Ville au rez-de-chaussée de cet Hôtel de Ville. Il y a également un grand dossier qui va s'achever, c'est la construction de la SMAC. Toutes ces réalisations sont faites dans un souci d'écoute et de rapprochement dans les quartiers, en étant à l'écoute des usagers, et celui de gérer toujours au plus juste. C'est pour cette raison que par exemple nous avons mutualisé la gestion des ressources humaines de la Ville, de la CAGB et du CCAS. C'était un lourd chantier mais je crois que nous y sommes arrivés grâce à la bonne volonté de tous, des DRH de la Ville, de l'Agglomération et du CCAS, des organisations syndicales, il faut le dire aussi, des personnels. De gros efforts d'explication ont été faits et je crois que là nous avons réalisé quelques économies d'échelle sans nuire à la qualité de notre intervention.

Je ne suis pas revenu volontairement sur les désengagements de l'Etat parce que tout le monde le sait, chacun a ses positions, on les connaît, j'ai déjà exprimé les miennes à plusieurs reprises notamment au moment du budget. Je passe maintenant la parole au rapporteur du budget, ce cher Nicolas BODIN.

M. Nicolas BODIN : Je vous propose d'examiner les résultats financiers du Compte Administratif 2009, qui reflètent l'ensemble des interventions de la Ville mais également nos choix de gestion. Je rappelle que ceux-ci s'inscrivent dans une logique pluriannuelle en recettes et en dépenses, dont le programme pluriannuel d'investissements est la partie visible au niveau de l'investissement. Evidemment ces projections dépendent de la conjoncture et de choix que nous ne maîtrisons pas, en particulier sur les finances de l'Etat sur lesquelles pour ma part je reviendrai dans l'exposé. Sur cette diapositive on se rend compte qu'une fois retraités les mouvements exceptionnels liés au renouvellement de la délégation de service public du Casino, hors opérations de gestion active de la dette et reprise des résultats, les dépenses réelles du budget général se sont élevées à 220,5 M€ en 2009 contre 206,1 M€ en 2008, donc cela représente une hausse globale de 14,4 M€ soit un effort de + 7 %. Cette évolution est très largement imputable à l'investissement, + 15,6 M€ sur le budget principal mais également sur les budgets annexes. En ce qui concerne le remboursement de la dette en capital, il est en net recul, - 4,1 M€ en raison de mobilisation d'emprunts modérés depuis le début du mandat, mais également de l'extinction de contrats anciens. On notera que l'évolution des dépenses de fonctionnement est maîtrisée puisque d'un exercice à l'autre la progression est de seulement + 2 %, les dépenses de personnel étant comprises. Sur cette diapositive, je tiens à rappeler d'une part qu'au niveau des budgets annexes dont je ne parlerai pas, il y a eu la création en 2009 d'un nouveau budget, le budget d'Archéologie Préventive.

Je vous propose d'examiner les résultats du budget principal. Pour la section de fonctionnement, les recettes de fiscalité apportent plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement. Rappelons toutefois que ce poste recouvre la fiscalité directe qui a augmenté, c'était la somme à la fois de la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier et la taxe sur le foncier non bâti, la fiscalité reversée qui, elle, a diminué et surtout la fiscalité indirecte qui elle, baisse également. C'est le premier point à signaler avec la baisse de dotations de l'Etat, qui représentent 25 % des recettes de la Ville, nous perdons, d'un exercice à l'autre, 900 000 €. Evidemment ces évolutions ont une incidence sur notre autofinancement. Alors que les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées, le premier poste d'entre elles, les ressources humaines, ont représenté 81,5 M€, ce poste étant bien sûr à retraiter en fonction des effets de la mutualisation courant 2009. Pour la section d'investissement on peut noter l'importance des réalisations d'équipement. Cet effort supplémentaire a été financé par un surcroît de TVA. Ainsi la Ville a perçu deux fois le FCTVA les deux années précédentes mais également par une progression des autres recettes d'investissement, notamment des subventions d'équipement perçues. En continuant à gérer sa dette au plus près, la Ville n'a mobilisé que 10 M€ d'emprunts nouveaux et n'a pas accru son endettement.

Voici une diapositive particulière sur l'évolution des recettes de fiscalité indirecte. Pour la Ville il s'agit du prélèvement sur les jeux de Casino, des droits de mutation plus communément appelés les frais de notaire, des droits de stationnement et de la taxe sur l'électricité. On peut constater sur ces recettes que la Ville subit très directement les effets de la crise. Entre 2008 et 2009 la Ville a perdu plus d'un million d'euros, essentiellement sur les jeux de casino et sur les droits de mutation. La baisse est régulière dans le premier cas, pour les jeux de casino notamment suite au déploiement des jeux en ligne et, plus brutal, dans le second, concernant les droits de mutation, la part des droits de mutation restant très modeste dans le budget de la Ville, en comparaison du Département. Il n'en demeure pas moins que l'effet sur nos recettes est direct et immédiat et si l'on fait une comparaison entre 2006 et 2009, on a donc - 1,3 M€ de recettes en moins. Autre poste qui subit une évolution sensible à la baisse, les dotations de l'Etat ; en 3 exercices, de 2007 à 2010 on est passé du contrat de croissance et de solidarité avec une DGF indexée sur l'inflation et le PIB à une variable d'ajustement du budget de l'Etat pour finalement aboutir à une DGF en baisse. C'est le sens à donner je pense aux termes de François FILLON lorsqu'il parle de gel des dotations aux collectivités. Ce n'est pas simplement un gel, c'est plutôt une baisse, ce qui autrement dit signifie une perte de pouvoir d'achat donc un risque de baisse du service rendu, dit de manière plus ou moins politiquement correcte on peut parler de transfert de responsabilité en matière de hausse fiscale. On nous parle de solidarité nationale, certes mais n'oublions pas que les collectivités locales représentent moins de 6 milliards d'euros sur les 144,8 milliards d'euros du déficit public en 2009 et que ces dotations leur sont dues puisque c'est la loi qui les a créées à la place d'impôts supprimés. Evidemment on retrouve

ces évolutions nationales dans l'évolution des dotations de fonctionnement perçues par la Ville, c'est très net sur le graphique à l'écran. Pour la première fois au cours de l'année 2009 ces recettes ont baissé, ce sera encore le cas en 2010 et vraisemblablement en 2011.

De compte administratif à compte administratif, nos résultats financiers demeurent supérieurs aux limites fixées dans la prospective budgétaire. Cependant on note une légère érosion liée à l'effet ciseaux sur la section de fonctionnement mais ce n'est pas propre à la Ville de Besançon. Pour éviter une trop forte dégradation de ses marges de manœuvre, la Ville doit continuer à limiter son endettement au strict nécessaire. Sur le budget principal, l'encours de dette est resté globalement stable. Les choix faits nous permettent de ne pas être trop dépendant des évolutions du marché. Pour conclure et pour faire le lien avec le budget 2010 et le budget 2011, je tiens à rappeler que les finances locales sont aujourd'hui à un tournant. Les départements commencent à être en très grande difficulté financière. Demain ce sera peut-être les communautés d'agglomération avec les incidences incertaines de la réforme de la taxe professionnelle et ensuite ce sera vraisemblablement le cas des régions et des communes. Tout cela se fait dans le désordre, sans visibilité et sans vrai débat sur les compétences des différentes collectivités. Je rappelle la conclusion du rapport DURIEUX qui démontre qu'avec la réforme de la TP, l'allègement de la charge fiscale pourra atteindre 40 à 60 % d'un secteur économique, avec quels retours pour l'emploi, le développement local et les territoires ? Je citerai à titre d'exemple la baisse de la TVA sur l'hôtellerie, 3 milliards d'euros, pour quels résultats ? Je ne suis pas sûr que nos concitoyens s'en rendent vraiment compte mais en asséchant les finances locales, ce seront ces territoires, nos territoires qui seront fragilisés et cela se fera au détriment des moins riches, on peut le déplorer. J'en ai terminé Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je te remercie. Merci pour ta concision.

Mme Joëlle SCHIRRE : Vous avez les chiffres des budgets sur votre document. J'ouvre le débat.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, comme chaque année nous revoilà devant le Compte Administratif qui représente sans doute pour les services, pour le service des Finances un gros travail de récapitulation des opérations financières qui mobilisent bien entendu la comptabilité publique et aussi l'ordonnateur que vous êtes. C'est un gros travail, beaucoup de pages de documents mais je ne vais pas rentrer dans le détail, je l'ai fait souvent. Alors oui je peux dire qu'un effort est fait. Pendant des années j'ai stigmatisé le fait que la réalisation, par rapport aux prévisions, était trop faible et qu'on engraisait le Trésor, c'était l'expression que j'employais, quand on avait des prévisions et qu'on mobilisait des ressources comme l'emprunt et qu'on n'exécutait pas, qu'il y avait trop de restes à réaliser, ce n'était pas une bonne gestion. Je crois me rappeler que c'étaient les années où l'on tournait autour de 50 % de réalisation. D'après ce que l'on voit, on a fait des progrès mais ce qui a progressé aussi c'est la présentation budgétaire des communes qui sont les plus en pointe. Je vais y revenir tout de suite. C'est un gros travail mais qui me paraît quand même un peu inadapté parce qu'il y a trop de développements nationaux, internationaux. On n'est pas des administrateurs du FMI ni de l'OCDE, ce n'est pas inintéressant mais il y a des fois on se dit : «ce n'est pas tout à fait pour nous. Beaucoup de chiffres, beaucoup de tableaux, beaucoup de pourcentages» -vous voyez, je ne m'en prends plus à la question de la présentation et du sens à donner à un débat comme celui-là- qui me paraissent trop isolés par rapport aux autres actes financiers, notamment le budget primitif, le débat d'orientations budgétaires, le budget en prévision pour 2011. Ça me paraît trop isolé, c'est une grande description, mais ce n'est plus dans le vent aujourd'hui. Bien sûr vous êtes tenus à présenter les comptes par nature comme vous le faites là, en détail, mais partout, je l'ai déjà dit et je le répète, s'affirment des présentations plus politiques par objectif, une gestion plus dynamique, plus lisible qui implique un dialogue de performance comme on dit, avec les services, les commissions, les élus, projets pour l'année qui vient, une amélioration du service rendu, tout ça n'apparaît pas. Je ne dis pas que vous ne faites pas une gestion correcte et honnête, mais aujourd'hui il faut être un peu plus managérial et c'est une connotation qui manque dans ce compte administratif. J'ai par exemple ici la nomenclature «nouvelle» d'une grande ville, un peu plus grande que la nôtre. Ils appellent ça le cycle de gestion et décrivent ce qu'on fait à l'année n-1 et à l'année n+1 et je vois une série d'étapes : en début d'année, les réunions avec les services, la préparation de ce qu'on appelle des projets annuels de performance pour l'année à venir et au moment de l'adoption du compte administratif, dans la foulée, on débat. On vote le compte administratif au début de l'été, on

pourrait imaginer qu'une des premières séances de rentrée soit consacrée au débat d'orientations générales alors qu'on le repousse bien plus loin parce que ce sont des leçons tirées de la gestion de l'exercice 2009 en l'occurrence, qui précède, qu'on peut corriger, affûter, voir si les objectifs de performance qu'on s'est assignés ont été réalisés et sans arrêt piloter mieux la dépense publique, c'est-à-dire avoir un service rendu meilleur pour un moindre coût et c'est nécessaire car l'argent public sera de plus en plus rare. Vous savez, j'aurais pu dire aussi que ça ressemblait à des piques du parti socialiste.

Je veux vous dire simplement ceci : la crise est un fait indéniable. Je n'oublierai jamais le rapport que vous nous avez présenté l'année dernière sur l'Analyse des Besoins Sociaux et qui décrivait que depuis l'élection de 2007 jusqu'à l'automne 2008 on avait constaté de grands progrès de conjoncture que malheureusement la crise a mis à néant. Quand vous dites : les collectivités sont fragiles, je vais vous dire, ce ne sont pas les collectivités qui le sont, hélas, mais ce sont les entreprises qui vont l'être et les collectivités dépendent de la bonne santé des entreprises. Celui qui n'a jamais été obligé de fabriquer et de vendre comme c'est mon cas et celui de la plupart de ceux qui sont ici, pour gagner sa vie, il faut peut-être qu'il ait une attitude un peu plus modeste. Je constate une chose c'est que pour sauvegarder la compétitivité des entreprises, je vois que l'Etat restructure, essaie d'économiser. Dans chacun de ses départements, où l'Etat français avait une dizaine ou une quinzaine d'antennes ministérielles disséminées, ce qu'on appelait les services déconcentrés, les directions départementales, etc. il n'y en a plus que deux, une grande direction du territoire et une grande direction de la cohésion, pour mutualiser le plus possible et pour être le plus efficace possible. Vous savez, il faut quand même le faire ! Quand l'Etat essaie de réduire ses dépenses de fonctionnement en personnel, je constate que dans l'ensemble de la France les collectivités, elles les augmentent à peu près de 40 000 postes par an hors transferts de compétences. Ce que je dis là d'une manière générale, s'applique aussi à la Ville de Besançon. Je pense que ces grands rapports que vous nous avez transmis, le rapport d'activités des services, les deux volumes sur le compte administratif, tout cela Monsieur le Maire, mériterait d'être remis à plat, mériterait d'être transformé comme le font les collectivités qui sont en pointe de telle sorte -et je ne veux pas rentrer dans les détails- que vous donniez un sens beaucoup plus politique au sens de lisibilité de l'action publique, d'appréciation de la qualité du service rendu, d'appréciation du coût, tout cela c'est possible, Comment pour nous digérer, interpréter ces dizaines de pages, qui au demeurant sont bien faites, mais qui intéressent la comptabilité et le trésor, quel sens pouvons-nous y donner ? Ces dizaines et ces dizaines de pages, alors que vous rappeliez la SMAC, les quartiers, etc. ça au moment du budget primitif, mais comment donner un sens, après l'exécution du budget, à ces dizaines et ces dizaines de tableaux, de pages de pourcentages, ce n'est pas possible. Il faut garder cette nomenclature parce que vous en avez besoin pour des raisons réglementaires mais transformez tout ça en objectifs politiques en articulant le budget primitif qui éclaire sur ce qui s'est passé avec le débat d'orientations générales qui projette pour l'avenir, à partir d'objectifs qui feraient autant de compétences des commissions et tout ça serait articulé entre élus, services et exécutif bien entendu. Nous aurions quelque chose de plus efficace et moins cher, je vous l'assure. Donc je répète cette proposition que j'ai déjà faite à plusieurs reprises, modernisez-vous si je puis dire.

M. LE MAIRE : Mon Cher Jean ROSSELOT, concernant la mutualisation des Services de l'Etat, la Première Adjointe me glisse à l'oreille qu'en effet les choses se simplifient avec l'Etat ! Au niveau du CCAS, avant on avait un interlocuteur, c'était la DDASS, aujourd'hui on en a trois ! On a l'ARS, la direction sociale de la cohésion sociale et la direction des territoires. Donc vous voyez, tout cela se discute très très largement. J'entends ce que vous dites, pourquoi pas mais en fait ce que vous reprochez à ce compte, ce n'est pas le fonds, ce n'est pas la réalisation, c'est surtout la forme. Je crois que les services, et je voudrais à cet instant d'ailleurs les remercier, font toujours le maximum. Si ce compte administratif est bon, et vous n'avez d'ailleurs pas dit le contraire et je vous en remercie, c'est parce que bien sûr le Maire et les Adjointes ont donné à l'exécutif de bonnes directions mais c'est aussi et surtout dirais-je même parce que les services ont bien travaillé, les services financiers mais pas uniquement, l'ensemble des services qui ont exécuté sur le terrain nos politiques. Donc on peut toujours essayer de se moderniser mais je voudrais par contre corriger une petite chose, vous avez fait une petite erreur, vous avez dit : « je dis chaque année qu'il y a trop d'argent et qu'on engraisse l'Etat... »

M. Jean ROSSELOT : Non, je n'ai pas dit ça.

M. LE MAIRE : ...le trésor public, si, vous avez dit ça, qu'on engraisait le trésor public. Je voudrais vous rassurer, cher Ami, c'est que lorsque l'on n'a pas mobilisé un emprunt, nous n'engraisons pas le trésor public puisque nous avons une gestion de la dette qui est journalière, et que nous avons la dette à zéro, et qu'en permanence, quand nous avons de l'argent en caisse, on rembourse, donc de ce côté-là, soyez sans crainte, si l'on n'a pas mobilisé d'argent, on ne le laisse pas dormir tranquillement au trésor public, on s'en sert pour rembourser. C'est ce qui explique d'ailleurs en partie aussi ces bons résultats.

M. Edouard SASSARD : En étudiant le compte administratif de 2009 qui permet de faire un bilan de la gestion de notre ville, je reprendrai l'expression que j'avais utilisée pour réagir au budget présenté en 2009 «un budget ordinaire dans un contexte exceptionnel», et le rapport le confirme aujourd'hui. Je vous donne plusieurs exemples : le premier c'est page 36, sur les deux camemberts Compte Administratif 2008 et Compte Administratif 2009, sur la répartition des dépenses par grand secteur d'activités. Le compte administratif 2008 et 2009, dans la répartition de ses dépenses, n'évolue quasiment pas. En pleine période de crise, l'action économique passe de 20,9 % à 21,2 %, soit + 1,5 % entre 2008 et 2009. Et d'ailleurs vous le reconnaissez page 37, la page suivante, «le premier constat qui s'impose est celui de la relative stabilité dans la ventilation respective des interventions de la ville, d'un exercice à l'autre», en rajoutant dans le paragraphe suivant : «c'est en effet dans ce domaine que s'impute l'essentiel des grandes opérations d'investissement dont l'accélération a été sensible en 2009». Donc il n'y a pas eu en 2009 de réelle volonté politique d'aide à l'activité économique, par rapport à 2008, alors que nous étions dans une période qui le nécessitait, l'ampleur de la situation vous a échappé. Le deuxième point c'est page 38, de nouveau des camemberts sur les recettes du budget, compte administratif 2008 et 2009. On note une hausse des recettes venant de la fiscalité entre 2008 et 2009, puisqu'il y a eu, vous l'avez dit et je le rappelle, une hausse des impôts en 2009 de 3,50 % concernant la taxe d'habitation, décomposée en 1 % d'augmentation de taux et de 2,5 % des bases imposables et de 5,5 % d'augmentation pour la taxe foncière, décomposée en 3 % d'augmentation de taux et 2,50 % des bases imposables. Les recettes ainsi perçues en plus passent de 94,4 M€ à 96,2 M€, soit 1,8 M€. Les dotations, quant à elles, vous avez raison, ont diminué de 900 000 € passant de 44,2 M€ à 43,3 M€, c'est-à-dire moitié moins que ce que vous avez compensé par l'impôt. 900 000 €, 1,8 M€ d'euros. De plus je rappelle, comme vous l'avez fait aussi, que l'Etat, par l'effet de la crise, a perdu en 2009 25 % de ses recettes, soit à peu près 54 milliards d'euros. On ne peut pas être en contradiction sur le fait de dire qu'il y a au niveau de l'Etat trop de déficit, qu'il est abyssal, et lui demander encore plus d'argent quand il est déjà très bas, il y a un moment où c'est quand même un petit peu contradictoire. Evidemment vous allez nous expliquer que l'augmentation des impôts était nécessaire pour compenser aussi la baisse de la fiscalité indirecte de 1,1 M€, dans ce cas ça n'a rien à voir avec l'Etat, mais avec l'environnement direct de notre ville. Concernant le prélèvement sur les jeux de casino, vous n'avez pas de responsabilité particulière si ce n'est que des échanges de bon sens au vu de la situation actuelle entre le directeur du Casino et les services de la ville auraient pu vous préparer à cette situation, où les recettes diminuent, qui existe déjà depuis un petit bout de temps. Mais les droits de stationnement et autres taxes équilibrent presque cette perte. Le gros manque à gagner concerne les droits de mutation de 1 M€ et c'est cet élément-là que vous auriez pu et dû prévoir. L'ensemble des professionnels de l'immobilier s'exprimaient entre 2008 et 2009 sur leur inquiétude quant à la baisse de vente de biens à Besançon comme partout en France. Et pourtant, au lieu de prendre en compte cet élément qui va forcément peser sur le budget de la Ville, vous le subissez, alors que vous auriez dû l'anticiper. La preuve que vous n'anticipez pas, les dépenses réelles de fonctionnement enregistrent une hausse de 2,2 % soit 3 M€ entre 2008 et 2009. Evidemment les dépenses étaient indispensables pour le CCAS par exemple mais vous auriez dû, au lieu de faire un budget ordinaire dans un contexte exceptionnel, axer de façon principale et fondamentale votre budget 2009 sur un objectif évalué ensuite de baisses des dépenses de fonctionnement. Et d'ailleurs le document remis aujourd'hui est un compte administratif ordinaire dans un contexte extraordinaire, ce qui n'est pas normal. Le principe et l'objectif primordial du budget devait être, et en solidarité avec tous les Bisontins, de limiter les dépenses de la Ville et de rendre compte au moment du Compte Administratif. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas puisque tout au contraire vous présentez un compte administratif avec 3 M€ de dépenses de fonctionnement supplémentaires. Et comme vous n'anticipez pas la situation en bon gestionnaire que vous auriez dû être, vous augmentez les impôts. Le fonctionnement est normal ; pour vous, je subis une situation, je la redresse en augmentant les impôts, c'est mécanique, c'est pourtant simple à comprendre. Si je prends un exemple avec une entreprise, je me rends compte que mon chiffre d'affaires descend, j'ai deux solutions : je limite mes charges, ce que font à peu près 99 % des chefs d'entreprises ou j'augmente mes prix.

Simplement, augmenter des prix dans la situation actuelle, ça n'a aucun sens et les clients, évidemment, ne le souhaiteraient pas. Vous faites exactement la même chose et vous pensez ce que vous faites, vous n'anticipez pas la situation, vous la subissez et vous la faites peser sur les Bisontins en augmentant les impôts. Ce compte administratif est le reflet d'un budget ordinaire dans un contexte exceptionnel.

M. LE MAIRE : Je vous remercie pour tous ces bons conseils. Je vous suggérerais même de faire remonter ces informations au plus haut niveau national car je crois qu'en matière de gestion budgétaire, et entre autres de gestion des déficits et d'écrasement des populations les plus fragiles de notre pays, il y aurait beaucoup à dire. Donc très simplement je trouve que ce que vous dites là est très idéologique et très peu crédible pour la population. Je crois que nous avons fait le maximum. Nous savons que nous encadrons la masse salariale, nous savons que nous baissions les dépenses de fonctionnement et quand vous regardez objectivement la situation de la Ville, son endettement, l'état de nos finances, nous savons très bien que tout cela est très bien géré. Et je voudrais aussi vous dire une petite chose : quand vous avez commencé cette intervention, vous avez dit effectivement : «on aurait dû mettre plus dans l'action économique». Je voudrais vous rappeler une nouvelle fois que ce type d'investissement est réalisé par l'Agglomération et pas par la Ville de Besançon mais j'aurais aimé que vous disiez, ça aurait été juste, que nous avons investi plus de 10 M€ qui, pour la plupart, vont tomber directement dans la caisse des entreprises locales ou régionales et générer de l'activité économique. Vous savez, l'aide à l'économie c'est aussi de faire des investissements pour qu'effectivement les entreprises puissent vivre. Sur le reste on ne va pas refaire un grand débat idéologique dans ce contexte. De toute façon, chacun maintenant a son opinion sur la façon dont vous gérez au niveau national, effectivement les affaires de ce pays et sur ce que nous proposons nous. Mais il y aura des moments, très calmement, où nous pourrons nous en expliquer. Ce moment n'est pas venu, voilà.

M. Pascal BONNET : Je serai assez rapide parce que je pense qu'Edouard SASSARD a été assez complet et son intervention n'était pas idéologique, c'était une constatation très claire du compte administratif. Il a travaillé sur un document que vous nous avez fourni, je ne vois pas où était l'idéologie...

M. LE MAIRE : Il n'y en a pas, d'accord !

M. Pascal BONNET : Vous m'avez un petit peu précédé mais je voulais justement rappeler en effet que les enjeux économiques, les enjeux de développement sont aujourd'hui au niveau de l'Agglomération, et qu'on a toujours ce souci, lorsqu'on parle au Conseil Municipal du compte administratif, de parler d'une façon très partielle de la vie de Besançon puisque l'essentiel de la vie de Besançon aujourd'hui se fait dans le cadre de l'Agglomération. Or ce qu'on peut constater aujourd'hui et depuis quelque temps c'est qu'à l'Agglomération l'enjeu porte avant tout sur les transports et sur le tram. L'enjeu économique est un peu mis entre parenthèses et notre agglomération n'est peut-être pas en pointe par rapport à d'autres pour le développement de son territoire. C'est une inquiétude qu'on peut avoir et qu'on aura à exprimer à l'Agglomération. Ensuite si ce compte administratif et ce budget ont été ordinaires comme l'a dit Edouard SASSARD, ce qui n'a pas été ordinaire c'est l'effort d'investissement mais vous le devez à l'engagement de l'Etat, au plan de relance, par l'investissement qui a été largement critiqué par vous et vos amis au départ et qui a fait ses preuves et dont notre commune et ses concitoyens ont largement bénéficié, donc je pense que vous pouvez, puisque vous n'avez pas trop voulu parler de l'Etat, reconnaître encore une fois la pertinence...

M. LE MAIRE : Mais je vais vous en parler.

M. Pascal BONNET : ...vous avez légèrement évoqué la pertinence de ce plan de relance et vous évoquez des élections futures et des débats dans le pays. Je ne sais pas quelle sera la position de la personne que vous soutiendrez sur les choix économiques du pays. La position que nous nous assumons est l'action réformatrice et l'action de vigilance qu'exerce le Gouvernement, au moins les Français savent de quoi il s'agit. Vous, ce que vous nous proposerez, aujourd'hui on ne le sait pas.

M. LE MAIRE : Je voudrais préciser à nouveau deux petites choses parce qu'on ne le dit peut-être pas assez. Premièrement ici vous parlez toujours du tramway. Alors méfiez-vous quand même, c'est un sujet qui devient de plus en plus populaire dans l'opinion. Essayez de ne pas trop vous retrouver à contre-courant quand même, c'est une information que je vous donne. Le tramway ne va pas empêcher

l'Agglomération d'investir puisqu'il sera financé par le versement transport, c'est un budget totalement autonome. Vous le savez très bien, alors ne dites pas que l'argent que l'on mettra dans le tramway on ne pourra pas le mettre ailleurs pour l'Agglomération, cela n'a rien à voir. Deuxièmement, quand vous dites que le plan de relance c'est 5 M€, mais de quoi est-il composé ce plan de relance ? Qu'est-ce que nous devons à l'Etat ? Rien, puisqu'il est composé d'une part d'un remboursement anticipé du fonds de compensation de la TVA, c'est-à-dire qu'on nous rembourse plus tôt ce qu'on devait nous rembourser, parce que justement nous avons bien investi auparavant, que nous avons payé de la TVA et on nous la rembourse. Mais l'Etat ne nous rembourse qu'un an avant ce qu'il doit nous rembourser. Le plan de relance, vous êtes extraordinaire, ce n'est pas un cadeau de l'Etat, on nous a redonné plus tôt de l'argent qui nous revenait. D'autre part, le plan de relance est composé à hauteur de 2 millions et quelque, d'investissements que nous avons réalisés parce que nous avons bien géré nos finances, donc je vous dis très clairement que nous ne devons pas de remerciements à l'Etat qui n'a fait que nous rembourser plus tôt le fonds de TVA mais on peut se féliciter d'avoir suffisamment bien géré nos affaires pour avoir 2 ou 2,5 M€ que nous avons pu investir.

M. Philippe GONON : Je voudrais revenir deux secondes à des choses beaucoup plus concrètes et notamment je vais revenir sur une partie des chiffres que tout à l'heure Edouard SASSARD a cités, en reprenant les pourcentages d'évolution de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti et en les comparant à l'évolution soit du pouvoir d'achat, soit de l'inflation, sachant qu'en 2009 l'un comme l'autre ont été à peu près de l'ordre de 1 %. La taxe d'habitation, elle, a crû, ou le rendement de l'impôt taxe d'habitation, a crû de 3,9 %. La taxe foncière, elle, a crû de 7,4 %. Pendant ce temps-là, je le rappelle, les revenus ou l'inflation était de l'ordre de 1 %. Alors si l'on est d'accord sur un certain nombre de constats, et notamment les dotations de l'Etat dont M. CARREZ a dit qu'elles allaient être gelées, si le recours à l'emprunt n'est plus une solution, on voit ce que ça donne aujourd'hui, il ne reste que la pression fiscale pour répondre à l'évolution des besoins de financements de la commune. Et là, avec une telle marge de progression, nous allons tuer la poule aux œufs d'or. Je ne pense pas que nous pourrions longtemps tenir à ce rythme-là. Deuxième observation, je reprends le même tableau de la page 36 mais je le compare au budget primitif 2009 avec le compte de résultats 2009, non pas en valeur absolue mais en valeur relative, c'est-à-dire les pourcentages que vous aviez affectés aux grandes dépenses par masse entre développement urbain, économique, santé, social, et animation sport loisirs jeunesse. Si je regarde la prévision en début d'année en valeur relative dans le pourcentage des dépenses et le résultat en fin d'année, je m'aperçois que le développement urbain et économique était prévu à hauteur de 22 % et qu'en fin d'année nous sommes à 21,2 %, donc en diminution. Pour une priorité, c'est choquant quelque part. Alors je me suis dit que nous avons transféré vers les budgets sociaux parce que la crise a fait que nous devons venir en priorité au secours d'un certain nombre des Bisontins qui souffraient, et je m'aperçois là que le BP prévoyait 10 % de budget santé et à la fin de l'année nous sommes à 10,1 %, donc nous sommes en complète stabilisation. Par contre, il y a un budget qui s'appelle « animation - culture - sport - jeunesse » qui était prévu à hauteur de 17 % au début de l'année dans le budget primitif et qui a terminé à 19,1 %. C'est le seul, dans ces trois grandes masses, qui ait véritablement augmenté. En valeur absolue, entre le budget prévisionnel et le compte administratif 2009 et sur cette seule année, le budget développement urbain - économique a diminué de 1,5 M€ alors que le budget animation - culture a augmenté de 4,8 M€. Je ne pense pas que pour une priorité qui était le développement urbain et économique, nous ayons parfaitement réussi notre coup.

M. LE MAIRE : J'observe quand même que dans votre propos vous mélangez investissement et fonctionnement. C'est surprenant et si effectivement dans le domaine de la culture les volumes augmentent, c'est parce que de très gros investissements ont été réalisés, alors ne mélangez pas tout. De plus, parler en pourcentages ça ne veut rien dire.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Simplement sur la réponse sociale, merci parce que vous allez me donner l'occasion de dire que nous ne sommes pas seulement des contemplatifs. Ce n'est pas que nous avons eu un budget en diminution, c'est simplement que nous nous sommes retroussé les manches, conscients qu'il fallait que chacun y mette du sien pour améliorer le budget. Nous avons beaucoup répondu à des appels à projets et nous sommes allés chercher de l'argent ailleurs. Donc le budget social n'en a pas souffert mais j'avais pris des engagements auprès du Maire pour ne pas demander plus, et de rechercher de l'argent.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Effectivement je remercie Madame SCHOELLER de me donner l'occasion de redire qu'on ne pouvait pas se limiter à une politique essentiellement contemplative et compassionnelle et on voit bien jusqu'où elle peut nous mener. Alors je pense qu'Edouard SASSARD a dit l'essentiel, à savoir à situation exceptionnelle, on doit engager des politiques aussi exceptionnelles. Et il me semble qu'en effet 2009 a été une année très difficile, vous l'avez dit, au cours de laquelle les effets de la crise économique sont devenus plus visibles, que ce soit au niveau mondial, national et local. Cela s'est traduit pour les états par des recettes en perte de vitesse, pour les entreprises des carnets de commande au plus bas, pour les ménages des pertes d'emplois et de revenus. Afin de se dégager des marges de manœuvre et sauvegarder l'avenir, partout, que ce soit les états, les principales collectivités, les entreprises, les ménages ont été contraints de changer leurs plans, de les modifier en cours de route, de lancer la chasse au gaspillage et réduire voire supprimer toutes les dépenses superflues ou de confort. Dans ce contexte, le compte administratif 2009 démontre de manière éclatante plusieurs choses : pendant que 103 entreprises bisontines, comme cela est dit page 23, ont fait faillite en 2008, et bien plus encore en 2009, et que pour ne pas être à leur tour obligées de mettre la clef sous la porte, de nombreuses petites et moyennes entreprises bisontines ont été contraintes de réduire de manière drastique leurs dépenses, procéder au chômage partiel voire licencier; pendant que les familles et les ménages bisontins souffrent, se serrent la ceinture pour faire face à la baisse de leurs revenus, liés à la perte d'emploi, au chômage partiel, à la précarité et à la pauvreté -les chiffres sont également fournis page 24- on voit 9 446 demandeurs d'emplois en 2009, source ANPE, 4 600 chômeurs partiels en 2009, quand on fait l'addition, ça commence à être lourd. 5 253 ménages bénéficiaires du minimum social, 9 500 ménages vivant sous le seuil de pauvreté. Alors que la Ville de Besançon, elle aussi, vous l'avez dit, a enregistré des baisses de recettes importantes et palpables, que ce soit les droits de mutation, - 1 M€, ce qui est quand même lourd, la baisse des taxes sur les jeux de Casino, - 14 %, taxe de séjour, là aussi on voit que les retombées malheureusement ne sont pas là en dépit de l'inscription des fortifications VAUBAN au Patrimoine Mondial de l'UNESCO puisque là aussi on subit des baisses, dans ce contexte la Ville de Besançon, elle, ne se refuse rien. Ce compte administratif 2009 démontre enfin, de manière éclatante, que la Ville de Besançon ne se serre pas la ceinture malgré la conjoncture. Elle essaie à tout prix de tenir, effectivement, ses prévisions alors qu'en cours de route on aurait pu bien entendu les modifier. Complètement à contre-courant des ménages et des entreprises, elle semble ne pas être concernée par la crise. Nous vivons dans une bulle, dans un monde à part, loin des soucis quotidiens de nos concitoyens. La Ville de Besançon met même un point d'honneur à maintenir, voire accroître son train de vie. Elle continue de dépenser sans compter, mieux, de gaspiller et de faire exploser plusieurs postes des dépenses de fonctionnement, comparés au budget 2008. Notre belle ville ne connaît pas la crise. Quelques exemples...

M. LE MAIRE : C'est incroyable, on croirait que c'est nous qui sommes au Gouvernement ! C'est un réquisitoire impitoyable contre le Gouvernement que vous faites là.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Laissez-moi terminer. Quelques exemples : des dépenses de fonctionnement qui explosent dans ce contexte. Charges diverses de gestion courante, on est passé en 2008 de 125 000 € à plus d'1 M€ en 2009. + 800 %.

M. LE MAIRE : Vous savez ce qu'il y a derrière, quand vous annoncez ça ?

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Pourquoi vous ne le détaillez pas ? J'irai jusqu'au bout de mon intervention. Loyers et charges locatives, + 16, voire même 18 %. On est passé d'1,2 M€ à 1,5 M€ et ça, je suis sûre à cause du loyer payé pour le bâtiment à la City. Alors qu'on vous avait prévenu, Monsieur le Maire, vous avez loué ces bâtiments et on en voit là les effets. Energie, chauffage, éclairage, en matière de développement durable il faut dire que les ménages ont réduit leurs dépenses et là, nous, au contraire, elles progressent, c'est la réalité. Alors je citerai aussi quand même quelques gaspillages, Sonorama, 1 M€...

M. LE MAIRE : 300 000 € pour la Ville.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : ...laissez-moi aller jusqu'au bout. Pour financer ce train de vie, au lieu de baisser ses dépenses, la Ville de Besançon présente la note aux Bisontins, 4 M€ supplémentaires de fiscalité directe ont ainsi été prélevés sur les entreprises et les foyers bisontins en 2009. Par rapport à 2008, il y a une progression de près de 6 %. A l'heure où les Bisontins souffrent, les élus doivent se montrer solidaires et exemplaires, l'exemplarité notamment dans la chasse au gaspillage (rires)...

M. LE MAIRE : Elle est très bonne celle-là, on vous applaudit là... (applaudissements) parce que c'est extraordinaire.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : A tous les étages est la rigueur dans la gestion de l'argent public. Monsieur le Maire, les millions d'euros d'économies réalisées doivent nous permettre de retrouver des marges de manœuvre, de redonner du dynamisme à notre économie locale, et de l'espoir à nos concitoyens.

M. LE MAIRE : C'est quasiment un vrai plaidoyer contre le Gouvernement que nous venons d'entendre et quand je vous entends, je trouve même que Jean ROSSELOT est presque à gauche, ce qui est un comble ! Et Madame, il ne suffit pas d'affirmer. Quand vous parlez des dépenses, vous dites qu'on est passé sur un poste de 100 000 € à 1 M€. Je vous ai posé la question : savez-vous ce qu'il y a derrière ? Vous m'avez dit répondu non.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je n'ai pas dit non.

M. LE MAIRE : Qu'est-ce qu'il y a derrière ?

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je vous ai répondu que dans ce cas-là vous n'avez qu'à détailler Monsieur le Maire. C'est le même poste, il n'a pas changé...

M. LE MAIRE : Mais bien sûr que si...

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : C'est le même !

M. LE MAIRE : Non Madame mais ce qui est terrible c'est que vous ne voulez pas essayer de comprendre, vous voulez absolument trouver des arguments pour dire que c'est mal géré.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je n'essaie pas de trouver...

M. LE MAIRE : Madame, je ne vous ai pas coupée, maintenant laissez-moi parler. Je vais vous donner l'explication par rapport à ça. On n'a pas augmenté ce poste de 100 000 € à 1,1 M€, on n'a pas multiplié par dix. Vous pourriez peut-être aller raconter cela dans vos publications mais c'est faux donc je vais vous donner l'explication : lorsqu'il y a eu la DSP Casino, il y a des frais de sortie et des frais d'entrée à hauteur de 1 M€ mais c'est équilibré en recettes et en dépenses, parce que quand vous avez en dépenses 1,1 M€ et en entrée 1 M€, ça reste à peu près à 100 000 € Madame. Donc il ne faut pas faire une analyse comme ça, très lapidaire... C'est la réalité ce que je vous dis et pour le reste je pourrais vous le démontrer Madame.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Poste par poste.

M. LE MAIRE : Oui, Madame, je pourrais vous le démontrer. Donc je ne peux pas vous laisser dire, vous qui actuellement, soutenez une politique qui écrase les plus petits, qui écrase les catégories moyennes, on le voit dans la presse chaque jour, que nous on ne se serre pas la ceinture et qu'on présente l'addition aux Bisontins. Quand on voit que dans le domaine des retraites on ne va rien faire payer aux banques, 2 milliards aux entreprises et tout le reste ce sont les employés, les techniciens, les catégories moyennes qui vont payer et vous osez, vous avez le culot de dire ça, eh bien vraiment, excusez-moi mais il faut oser le faire. Moi, à votre place je me ferais tout petite pour une fois, tout petite, et en plus vous dites des choses qui ne sont pas justes...

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Extraites du rapport.

M. LE MAIRE : Vous n'avez pas le droit. Si vous avez un doute, vous demandez, on vous expliquera pourquoi on est passé de 100 000 € à 1,1 M€. Ecoutez Madame, il y a un certain nombre de vos amis qui me connaissent et même certains sont dans cette salle. Ils participent avec moi aux commissions d'appels d'offres et ils savent qu'il n'y a pas pire que moi, on m'appelle «l'auvergnat», -vous ne le saviez pas, eh bien vous le saurez maintenant-, on dit même que j'ai «un hérisson dans mon portefeuille», je le prends pour un compliment. Est-ce que vous imaginez qu'on multiplierait par dix une dépense dans le contexte actuel ? Est-ce que vous imaginez qu'on est suffisamment idiot pour ne pas voir les difficultés des gens ? Nous en voyons tous les jours, Marie-Noëlle en rencontre tous les jours, des gens qui meurent dans la solitude et le dénuement le plus total et vous venez, vous, nous donner des leçons alors qu'on voit ce qu'il se passe au niveau national. Mais je crois rêver !

M. Christophe LIME : Quand j'entends l'UMP qui parle de la France qui souffre, je suis quand même un petit peu étonné, le Maire vient de le dire, c'est quand même vous qui êtes à la tête de ce Gouvernement, qui pilotez la France depuis un certain nombre d'années et vous devez assumer vos responsabilités. Quand aujourd'hui on nous parle de la crise et de ses effets, c'est la crise de votre système. Tout à l'heure M. SASSARD a dit comment on gérait une entreprise, à la différence d'une entreprise, la Ville ne licencie pas, Monsieur SASSARD et ça c'est la grande différence entre une entreprise qui malheureusement quelquefois est obligée de le faire et c'est la raison pour laquelle il faudrait peut-être qu'on fasse évoluer notre droit pour qu'un jour, lorsque quelqu'un se retrouve au chômage, il ne perde pas tout. Mais j'attends toujours des dispositions de la part du Gouvernement pour pouvoir assurer la maîtrise d'un certain nombre de choses et de leur suivi, ce qui n'a absolument pas été mis en œuvre depuis un certain nombre d'années et tout particulièrement dans une période de crise. Qu'avez-vous fait depuis un an face à l'augmentation du chômage, 680 000 chômeurs en plus et avec notamment 400 000 chômeurs qui vont se retrouver sans aucune indemnité à partir du mois de juillet et auxquels il faudrait donner ne serait-ce que quelques dizaines, voire quelques centaines d'euros pour pouvoir vivre. Vous savez ce que représentent 680 000 chômeurs de plus ? C'est 600 milliards de moins de cotisations sociales en 15 ans et ça, ce n'est pas dit aujourd'hui. Voilà les conséquences et quand hier soir M. WOERTH nous annonce des mesures à 3 ou 4 milliards d'euros, en disant qu'elles vont sauver le système social, il est loin, très loin de mettre en place des mesures véritables qui permettraient de le sauver, et ce sont les salariés à hauteur de 85 % qui paieront alors que ceux qui détiennent une partie du capital n'interviendront que pour 15 %, permettez-moi de vous dire que l'addition n'est quand même pas bien équilibrée.

Quand j'entends M. ROSSELOT dire que l'Etat se modernise en mutualisant, mais Monsieur ROSSELOT il ne mutualise pas, il supprime des activités. La mutualisation de l'ensemble des directions régionales et départementales amène aujourd'hui à l'abandon complet de la part de l'Etat d'un certain nombre de ses prérogatives et on peut vous en citer mais cela tous les Adjoints qui sont autour de la table le vivent tous les jours. Je vais vous donner plusieurs exemples : celui de la DDE : avant, les petites communes quand elles avaient besoin de refaire une route, de refaire un rond-point, se tournaient vers la DDE. Aujourd'hui c'est fini, même en payant.

M. LE MAIRE : Je te coupe un instant pour préciser que tu sais où ils viennent maintenant ? Les communes viennent demander à l'Agglomération de créer un service pour les aider, voilà la réalité.

M. Christophe LIME : Je vais vous donner un autre exemple. A la fin de l'année, l'Etat a annoncé qu'il n'accompagnerait plus les communes dans le cadre de leurs discussions sur leur DSP sur l'eau et à l'assainissement, parce que c'était aussi rémunéré. La commune rémunérait un certain nombre de services de l'Etat pour être accompagnée. Toutes les collectivités ont reçu un courrier précisant qu'à la fin de l'année cette prestation qui était proposée mais payée au niveau de l'ensemble des communes était terminée. Cela signifie et je pense que tous les Adjoints qui sont autour de la table pensent comme moi qu'au niveau du CCAS, du transport, aujourd'hui c'est un abandon complet de la part de l'Etat. Donc aujourd'hui, quand on nous dit de nous moderniser, eh bien je réponds que je ne veux pas être modernisé comme ça. Moderniser c'est se remettre en cause pour pouvoir progresser mais ce n'est pas obligatoirement supprimer les postes et les effectifs, c'est optimiser un certain nombre d'éléments et l'ensemble de nos fonctionnements. Mais l'optimisation de votre point de vue signifie la suppression d'un certain nombre de choses. Aujourd'hui, heureusement que les collectivités locales sont là pour amortir la

crise et ça, tout le monde le reconnaît. Jusqu'à il y a quelques mois on disait : le système social en France est dépassé, il faut l'abandonner. Vous remarquerez que depuis deux ans on ne le dit plus. Plus personne n'ose dire que le système social est dépassé en France. Pourquoi ? Parce que le système social aujourd'hui évite les émeutes dans la rue, parce que s'il n'y avait pas ce système social, s'il n'y avait pas les collectivités locales aujourd'hui, aujourd'hui des gens mourraient de faim. Regardez le nombre de coupures d'électricité pour impayés, aucune clémence n'est accordée et les expulsions ont repris depuis le mois de mars. Cela signifie qu'aujourd'hui vous avez des gens dans la misère. Heureusement que les collectivités sont là parce que là aussi l'Etat a complètement abandonné l'ensemble de ces mesures, et il a même réussi le tour de force la même année où il y avait une augmentation pharamineuse du chômage de mutualiser le pôle ASSEDIC et le pôle emploi, avec pour résultat que des milliers de personnes ne sont même plus en capacité de pouvoir être orientées au niveau d'un emploi. Discutez avec les gens qui travaillent aujourd'hui à Pôle Emploi, c'est là qu'il aurait fallu réorganiser et travailler avec l'ensemble des salariés. C'est vrai qu'il y a des entreprises qui licencient sans bonheur, je suis bien d'accord, des chefs d'entreprise qui aujourd'hui sont brisés par rapport à cela. Mais regardez ce qui s'est passé pendant la crise. La première chose qu'ont fait les grandes entreprises y compris des entreprises privées, elles ont licencié et elles se sont retournées sur l'Etat pour pouvoir avoir un certain nombre d'amortissements. Et aujourd'hui, elles ne réembauchent pas, ce n'est pas vrai ! Regardez les statistiques en terme d'emploi. La première chose qu'elles font, c'est de chercher à rembourser les prêts qu'elles avaient contractés auprès de l'Etat pour pouvoir refaire la même politique. Et je terminerai simplement par ça, un article du Monde d'il y a six mois précisait que les traders pensaient qu'ils pourraient aller plus vite, plus loin parce que l'Etat allait les sauver. Voilà la conséquence, voilà les enseignements que vous avez tirés de la crise, c'est-à-dire aller plus vite, «faire du fric» avec encore plus de possibilités financières pour pouvoir exploiter encore un peu plus l'ensemble des salariés et des citoyens de ce monde. Et avec les mesures qui ont été publiées hier, et Madame PEQUIGNOT, j'aurais aimé que vous le disiez, qui concernent les retraites, la population qui va trinquer le plus, ce sont les femmes. J'espère que vous avez bien mesuré la politique que vous êtes en train de mettre en œuvre, y compris avec le report de la retraite à 62 ans, où ce sont ceux qui auront les carrières les plus longues qui vont trinquer avec l'augmentation du taux de cotisation.

M. LE MAIRE : Quand on sait par exemple les difficultés que rencontrent beaucoup de personnes, les licenciements massifs qui ont touché des personnes de 57, 58, 60 ans, toutes ces «charrettes» qui ont été faites et maintenant ces personnes doivent retrouver du travail. Demandez leur si c'est facile et maintenant on va repousser encore l'âge de la retraite de 2 ans et comme le dit Christophe et je vais tout à fait dans son sens, ce sont les femmes qui vont être là encore les plus mises à l'épreuve. On ne va pas faire le débat là-dessus ce soir, ce n'est pas le lieu mais vraiment quelquefois il est difficile de garder son calme quand on entend ça.

Mme Martine JEANNIN : Je vais rester dans le cadre des dépenses de la collectivité, je ne vais pas faire de la politique nationale parce que c'est vrai qu'il y a des bonnes choses et des mauvaises choses. Mais c'est vrai que sur les dépenses on aurait peut-être pu s'attendre à un effort plus important comme l'a fait le Conseil Général. Même si on peut comprendre que vous n'avez pas l'entière maîtrise de toutes les dépenses, on constate quand même que les charges de personnel ont augmenté de 2 M€, d'autres postes ont également augmenté, entre autres l'énergie, les impôts payés par la commune...

M. LE MAIRE : Pour l'énergie, ce n'est quand même de notre faute si le gaz augmente !

Mme Martine JEANNIN : Non, mais ne peut-on pas trouver une autre forme d'énergie ? Les loyers et charges des bâtiments, les fournitures de voirie et ce qui a attiré plus spécialement mon attention, c'est la ligne «autres dépenses», 7,9 M€. Alors, comme on n'a pas de détails, je ne peux pas vous dire que vous maîtrisez bien ce poste. Ce constat malheureux des dépenses supplémentaires ne s'inscrit pas dans la réduction des dépenses publiques. Aussi nous vous demandons d'accorder une attention particulière et de faire preuve d'une plus grande rigueur sur les dépenses 2010. Nous comptons sur vous. Merci.

M. LE MAIRE : Mais Madame, il ne faut pas me le demander, je le fais chaque jour. Vous parlez de la masse salariale, Glissement Vieillesse Technicité compris, GVT compris, nous sommes à 2,5, ce qui est exceptionnel pour une collectivité, même 2,1 cette année. C'est votre attitude constante aux uns et aux

autres de vouloir dire qu'on est des mauvais gestionnaires, que nous jetons l'argent par les fenêtres mais si vous saviez -je ne vous en fais pas le reproche, vous ne pouvez pas le savoir-, comment nous discutons 500 € par 500 €, je crois que vous ne diriez pas cela et c'est pour cela que je réagis peut-être un peu vivement et je vous prie de m'en excuser. Vous nous demandez de faire des efforts, mais tout le monde fait des efforts actuellement, heureusement que la Ville fait des efforts, heureusement que nous maîtrisons nos dépenses. Vous voyez, pour éviter d'acheter du sel cet hiver, on a même essayé de mettre de l'eau salée sur les chaussées, de l'eau de nos sources.

M. Edouard SASSARD : Je n'étais pas du tout parti sur le national dans mon exposé qui vous concernait vous, votre gestion directement. C'est vous qui partez sur le national, qui déviez volontairement, si vous avez envie d'aller sur le national, nous irons. Je pense que c'est un bon signe que vous ne soyez pas content, c'est bon signe, ça prouve que les choses avancent, ça prouve que la réforme des retraites avance (réactions). C'est facile de mentir...

M. LE MAIRE : Donc si les gens en bavent, c'est bon signe.

M. Edouard SASSARD : C'est facile de mentir aux Français, c'est assez facile parce que vous avez un double langage, «chez moi je suis comme un Auvergnat, tout le monde respecte les machins et tout» et quand c'est l'Etat ce n'est pas normal parce qu'il ne donne pas plus, parce que les gens ne vont pas travailler plus, etc. Donc vous avez un double langage, entre ce que vous appliquez localement et ce que vous critiquez nationalement, il n'y a pas de logique, donc arrêtez un peu cette contradiction. Mentir aux Français c'est facile ; il y a une réalité, vous savez très bien que les gouvernements de gauche comme de droite, dans tous les pays, ont fait la même chose. Est-ce qu'il faut prendre dans le capital des riches, des très riches ? Oui, il faut prendre. Est-ce que les pratiques des traders sont normales ? Non, ce n'est pas normal. Est-il normal que les joueurs de foot gagnent 1 M€ par mois ? On est d'accord, mais d'un autre côté il y a la longévité de la vie, c'est indéniable et vous le savez très bien, vous bossez encore, vous, à titre personnel, à 65 ans...

M. LE MAIRE : Je n'ai pas 65 ans !

M. Edouard SASSARD : ...64 ans et vous vous portez bien.

M. LE MAIRE : Ah oui, ça c'est vrai !

M. Edouard SASSARD : Et vous qui êtes proche de Dominique STRAUSS-KAHN, il est plutôt d'accord avec nous sur les retraites. Donc vous serez plutôt d'accord avec nous. Je voulais souligner quand même ce questionnement sur ce qui se passe au niveau national et notamment des retraites, premièrement. Deuxièmement, quand je fais des comparaisons avec l'entreprise, je ne dis pas qu'il faut licencier les gens. Dans une entreprise, on diminue déjà le niveau de vie et en premier lieu celui du chef, c'est tout. Dans mon exposé, je ne dis pas qu'il faut licencier, je dis qu'il faut baisser et faire attention. Je vous rappelle quand même un ratio qui est sur la DM sur la modification du budget, en ratio frais réels de dépenses, on est à 58 %, avec du personnel alors que la moyenne nationale est à 52 %, on est quand même 6 % au-dessus. Donc dire «je fais attention, etc.», les ratios ne le montrent pas...

M. LE MAIRE : Ils ne montrent rien, justement !

M. Edouard SASSARD : Ensuite en ce qui concerne l'intervention de Christophe LIME sur le chômage des femmes, à Besançon les personnes les plus touchées, ce sont les hommes de catégorie A à hauteur de 39 %, les jeunes de moins de 26 ans 36 %, les femmes 22 %. Je pense qu'il ne faut pas catégoriser, c'est une erreur de les dresser les uns contre les autres, c'est une erreur et les ratios le montrent. Ensuite -je finis avec le national et après je reviens sur le local- les 30 M€ du tramway, ceux-là ne vous dérangent pas, vous ne dites pas merci, vous l'avez dit une fois puis c'est passé à la trappe.

M. LE MAIRE : 20 M€.

M. Edouard SASSARD : Ces 30 M€ de l'Etat, vous êtes content de les percevoir. D'un point de vue purement local, je ne peux parler à la place de Philippe GONON mais l'objectif était de dire...

M. LE MAIRE : Bientôt vous serez dans le même groupe de toute façon, d'après ce que je crois savoir.

M. Edouard SASSARD : l'objectif c'était de dire que ce n'est pas en terme de budget global, on était en train de parler de répartition, de secteur. Je vous dis simplement qu'en terme de répartition vous mettez en avant l'économie, l'urbanisme etc. et en effet, dans la répartition, comme l'a précisé Philippe GONON, on ne retrouve pas cette répartition que vous mettez tant en avant. Et c'est bien la différence. On n'est pas tout à fait idiot ni lui ni moi pour se tromper entre les investissements et les dépenses de fonctionnement.

M. LE MAIRE : C'est un discours que j'entends prononcer depuis je ne sais pas, 25 ans, déjà Robert SCHWINT l'expliquait à vos collègues il y a quelques années. Quand vous dites que pour le personnel on est à 56, la moyenne est à 52, cela ne veut rien dire. La différence vient du fait que nous, nous avons des services en régie, comme l'eau par exemple. Si l'on retire la collecte des déchets et ses 200 personnes, si l'on retire les 200 ou 300 personnes qui font de l'aide à domicile et qu'on les donne à Vinci, si l'on retire l'eau, l'assainissement, si l'on retire les 300 - 400 personnes dans nos écoles pour faire la cuisine et qu'on les confie à Sodexo, on va être bien en-dessous de 52 % en moyenne nationale mais ça ne coûtera pas moins cher à la Ville parce que Sodexo il faudra bien la payer, mais c'est un choix que nous assumons de mettre en place un système en régie. Vous voyez qu'à Montbéliard par exemple, le Président de la Communauté d'Agglomération qui est un ami proche, comme vous le savez, a décidé de repasser le service de l'eau en régie. M. ROSSELOT qui nous citait toujours Montbéliard ne le fait plus, je ne sais pas pourquoi. Pourquoi le service de l'eau à Montbéliard va repasser en régie ? Parce que le prix de l'eau était devenu exorbitant, 30 % de plus que le nôtre. Utilisez ces chiffres concernant les charges de personnel dans vos documents, mais vous le ferez en étant de mauvaise foi puisque ça ne veut rien dire. On peut retirer comme je viens de vous le dire pas loin d'un milliard d'emplois, donc on sera beaucoup plus bas que le chiffre national mais on aura laissé au privé tout le service public. On peut faire entretenir nos stades, il y a des entreprises qui ne demandent que ça, on peut confier beaucoup de choses au privé. Vos amis le font mais nous, tout ce qui touche à la santé et à l'alimentation de nos enfants dans les écoles, à la qualité de vie des personnes âgées, à la qualité de l'eau, à la qualité de l'air, à la qualité de l'assainissement, à la qualité de l'enlèvement des déchets, on veut le maîtriser. Et là vous pouvez dire que c'est de l'idéologie, oui et nous l'assumons, nous voulons idéologiquement maîtriser cela parce que nous pensons que le service public est de bonne qualité et qu'il est surtout moins cher.

M. Jean-Marie GIRERD : Je voudrais répondre à M. LIME qui a évoqué une crise de système et aussi la réforme des retraites. Je vais être rapide parce que comme on parle de national, je me permets quand même de répondre là-dessus, je trouve que c'est important. Si on se souvient de la réforme FILLON de 2003, il y avait un point important dans cette réforme qui portait sur les carrières longues, en particulier sur les personnes qui avaient commencé à travailler à 16 ou 17 ans, et qui, au bout de 40 ans d'activité, pouvaient partir en retraite. Cette réforme avait été contestée par vos amis et par la gauche, et en fait, quand on voit le bilan sur plusieurs années il y a énormément de personnes qui avaient commencé jeunes et qui ont pu partir en retraite grâce à cette réforme. Quand on voit la réforme d'aujourd'hui, on s'aperçoit que cette clause sur les carrières longues est maintenue, qu'elle est lancée à partir de 17 ans, ça veut dire que les gens pourront partir en retraite à 51 ans même si l'âge légal de la retraite est 62 ans. Je tenais à préciser ce point parce qu'on peut dire n'importe quoi et je crois qu'à un moment donné il faut être factuel.

M. Jean ROSSELOT : Rapidement aussi. Je voudrais juste dire à notre collègue Christophe LIME qui a tenu un discours passionné...

M. LE MAIRE : Et passionnant.

M. Jean ROSSELOT : ...mais malheureusement, complètement déconnecté, un discours compassionnel, je crois que pour le coup le mot d'Elisabeth PEQUIGNOT s'applique vraiment, un discours complètement compassionnel dans un monde devenu cruellement concurrentiel, hélas, hélas pour nos entreprises, d'où l'on tire quand même nos impôts pour la plupart. Et si ce n'était pas le cas, cher Christophe, eh bien l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, l'URSS...

M. LE MAIRE : Il y avait longtemps !

M. Jean ROSSELOT : ... si ce n'était pas le cas, elle existerait encore. Si ce n'était pas le cas, un grand socialiste, expert international économique ne viendrait pas de sortir un bouquin qui s'appelle «Dans 10 ans, tous ruinés» dont une petite phrase au début de l'ouvrage dit : «la décennie qui s'ouvre va servir à réparer les folies», en parlant des économies occidentales que nous sommes et de la décennie qui s'achève. Ce n'est pas moi qui le dis, ce fut un des premiers collaborateurs du Président MITTERRAND, donc il y a quand même des gens clairvoyants qui ne font pas du compassionnel mais qui ont compris qu'il y a des contraintes... Ceci dit, faites un peu quand même comme l'Etat, Monsieur le Maire, parce que nous faire le coup de l'économie sur les salières, franchement, quand vous dépensez des fortunes, pour le loyer de la City 100 000 € jetés par la fenêtre... ça en fait des sacs de sel !

M. LE MAIRE : Vous êtes allé à Vauban ?

M. Jean ROSSELOT : ...mais votre bureau, là, dans l'ancienne caserne de l'Arsenal là, si on avait démoli comme vous voulez le faire aujourd'hui, l'Arsenal...

M. LE MAIRE : Ça y est, c'est reparti !

M. Jean ROSSELOT : ... vous auriez une belle place des Droits de l'Homme si on avait fait ce que vous voulez faire aujourd'hui avec cette caserne qui était l'Arsenal...

M. LE MAIRE : Je vous ai déjà répondu, je ne reviendrai pas là-dessus.

M. Jean ROSSELOT : ...je ferme la parenthèse mais quand même, vos 300 000 € de loyer et 500 000 à l'Agglomération, etc., les Sonorama et tout, non, ne nous faites pas le coup de la salière quand vous dépensez des millions d'euros, ce n'est pas de la gestion de bon père de famille. Gémissiez si vous voulez mais activez-vous un peu, ayez un peu plus le sens de l'économie. Le coup de la salière par rapport à ce qu'on jette par la fenêtre et quand je parlais de ces 25 000 € ça a été la durée de non occupation des lieux, loyer sans occupation des lieux, avec 25 000 €, vous achetez des kilos de sel, je vous emmène à Carrefour et on en ramène un camion.

M. LE MAIRE : Vous savez à quoi je pense pour faire des économies ? On aura tellement brassé d'air ici ce soir qu'on aurait mis une éolienne, on aurait gagné de l'argent (rires).

M. Philippe GONON : Juste une toute petite réponse à Christophe LIME. Je pense qu'il est suffisamment fin et intelligent pour faire la distinction entre deux entités, une qui s'appelle l'entreprise et la deuxième qui s'appelle l'entreprise. Autrement dit il y a les monstres, le CAC 40, les grandes entreprises publiques ou celles qui ont été récemment dénationalisées, et il y a les petites. Je rappelle deux choses : celles qui ont embauché pendant des années ce sont les petites, pas les grandes. Exact ? Exact. Et deuxième chose, il faut faire attention car les services que rendent les collectivités locales reposent sur un financement qui vient essentiellement, presque majoritairement de l'impôt, impôt payé par les particuliers et impôt payé par les entreprises. Les collectivités rendent ce service si elles ont un financement, le nôtre, donc ne tirez pas trop dessus. Et dernière chose, je pense que jamais un type n'a créé une entreprise, développé une entreprise, créé une entreprise : je vais licencier. Je ne pense pas qu'il existe un raisonnement comme ça sur terre. On ne se lance pas dans ce domaine-là si c'est pour licencier des gens, donc on le fera jamais de gaieté de cœur, on ne le fera que contraint et forcé, contraint et forcé par, en général, le marché.

M. LE MAIRE : Par rapport aux chefs d'entreprise PME et PMI, ils ne licencient pas pour le plaisir, je suis d'accord avec vous.

M. Frank MONNEUR : Comme l'équipe nationale joue un match important ce soir, je suggère qu'on fasse tous des interventions courtes, la mienne le sera. Alors c'est vrai qu'aujourd'hui il y avait une épreuve de philosophie au baccalauréat, on aurait pu y trouver la question suivante : une opposition politique doit-elle avoir pour unique but de s'opposer systématiquement ? Je pense qu'on aurait eu des copies intéressantes sur le sujet. Alors c'est vrai qu'on a entendu parler d'idéologie ce soir, il est curieux

de la part de l'opposition de dire qu'elle ne fait pas d'idéologie, notamment quand elle commence à parler de train de vie, et là il faut faire attention. Le Maire, tout à l'heure dans un autre propos, disait qu'on pouvait très rapidement tomber dans une atmosphère un peu poujadiste notamment au regard des élus, ce type de propos peut laisser entendre des choses qui de mon point de vue sont assez scandaleuses.

Par rapport à ce compte administratif de l'année 2009, oui en 2009 la Ville a dépensé de l'argent. Ça ce n'est pas un scoop, ce n'est pas une nouveauté mais pourquoi ? Parce que la Ville a été offensive, dans un contexte difficile, ça a été rappelé mais au lieu de se recroqueviller sur nous-mêmes et de laisser passer les choses, eh bien oui, nous avons été offensifs, nous avons investi, nous avons fonctionné et ça c'est très bien parce que, en face des dépenses il y a des investissements. Il y a du fonctionnement mais il y a aussi des services à la population. Cela a été dit et c'est bon de le rappeler parce que les services ce sont certes des équipements, c'est de la culture, c'est de l'éducation, c'est de l'aide sociale, c'est tout un tas de choses auprès de la population et la seule vraie question qui compte c'est : est-ce que les Bisontins en ont pour leur argent ? C'est ça la vraie question. Eh bien nous à cette question notre réponse est sans ambiguïté et on comprend que pour vous ce soit difficile de l'admettre.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je tiens quand même à rappeler que dans ce rapport il est dit que 91 % des entreprises donc 13 000 entreprises à Besançon sont de très petites entreprises. Donc à partir de là, quand on replace systématiquement le débat sur le CAC 40, pour le coup c'est de l'idéologie, on essaie de faire peur aux gens parce qu'à Besançon les grandes entreprises du CAC 40, j'aimerais en voir.

M. LE MAIRE : Qui en a parlé ?

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je suis désolée, ça a été dit.

M. LE MAIRE : C'est M. GONON qui a parlé du CAC 40.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Il faut qu'on soit très clair parce qu'il faut quand même savoir que quand on parle d'entreprise c'est aussi un ex-salarié qui à un moment décide de monter sa société pour ne plus être au chômage, il faut bien se le dire et c'est la réalité. Et que quand cet ancien chômeur monte son entreprise et embauche deux personnes, ça n'est pas devenu un grand patron du CAC 40 et c'est malheureusement ce que vous essayez de faire passer comme message.

M. LE MAIRE : Pas du tout !

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Mais si, je suis désolée parce que de parler d'entreprise tout de suite, on me dit : Jean ROSSELOT est presque socialiste à côté de vous...

M. LE MAIRE : Oui, je trouve !

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je vous signale que les entreprises c'est vous aussi, c'est le citoyen lambda. Ensuite, vous avez fait allusion à la réforme sur les retraites Monsieur LIME. J'entends bien mais de toute façon tout n'est pas fait, ce sont des propositions qui sont faites aujourd'hui par le Gouvernement et il me semble avoir entendu qu'il y avait encore des entretiens avec les partenaires, donc je pense que tout n'est pas fait. Il est vrai que tout n'est pas parfait dans une réforme, je suis d'accord avec vous. J'ai entendu aussi l'inquiétude concernant les femmes qui peut être réelle. Quand on réforme, il faut essayer de trouver la meilleure solution, mais vous savez aussi qu'il faut le faire, pour ne pas être, comme la Grèce, sommés par le FMI de faire le ménage, pour ne pas arriver à cette situation-là. Quand j'ai vu que la Grèce était au bord du gouffre, franchement je me suis dit : pourvu qu'on ne se retrouve pas comme cela. Donc effectivement il faut reconnaître que les réformes c'est aussi pour préparer l'avenir. C'est aussi la solidarité avec les générations à venir parce qu'aujourd'hui on peut se permettre tous les trains de vie qu'on veut, mais il faut aussi préparer l'avenir de nos enfants. Vous avez peut-être des enfants, comme moi, demain il ne faut pas qu'ils aient à charge tout ce qu'on n'aura pas eu le courage de faire et je pense que si M. STRAUSS-KAHN est d'accord, ça montre quand même que ce n'est pas aussi capitalistique ou je ne sais pas le terme que vous pouvez lui donner. Voilà ce que je souhaitais apporter comme complément.

Je reviens quand même sur les entreprises. Je pense que quand on voit 103 faillites rien qu'en 2008 et que ça ne nous interpelle pas, 103 faillites et on sait qu'en 2009 il y en a encore plus, les chiffres ne sont pas là mais on le sait, je pense que ça devrait nous interpeller. Bien entendu il y a la crise mais même avant la crise, la compétitivité des territoires, on a du mal à comprendre. On voit des zones, à proximité, en Suisse, quand même, où les taxes ont baissé pour être le plus compétitives possible et nos entreprises n'hésitent pas à y aller. C'est aussi ces choses-là qu'il faut prendre en compte.

M. LE MAIRE : Merci Madame. Je crois que je ne répondrai pas, ce n'est pas utile. Plus personne ne demande la parole, je me retire afin que vous puissiez procéder au vote.

Mme Joëlle SCHIRRER : Conformément à l'article L 2124.4 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire, je vous invite à vous retirer pour permettre au Conseil Municipal de délibérer.

* * *

M. LE MAIRE quitte la salle.

Mme Joëlle SCHIRRER : Nous allons procéder, si vous le voulez bien, après ce débat passionné, quelquefois passionnant, au vote.

Mme SCHIRRER fait procéder au vote du Compte Administratif 2009.

(M. le Maire regagne la salle).

Monsieur le Maire, le compte administratif 2009 a été adopté à la majorité des suffrages exprimés. Vous avez 8 oppositions, 2 abstentions et 44 pour».

M. LE MAIRE : Merci Joëlle».

Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre du Groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT, M. BONNET, M. OMOURI, M. SASSARD, Mme M. JEANNIN (2), Mme PEQUIGNOT, M. GIRERD et 2 abstentions du Groupe MODEM : M. GONON et Mme FAIVRE-PETITJEAN) :

- approuve le Compte Administratif de l'exercice 2009 et prend acte de la reprise au budget 2010 des reports de crédits détaillés dans les états joints,

- approuve le rapport sur les actions menées en matière de Développement Social Urbain joint en annexe.

M. LE MAIRE, ayant quitté la salle, n'a pas pris part au vote.

Résultats du vote :

- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 48
- Nombre de procurations de vote : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 54

- Votes :

Pour : 44

Contre : 8

Abstentions : 2

Date de la convocation : 9 juin 2010.

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2010.